

Le portrait des agricultrices wallonnes en 2014

Comprendre les besoins des agricultrices
afin de leur apporter un soutien adapté



Gembloux Agro-Bio Tech
Université de Liège

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	4
1 Synthèse des résultats de l'enquête	6
2 Introduction et méthodologie.....	10
2.1 Introduction.....	10
2.2 Objectifs de l'étude	11
2.3 Méthodologie	11
2.3.1 Echantillonnage au sein de la population-cible.....	11
2.3.2 Conception du questionnaire d'enquête	13
2.3.3 Administration de l'enquête	15
2.3.4 Analyse des résultats de l'enquête	16
3 Note sur les statuts	17
3.1 Introduction.....	17
3.2 Bref historique du statut de conjoint aidant	17
3.3 Principaux statuts	18
4 Résultats de l'enquête	20
4.1 Note sur les icônes utilisées dans l'analyse des résultats.....	20
4.2 Limites et contraintes	20
4.3 Caractéristiques de l'échantillon	21
4.3.1 Portrait des agricultrices (1).....	25
4.3.1.1 Parcours.....	25
4.3.1.2 Statut	30
4.3.1.3 La pratique d'un autre métier	31
4.3.2 Caractériser le métier d'agricultrice (2)	33
4.3.2.1 Division des tâches	33
4.3.2.2 Le temps libre et les activités non rémunératrices	38
4.3.2.3 Les défis du métier d'agricultrice	41
4.3.2.4 Le sentiment de reconnaissance	43
4.3.2.5 Gestion du stress	45
4.3.3 Caractériser l'exploitation sur laquelle elles travaillent (3).....	46
4.3.3.1 Statut de l'exploitation	46
4.3.3.2 Activités dominantes	46
4.3.3.3 Exploitation reprise ou créée ?.....	48

4.3.3.4	Le cas des exploitations réunissant plusieurs générations.....	49
4.3.3.5	L'avenir de l'exploitation	51
4.3.3.6	Revenus de l'exploitation	56
4.3.4	Déterminer les besoins des agricultrices en lien avec leur métier (4)	59
4.3.5	Déterminer le niveau d'information des agricultrices (5)	62
4.3.5.1	Formation continue	62
4.3.5.2	À qui demander de l'aide ?.....	63
4.3.5.3	Les agricultrices trouvent-elles aisément l'information qu'elles recherchent ?	68
4.3.5.4	Les agricultrices sont-elles sensibles aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ?.....	68
5	Pistes d'action et recommandations.....	70
5.1	Le besoin D'INFORMATIONS.....	70
5.2	Ajustement des canaux d'information	70
5.3	Les formations	71
5.4	Changer les mentalités	71
5.5	Organes de soutien et d'accompagnement à renforcer.....	72
5.6	Création d'un outil d'information centralisé	73
6	Conclusion	74
7	Liste des ouvrages consultés – Bibliographie	74
8	Annexes.....	77
8.1	Annexe 1 : Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon	77
	Problème linguistique	77
	Réseaux spécifiques	77
	Surreprésentation des moins de 35 ans.....	77
	Concentration des enquêtes dans 10 communes.....	78
	Surreprésentation des exploitations « mixtes » et sous-représentation des exploitations « grandes cultures ».....	78
8.2	Annexe 2 : Liste des sites web consultés par commune pour établir la liste d'exploitations	83
8.3	Annexe 3 : Questionnaire téléphonique.....	84
8.4	Annexe 4 : Questionnaire approfondi	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Caractérisation des communes sélectionnées en fonction des critères d'échantillonnage retenus : nombre d'exploitations totales, nombre total de femmes exploitantes et conjointes aidantes, proportion de femmes exploitantes, région agricole et province et nombre objectif d'entretiens par commune.	13
Tableau 2: Structure du questionnaire réalisé en fonction des objectifs spécifiques	14
Tableau 3: Objectifs d'échantillonnage par commune et nombre d'entretiens effectivement réalisés.	21
Tableau 4: Nombre d'entretiens menés par zone agricole.....	21
Tableau 5 : Nombre d'entretiens réalisés par province.....	22
Tableau 6 : Répartition des agricultrices selon des classes d'âge	25
Tableau 7 : Principales raisons avancées par les agricultrices pour expliquer le choix de leur métier, selon la spécialisation de l'exploitation.....	29
Tableau 8 : Connaissance des statuts de conjoint aidant et de la cotitularité des droits de production selon les activités dominantes des exploitations.....	31
Tableau 9 : Statuts des femmes exerçant un métier en dehors de l'exploitation	32
Tableau 10 : Principales causes de stress lors de l'étude réalisée en 2004 (Étude sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne) et principales causes de stress relevées lors de la présente étude.	45
Tableau 11 : Forme juridique des exploitations sondées.....	46
Tableau 12 : Implication des exploitations sondées dans différentes structures coopératives	46
Tableau 13 : Nombre de bovins moyen selon l'orientation des exploitations spécialisées en élevage bovin.....	47
Tableau 14 : Nombre de bovins moyen selon l'orientation des exploitations spécialisées « mixtes »	47
Tableau 15 : Activités ou types de production pratiqués au sein des exploitations sondées.....	48
Tableau 16 : Principaux avantages et désavantages cités par les agricultrices relatifs à la cohabitation de plusieurs générations sur une même exploitation, par ordre décroissant d'occurrences.	49
Tableau 17 : Comparaison des réponses à la question « avez-vous un successeur » du rapport Crelan 2014, avec les réponses à la question « une reprise de l'exploitation est-elle prévue ? »	51
Tableau 18 : Manière dont les agricultrices déclarent leur revenu fiscalement selon l'activité principale de l'exploitation	58
Tableau 19: Compléments d'information sollicités auprès de 12 agricultrices concernant les activités principales de leur exploitation.	79
Tableau 20: Détail du nombre théorique d'exploitations à sonder par OTE et nombre effectif d'entretiens par OTE déclarative, par commune.	80

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation des communes sélectionnées.	12
Figure 2: (1) Âge des agricultrices interrogées. (2) âge du chef d'exploitation dans les 10 communes (3) âge du chef d'exploitation en Wallonie	22
Figure 3: Répartition des exploitations selon les activités dominantes de l'exploitation telles qu'elles sont perçues par les agricultrices	23
Figure 4: (1) Répartition des agricultrices selon leur statut, (2) Répartition des agricultrices selon leur statut, dans les 10 communes sondées, (3) Répartition des agricultrices selon leur statut, en Wallonie	24
Figure 5: (1) Répartition des exploitations où des agricultrices ont été interrogées, selon leur taille (%), (2) Répartition des exploitations, selon leur taille dans les 10 communes sondées, en 2010, (3) Répartition des exploitations, selon leur taille en Wallonie en 2010, (4) Répartition des exploitations, selon leur taille en Wallonie en 2012	25
Figure 6: Âge du chef d'exploitation en Wallonie (1) et dans les 10 communes (2)	26
Figure 7: Nombre d'années depuis lequel les agricultrices sont installées sur leur exploitation	26
Figure 8: Proportion des agricultrices ayant exercé un autre métier avant de s'établir sur leur exploitation	26
Figure 9: Secteur dans lesquels les agricultrices interrogées ont travaillé avant de travailler au sein de leur exploitation	26
Figure 10: Enseignement suivi par les agricultrices interrogées	27
Figure 11: Proportion d'agricultrices ayant obtenu un diplôme en lien avec l'agriculture	27
Figure 12: Domaine d'étude des agricultrices selon le niveau de l'enseignement suivi	28
Figure 13: Liens qu'entretiennent les agricultrices avec l'exploitant	29
Figure 14: Raisons pour lesquelles les agricultrices ont choisi leur métier	29
Figure 15: Proportion des agricultrices étant cotitulaires des droits de production	30
Figure 16: Statut des agricultrices interrogées	30
Figure 17: Raisons pour lesquelles les agricultrices exercent un métier en dehors de l'exploitation	32
Figure 18: Division des tâches, entre hommes et femmes, au sein de l'exploitation	35
Figure 19: Fréquence à laquelle les agricultrices prennent du temps pour réaliser des activités qui ne sont pas en lien avec le métier	39
Figure 20: Manière dont est gérée l'exploitation si l'agricultrice prend des vacances	40
Figure 21: Niveau de satisfaction des agricultrices concernant le temps libre dont elles disposent	40
Figure 22: Niveau de satisfaction des agricultrices quant à l'implication de leur mari dans la vie de famille	40
Figure 23: Les défis du métier d'agricultrice selon les femmes interrogées	41
Figure 24: Sentiment de reconnaissance des agricultrices vis-à-vis de différents acteurs	45
Figure 25: Proportion d'exploitations reprises et créées dans l'échantillon	48
Figure 26: Provenance des exploitations reprises	48
Figure 27: Nombre de générations dans les exploitations sondées	50
Figure 28: Sentiment des agricultrices quant à la répartition des tâches entre les générations	50
Figure 29: Nombre d'agricultrices pour lesquelles une reprise de l'exploitation est prévue, selon la classe d'âge à laquelle elles appartiennent	52
Figure 30: Souhait des agricultrices concernées, de transmettre l'exploitation à un de leurs enfants	52
Figure 31: Proportion des agricultrices concernées, souhaitant transmettre leur exploitation à leurs filles	54
Figure 32: Intention de participer au processus de transmission	54
Figure 33: Types d'innovations envisagés par les agricultrices	55
Figure 34: Avis des agricultrices concernant des questions d'ordre financier	57
Figure 35: Manière dont le revenu est fiscalement déclaré dans l'échantillon	58
Figure 36: Proportion d'agricultrices qui se voient attribuer un salaire pour les tâches effectuées au sein de l'exploitation	58

Figure 37 : Raisons invoquées par les agricultrices n'ayant pas suivi de formation au cours des cinq dernières années.....	62
Figure 38 : Satisfaction des agricultrices concernant le soutien disponible dans différentes circonstances.....	63
Figure 39 : Personnes à qui s'adressent les agricultrices pour recevoir de l'aide et des informations pour la gestion administrative	65
Figure 40 : Personnes à qui s'adressent les agricultrices pour recevoir de l'information sur les statuts et les droits sociaux	65
Figure 41 : Personnes à qui s'adressent les agricultrices pour demander de l'aide en cas de problème personnel	66
Figure 42 : Personnes à qui s'adressent les agricultrices pour recevoir de l'aide et de l'information pour le processus de transmission	67
Figure 43 : Personnes à qui s'adressent les agricultrices pour recevoir de l'aide et de l'information pour la gestion du personnel.....	67
Figure 44 : Nombre théorique d'exploitations à sonder par OTE (batonnêts verts) et nombre effectif d'entretiens par OTE déclarative.	80
Figure 45: Répartition des exploitations selon les principales OTE en Wallonie (1) et dans les 10 communes sélectionnées (2).....	81
Figure 46: Répartition des exploitations selon les OTE déclaratives dans les 10 communes sélectionnées	81

1 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'objectif de la présente étude était de comprendre les préoccupations actuelles des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté. Cet objectif a été décliné en cinq sous-objectifs qui sont : déterminer le portrait des agricultrices, caractériser leur métier, caractériser l'exploitation sur laquelle elles travaillent, déterminer leurs besoins en lien avec leur métier et déterminer leur niveau d'information.

En ce qui concerne le portrait des agricultrices interrogées, un peu plus d'un quart ont un emploi en dehors de l'exploitation et 9% des agricultrices interrogées exercent un emploi à temps plein à l'extérieur. Les deux raisons les plus citées pour expliquer les raisons d'exercer ce métier complémentaires sont : la nécessité de compléter le revenu afin de garantir une certaine sécurité et par le souhait d'entretenir des contacts sociaux.

En 2004 les agricultrices avaient déclaré préférer travailler à temps plein sur l'exploitation si l'occasion se présentait. Lors de la présente étude, la majorité des agricultrices ont dit ne pas souhaiter revenir travailler à temps plein sur l'exploitation si celles-ci en avaient le choix. À l'époque la plus grande partie des femmes travaillant à l'extérieur le faisaient donc par nécessité, leur salaire constituant une source non-négligeable de revenus. Actuellement, même si le revenu complémentaire se révèle nécessaire dans la moitié des cas, d'autres motivations sous-tendent la poursuite de cette activité professionnelle en dehors de l'exploitation.

La formation de base des agricultrices n'est pas souvent en lien avec le milieu agricole (avec une exception pour les moins de 35 ans, dont 50% ont suivi des études agricoles, contre 18% pour les plus de 35 ans). Suite à quoi, la majorité des agricultrices passe par un emploi salarié (72%) pendant en moyenne 7.1 ans, et réintègrent une exploitation par le mariage avec un agriculteur (raison la plus citée par les agricultrices pour expliquer leur entrée dans la profession).

La plupart du temps, les agricultrices connaissent leur statut mais n'ont pas une connaissance approfondie de ses implications. Néanmoins, aucune critique n'a été formulée quant à l'évolution des statuts ayant eu lieu au cours des dix dernières années, au contraire, plusieurs agricultrices ont la sensation que l'évolution des statuts a contribué à améliorer la reconnaissance qu'on leur attribue pour leur travail.

Dans les exploitations sondées, le métier d'agriculteur et d'agricultrice se caractérisent par une division distincte des tâches, même si des remplacements peuvent être envisagés dans certains cas, ou des coups de main rendus lorsque cela est nécessaire. Par conséquent, chaque membre participant aux travaux de l'exploitation réalise ses propres tâches mais reste à disposition pour donner un coup de main lorsque cela est nécessaire et à condition qu'il dispose des compétences suffisantes. Un nombre important d'agricultrices précisent qu'elles se sentent interchangeable alors qu'elles ont le sentiment que leur mari ne l'est pas.

En ce qui concerne la répartition des tâches selon leur nature, on aperçoit que celle-ci correspond encore généralement à une division classique du travail selon sexe. Les postes dont les femmes s'occupent majoritairement sont : les papiers, les soins aux nouveau-nés, la traite et les relations avec le comptable. 90% des agricultrices pensent par ailleurs assumer la majorité des tâches ménagères. Même si ce phénomène dépasse le milieu agricole, sans conteste, l'assignation des femmes au travail domestique limite leur temps disponible pour le travail agricole. Et si la majorité des agricultrices dit être en charge du ménage, ce n'est pas pour autant que les maris sont absents de la sphère familiale, en effet, 73% des agricultrices se sentent globalement satisfaites de l'implication de leur mari dans la vie de famille. Les femmes sont généralement responsables de la charge administrative mais paradoxalement, ce sont souvent les hommes qui se rendent aux réunions, aux séances d'informations et qui s'impliquent dans les réseaux professionnels. Ces tâches sont par ailleurs souvent mentionnées comme une source de stress. La traite et le soin aux nouveau-nés restent des activités très souvent assumées par les femmes. Les agricultrices justifient cette attribution par leurs qualités de patience et de douceur avec les animaux. Plusieurs agricultrices font remarquer que la plupart de ces tâches sont réalisées loin des regards et contribuent de ce fait à l'invisibilité de leur travail. Les deux activités les plus

souvent réalisées par des hommes sont les travaux en champs en général (87%) et la conduite des machines agricoles (dans 91% des cas). Cependant, 81% des femmes savent conduire un tracteur, mais seulement la moitié dit apprécier le faire. Dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, aucune femme n'y participe. Quelques femmes échappent toutefois à cette division classique du travail, c'est par exemple le cas d'une maraîchère bio. Celle-ci travaille avec un associé. Lui s'occupe plutôt de tout l'aspect administratif, du magasin et du système de paniers et elle s'occupe plutôt de tous les travaux en champs. C'est d'ailleurs la culture en elle-même et le contact avec les plantes qui constitue sa première source de plaisir dans son métier.

Plusieurs femmes trouvent par ailleurs que les avancées technologiques ont plus profité aux hommes qu'aux femmes, étant donné que les évolutions ont touché de manière plus importante les travaux en champs et que les hommes s'occupent majoritairement de ces travaux-là, comme cela a pu être confirmé par les résultats de cette étude.

Sur les exploitations réalisant plusieurs activités et où il y a de l'élevage, les femmes semblent souvent plus actives et plus présentes et réalisent globalement plus de travaux manuels que dans les exploitations spécialisées en grandes cultures.

Le contact avec les bêtes est une des sources de bonheur au travail la plus citée, mais constitue paradoxalement également une source de stress (à cause des vèlages et des maladies), une entrave à leur liberté et un facteur contraignant dans la gestion de leur temps.

Certains types d'exploitations permettent d'arrêter sans trop de contraintes les activités de l'exploitation pendant une ou deux semaines, à une ou deux reprises par an, c'est le cas des exploitations qui font de l'élevage de volailles ou celles qui font uniquement des cultures. Dans les exploitations où les animaux nécessitent un soin continu par contre, une absence ne s'improvise pas. Environ la moitié des agricultrices prennent des vacances et environ la moitié des agricultrices s'accordent des moments pour réaliser des activités qui ne sont pas en lien avec leur métier. Les agricultrices plus âgées prennent plus de vacances que leurs cadettes, ce qui s'explique en partie par la possibilité de laisser un de leurs enfants s'occuper de la ferme pendant leur absence.

La gestion du temps est par ailleurs le premier défi cité par les agricultrices. Celui-ci sous-tend les efforts à consentir pour trouver un équilibre entre vie de famille, travail, temps pour soi et couple mais aussi le décalage parfois ressenti vis-à-vis de la charge horaire, par rapport au restant de la société.

L'emploi du temps surchargé est d'ailleurs le principal frein que les agricultrices identifient pour le lancement d'activités de diversification ou l'introduction d'innovations, les autres raisons citées sont la réticence du mari et les normes et les contrôles trop lourds mais aussi les incertitudes financières.

Même si les agricultrices notent des évolutions à ce niveau-là et que la majorité (trois quarts) se sent satisfaite de la reconnaissance qu'on leur attribue pour le travail qu'elles effectuent, un certain nombre d'agricultrices pointent encore quelques clichés qui persistent et souhaiteraient parfois recevoir plus de reconnaissance pour des tâches, telles que le ménage et les tâches administratives. L'acteur qui selon les agricultrices, reconnaît le moins leur travail est le grand public et cela sans distinction par rapport au genre.

Les exploitations se caractérisent par une forme dominante d'installation qui reste encore celle d'une transmission préférentielle à un garçon. Aujourd'hui la pénurie des successeurs bouleverse les schémas classiques. Ainsi les filles peuvent saisir cette chance si elles le souhaitent. Par ailleurs 83% des agricultrices de plus de 46 ans sont potentiellement désireuses de transmettre leur exploitation (un peu plus de la moitié souhaitent la transmettre et environ 30% estiment que la question n'est pas encore d'actualité). La condition pour la majorité d'entre elles, est qu'il s'agisse d'un véritable souhait de la part de leur enfant. Les deux principaux éléments qui reviennent dans les témoignages des agricultrices qui n'envisagent pas de transmettre

leur exploitation (14% des agricultrices interrogées), sont la perte d'intérêt pour leur métier et le fait de ne pas pouvoir compter sur l'aide ou le soutien d'un conjoint ou d'un partenaire.

Les questions d'ordre financier ont suscité l'intérêt des agricultrices, pour lesquelles, dans deux tiers des cas les revenus semblent suffisants pour assurer le développement de l'exploitation et pour couvrir les besoins de la famille. L'activité agricole nécessitant des investissements continus, l'excédent dégagé des activités est prioritairement réinjecté dans l'outil de production plutôt que dans la constitution d'une épargne. Par ailleurs, neuf agricultrices sur dix trouvent leur niveau d'endettement surmontable. Dans la majorité des exploitations les femmes ne perçoivent pas de salaire pour les tâches qu'elles effectuent au sein de l'exploitation, mais recourent plutôt à un système de pot commun.

Un des objectifs de l'étude était de déterminer les différents besoins des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté. Le premier besoin qu'elles citent de manière bien plus importante que d'autres est celui d'une information fiable, cohérente et bien vulgarisée. En effet, beaucoup d'agricultrices se sont dites insatisfaites quant à la fiabilité de l'information et la manière dont elle est relayée et rendue publique actuellement.

Le second besoin le plus cité par les agricultrices interrogées est celui de pouvoir se retrouver avec d'autres femmes et d'échanger sur des thèmes qui les concernent et cela, à des horaires appropriés. Les agricultrices ont par ailleurs formulé à plusieurs reprises le souhait de pouvoir assister à des ateliers destinés à leur fournir des outils pour l'organisation de leur travail, pour améliorer leur gestion du temps et pour mieux répondre aux demandes de l'administration. L'administration en général a constitué l'objet de nombreuses plaintes de la part des agricultrices, dont elles attendent plus de flexibilité, un allègement de leurs demandes et une diminution des erreurs qu'elles commettent.

Les agricultrices sont généralement désireuses de pouvoir continuer à se former, à condition que ces formations puissent s'intégrer dans leur emploi du temps. Les formations pour lesquelles les agricultrices montrent le plus d'intérêt sont celles destinées à diversifier les activités de l'exploitation, celles qu'elles considèrent d'ordre technique, pour se perfectionner dans un de leurs domaines de production et celles pour approfondir leurs connaissances en informatique. D'autres souhaits de formations ayant été cités sont, des formations professionnalisantes et destinées à changer d'orientation professionnelle et des visites dans d'autres fermes pour profiter de l'expérience d'autres agriculteurs.

Quatre agricultrices sur cinq possèdent un outil informatique, ce qui est une grande évolution par rapport à 2004. L'étude réalisée cette année-là avait mis en évidence que rares étaient les exploitations détenant un ordinateur. Actuellement 43% des agricultrices interrogées utilisent des programmes spécifiques pour la gestion de leur exploitation.

Une question visait à connaître le niveau de satisfaction de l'agricultrice en matière de soutien et d'accompagnement dans cinq circonstances différentes, à savoir : la gestion du personnel, la transmission, la gestion des problèmes personnels, les statuts et les droits sociaux et la gestion administrative de l'exploitation. Il est apparu dans les réponses des agricultrices que celles-ci se sentent globalement satisfaites du soutien qui leur est proposé. Un interlocuteur très important et fréquemment cité par les agricultrices en ce qui concerne le soutien et l'accompagnement dans la gestion administrative de l'exploitation et les statuts et les droits sociaux est le comptable, ce terme générique utilisé par les agricultrices reprend le conseiller technico-économique, le comptable et le banquier. Un autre acteur fréquemment cité est l'organisation professionnelle agricole. Celle ayant été la plus citée est la Fédération Wallonne des Agriculteurs. En ce qui concerne les questions relatives à la transmission et à la gestion du personnel, un grand taux d'abstention a été comptabilisé. Ceci s'explique par le fait que peu d'exploitations sondées font appel à de la main d'œuvre en ce qui concerne la gestion du personnel. Le faible taux de réponse concernant la transmission s'explique par le fait que souvent elle n'est pas d'actualité, par ailleurs celle-ci ne semble pas toujours préparée longtemps à l'avance.

C'est pour la gestion de leurs problèmes personnels qu'un certain nombre d'agricultrices ne se sont pas toujours senties suffisamment accompagnées. Par ailleurs, un grand nombre d'agricultrices disent régler leurs problèmes personnels en famille, seules ou en couple. Les agricultrices expliquent leur réticence de se tourner vers une personne ou organisme extérieur par le souhait de régler les problèmes en priorité dans la sphère privée, par la méconnaissance des structures existantes et parfois le manque de confiance accordé à ces dernières et finalement certaines agricultrices ont évoqué le tabou d'avouer lorsque la situation devient trop difficile. Un des besoins formulés par les agricultrices est de pouvoir profiter d'une structure de médiation lors de conflits et de pouvoir compter sur l'écoute d'une personne. Les agricultrices ayant formulé cette demande semblent plutôt en recherche d'une personne plutôt que d'un organisme.

Globalement, la plupart des agricultrices s'adressent à plusieurs personnes ou organismes pour obtenir un soutien ou de l'information, néanmoins beaucoup d'entre elles ainsi que leur mari, entretiennent un contact privilégié avec une personne ressource. Cette personne peut être un comptable, un consultant, un membre d'un service extérieur... Ce qui caractérise ce contact privilégié est souvent lié à la confiance qui lui est accordée de par ses conseils de qualité et la relation de longue date. Ces agricultrices entretenant un contact privilégié se disent souvent satisfaites du soutien qu'elles reçoivent en matière de gestion administrative et qualifient cette personne de compétente et efficace.

2 INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

2.1 INTRODUCTION

Alors que les besoins, les modes de production et les politiques en termes de production alimentaire wallonnes évoluent, la femme agricultrice joue et jouera un rôle important pour l'avenir de notre société [...] Et pourtant, être une femme agricultrice n'est pas toujours aisé : place et implication dans l'exploitation, image et reconnaissance de la femme dans le secteur agricole et en dehors, difficultés de respect des droits sociaux de base, outils et formations parfois non adaptés, gestion de la vie de famille, etc. Mais comment apporter à ces femmes le soutien et l'aide dont elles ont besoin pour gérer au mieux leur métier d'agricultrice et leur vie de femme? Comment envisagent-elles leur métier et comment voient-elles l'avenir de la femme en agriculture ?

C'est dans ce contexte que le Réseau wallon de Développement Rural a souhaité initier une réflexion permettant de répondre à ces questionnements.

La présente étude vise donc à comprendre quelles sont les préoccupations actuelles des agricultrices et, partant, à envisager des pistes d'actions permettant de leur apporter un soutien adapté. L'étude a été réalisée par l'Unité d'Economie et Développement rural de l'ULg – Gembloux Agro-Bio Tech (UEDR) et pilotée par un Comité d'Accompagnement composé de représentants du Réseau wallon de Développement rural (RwDR), de l'Union des Agricultrices wallonnes (UAW) et de la Fédération unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA).

Pour répondre à ces objectifs, le choix méthodologique s'est tourné vers une enquête de terrain. Des entretiens ont été réalisés avec 75 agricultrices dans 10 communes (Bullange, Chièvres, Hamois, Hannut, Jodoigne, Nivelles, Philippeville, Sprimont, Vaux-sur-Sure et Virton). Les agricultrices qui ont été ciblées sont celles s'impliquant sur une exploitation agricole, que ce soit à temps plein, à temps partiel voire même en sus d'un travail à temps plein à l'extérieur de l'exploitation.

Le présent rapport est divisé en quatre parties comme suit :

- 1) La méthodologie utilisée pour réaliser l'étude
- 2) Une note sur les statuts
- 3) L'analyse des résultats
- 4) Les conclusions et recommandations
- 5) Une liste d'ouvrages d'intérêt et liés à la problématique étudiée

Certains résultats d'une étude similaire réalisée en 2004 par l'UEDR et l'UAW sont intégrés à la présente étude et mis en regard avec des résultats actuels. Ces comparaisons permettent de pointer les éventuelles évolutions ayant eu lieu au cours de ces dix dernières années.

2.2 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les différentes dimensions à explorer pour répondre à la finalité de l'étude : « mieux comprendre les agricultrices pour leur apporter un soutien adapté », ont été prises en considération et structurées en cinq objectifs spécifiques:

1. Déterminer le portrait des agricultrices,
2. Caractériser le métier d'agricultrice,
3. Caractériser l'exploitation sur laquelle elles travaillent,
4. Déterminer les besoins des agricultrices en lien avec leur métier,
5. Déterminer le niveau d'information des agricultrices.

L'utilisation de ces cinq objectifs spécifiques dans la conception de l'enquête est développée plus en détail dans la suite du document.

2.3 MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique peut être articulée autour de quatre phases présentées dans cette section. Elles concernent l'échantillonnage au sein de la population-cible, la conception du questionnaire, l'administration de l'enquête et l'analyse des résultats.

Certaines difficultés méthodologiques ont été rencontrées, en particulier en ce qui concerne la conformité de l'échantillonnage vis-à-vis des objectifs fixés a priori. Ces difficultés et les options qui ont été prises pour les surmonter sont exposées en détail en annexe 1.

2.3.1 ECHANTILLONNAGE AU SEIN DE LA POPULATION-CIBLE

La première activité a été de déterminer la structure de l'échantillon des exploitations. Une procédure de sélection des communes a été mise au point afin d'opérer un choix raisonné du territoire d'enquête. Compte tenu des contraintes de temps et des moyens disponibles (nombre d'enquêteurs, déplacements pour se rendre au sein des exploitations, durée de l'entretien, disponibilité des agricultrices, etc.), il a d'emblée été décidé de limiter le territoire d'enquête à dix communes. Le choix de ces communes s'est tout d'abord fait selon un système de cotation basé sur trois critères :

- 1) Le nombre total de femmes exploitantes ou conjointes aidantes par commune,
- 2) La proportion de femmes exploitantes par rapport au nombre total d'exploitants des deux sexes confondus par communes,
- 3) Le nombre d'exploitations.

Les données relatives aux trois critères proviennent de l'enquête agricole de 2012. Le premier critère a pour objectif de cibler des communes où un nombre important de femmes travaillent (exploitantes et conjointes aidantes¹) au sein d'exploitations agricoles. Le deuxième critère a pour objectif de cibler des communes présentant une proportion importante de femmes exploitantes afin de bien représenter cette catégorie. Le troisième critère a été choisi pour maximiser les chances d'atteindre les objectifs d'échantillonnage de chaque commune.

Le score final à la base de la classification est obtenu en additionnant la position de chacune des communes par rapport aux trois critères choisis. Sur base de ce score final, on obtient un classement de communes dont le

¹ Statut social donné par défaut et ne pouvant être attribué à une femme qui a déjà un autre emploi externe à l'exploitation ou à une femme au foyer, cf. section sur les statuts pour plus de renseignements)

score varie de 0 à 12. Les communes choisies prioritairement sont celles qui ont obtenu le meilleur score final (le score le plus élevé).

Des contraintes additionnelles ont été appliquées :

- 4) Les 9 régions agricoles doivent être représentées,
- 5) Les 5 provinces doivent être représentées.

Le choix d'ajouter un critère additionnel relatif à la région agricole découle de l'hypothèse que les secteurs de spécialisation des exploitations agricoles sont corrélés aux régions agricoles. Cette hypothèse a été prise en compte en tant que contrainte dans le choix des communes. Le secteur de spécialisation n'a pas constitué un critère de sélection dans un premier temps mais il a été ajouté à posteriori comme critère d'analyse. Ce point sera développé à la suite du document (cf. annexe 1, section 8.1).

Cette procédure a permis de retenir les dix communes représentées sur la carte suivante. En vue d'assurer une bonne représentativité, un taux d'échantillonnage de 20% du nombre total de femmes exploitantes ou conjointes aidantes (enquête agricole de 2012) présentes sur les 10 communes a été visé, portant la taille de l'échantillon à 75 enquêtes.

Le tableau suivant précise les caractéristiques des 10 communes sélectionnées selon les critères d'échantillonnage, ainsi que le nombre objectif d'entretiens à effectuer. La liste des communes sélectionnées est consultable dans le Tableau 1 et leur localisation géographique dans la Figure 1.

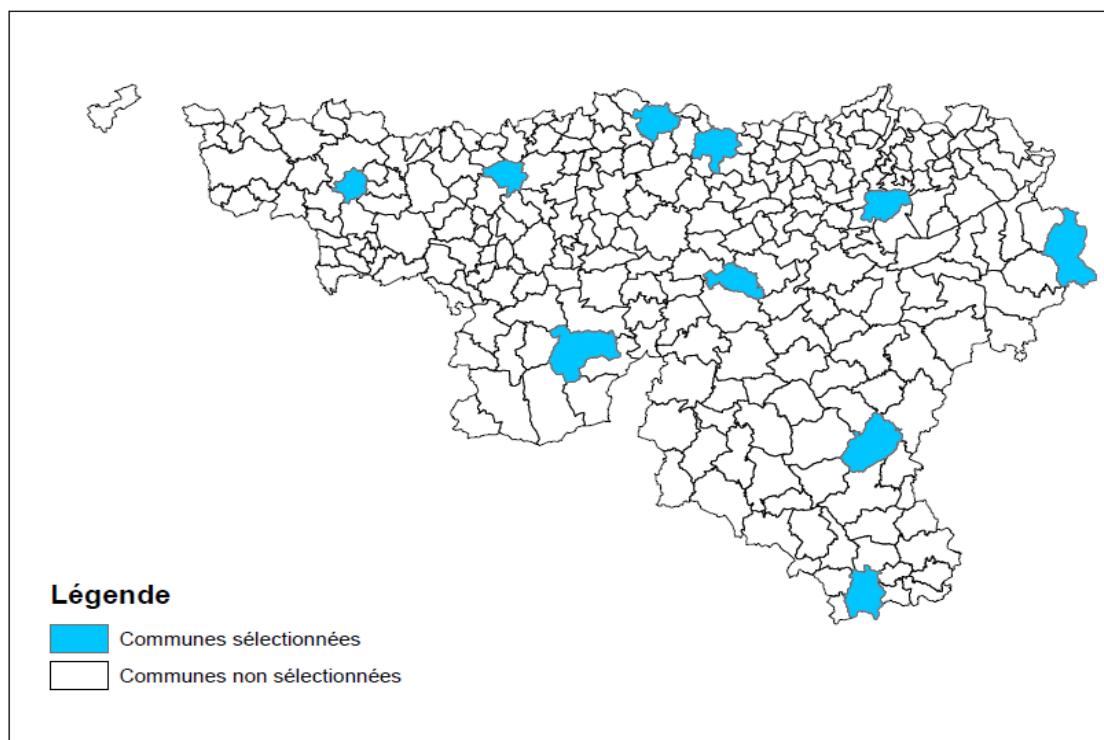


FIGURE 1: LOCALISATION DES COMMUNES SÉLECTIONNÉES.

TABEAU 1: CARACTÉRISATION DES COMMUNES SÉLECTIONNÉES EN FONCTION DES CRITÈRES D'ÉCHANTILLONNAGE RETENUS : NOMBRE D'EXPLOITATIONS TOTALES, NOMBRE TOTAL DE FEMMES EXPLOITANTES ET CONJOINTES AIDANTES, PROPORTION DE FEMMES EXPLOITANTES, RÉGION AGRICOLE ET PROVINCE ET NOMBRE OBJECTIF D'ENTRETIENS PAR COMMUNE.

Communes sélectionnées	Nombre total d'exploitations 2012	Nombre total de femmes exploitantes ou conjoint aidant 2012	% d'exploitantes femmes	Région agricole	Province	Echantillon objectif
VAUX-SUR-SÛRE	128	69	23,80%	Ardennes	Luxembourg	14
BULLANGE	127	61	23,10%	Haute Ardenne	Liège	12
JODOIGNE	91	36	22,40%	Limoneuse	Brabant wallon	7
NIVELLES	70	31	19,70%	Sablo-Limoneuse	Brabant wallon	6
CHIÈVRES	61	30	22,00%	Limoneuse	Hainaut	6
HAMOIS	76	29	18,20%	Condroz	Namur	6
PHILIPPEVILLE	106	38	16,00%	Famenne/Fagn e	Namur	8
HANNUT	119	27	14,00%	Limoneuse	Liège	5
VIRTON	41	24	29,30%	Jurassique	Luxembourg	5
SPRIMONT	78	28	11,80%	Herbagère	Liège	6
TOTAL		373				75

Source : DGSIE [SPF Économie], recensement agricole et horticole de mai 2012

2.3.2 CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

La première phase de l'élaboration du questionnaire a commencé au moment où les objectifs spécifiques de l'étude ont été répertoriés. Une fois les objectifs spécifiques définis et validés, la conception du questionnaire a consisté en une traduction et une décomposition de ces objectifs spécifiques en questions, pour tenter d'y répondre. Cette première étape a donné naissance à une ébauche de questionnaire qui a fait l'objet de remaniements successifs, effectués en tenant compte des remarques formulées par le Comité de pilotage.

Les questions ont été agencées dans deux questionnaires d'enquête : un questionnaire préliminaire, destiné à être administré par téléphone et un questionnaire approfondi destiné à être administré en face-à-face. Le premier questionnaire comportait 17 questions fermées. Les objectifs de ce premier contact téléphonique étaient de :

- Déterminer si une femme travaillait à temps partiel ou à temps plein sur l'exploitation,
- Administrer le premier questionnaire (d'une durée approximative de 5 minutes),
- Déterminer si l'agricultrice avait un profil intéressant, en fonction des critères de sélection additionnels (cf. suite du document),
- Prendre rendez-vous pour réaliser l'entretien approfondi.

Le deuxième questionnaire a été administré en face-à-face, à quelques exceptions près (3 enquêtes réalisées par téléphone et 3 questionnaires d'enquêtes remplis par les agricultrices à leur domicile). L'objectif de ce deuxième questionnaire était de poser les questions destinées à répondre aux sous-objectifs. Le questionnaire comportait 87 questions fermées et 41 questions ouvertes. Le temps nécessaire pour réaliser l'entretien et remplir le questionnaire était généralement compris entre trois quarts d'heure et une heure et demie. Les entretiens en face-à-face se sont à chaque fois déroulés avec l'agricultrice sans autres membres de la famille (à deux exceptions près, où une jeune fille assistait à l'entretien).

Les résultats attendus des deux questionnaires sont repris dans le Tableau 2. Ce tableau est structuré selon les objectifs spécifiques et fait le lien avec la numérotation des questions telles qu'elles apparaissent dans le questionnaire. Les deux questionnaires sont consultables en annexe 3 et 4 (sections 8.3 et 8.4 respectivement).

TABEAU 2: STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE RÉALISÉ EN FONCTION DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Sous-objectifs	Résultats attendus	N° questions
1/ Déterminer le portrait des agricultrices	Cette partie vise à récolter les deux critères de sélection supplémentaire à savoir l'âge et le statut juridique des agricultrices (T14 et T8) (voir section suivante). Ces critères constitueront des critères d'analyse lors de l'analyse des résultats. D'autres informations générales seront également récoltées dans le cadre de ce sous-objectif, telles que :	
	L'état civil, le nombre d'enfants, le lien de parenté avec l'exploitant, la manière dont les agricultrices sont entrées en contact avec le milieu agricole, le nombre d'années depuis lequel elles sont installées, le niveau de formation des agricultrices et le pourcentage de femmes cotitulaires des droits de production	T5 → T13 F13 → F15 F42
2/ Caractériser le métier d'agricultrice	Ce deuxième objectif cherche à caractériser le métier d'agricultrice. Plusieurs grands thèmes à explorer ont été dégagés. Ceux-ci sont listés ci-dessous et suivis des résultats attendus :	
	Les activités/tâches de l'agricultrice : Répartition des principales activités de l'exploitation selon le sexe, identification des personnes détenant le pouvoir décisionnel.	F25 → F33.1
	La pratique d'un autre métier : Données concernant la pratique d'un autre métier. Raisons liées à la pratique de cet autre métier. Informations sur la pratique d'un éventuel autre métier avant d'avoir commencé celui d'agricultrice.	T15, T16 F5 → F12
	Le temps libre et les activités non rémunératrices : Réponse à la question : les agricultrices prennent-elles des congés ?, fréquence des activités non liées à une profession, gestion du temps sur l'exploitation lors d'absences, sentiment de l'agricultrice vis-à-vis du temps libre dont elle dispose, identification des tâches qui posent problème.	F20 → F24
	Les défis du métier : Raisons pour lesquelles les agricultrices ont choisi leur métier, attraits du métier actuellement, principaux défis auxquels se confrontent les agricultrices, sentiment de reconnaissance de l'agricultrice vis-à-vis de différents acteurs, niveau de stress et principales raisons invoquées.	F1, F2, F3, F4, F34, F35, F61, F62
	L'avenir du métier vu par l'agricultrice : Principaux défis à venir selon les agricultrices.	F4
3/ Caractériser l'exploitation sur laquelle elles travaillent	Le 3 ^{ème} objectif vise à déterminer les caractéristiques principales de l'exploitation sur laquelle travaille l'agricultrice. Plusieurs grands thèmes à explorer ont été dégagés. Ceux-ci sont listés ci-dessous et suivis des résultats attendus :	
	Caractérisation de l'exploitation : Forme juridique de l'exploitation, activité(s) principale(s) de l'exploitation, surface de l'exploitation, nombre d'animaux, types de diversification réalisés, reprise ou création ?	T1 → T4 F36, F37, F41, F43, F44
	Informations sur la cohabitation de plusieurs générations : Nombre de générations présentes sur l'exploitation, avantages et inconvénients de vivre à plusieurs générations sur une même exploitation selon l'agricultrice.	F45 → F51
	L'avenir de l'exploitation : Changements et innovations envisagés, souhait de transmettre l'exploitation, raisons invoquées.	F36 → F40, F72 → F79
	Le revenu de l'exploitation : Manière dont le revenu est fiscalement déclaré, manière dont les revenus sont attribués aux différents travailleurs familiaux sur l'exploitation, sentiment de l'agricultrice par rapport au niveau d'endettement, sentiment de l'agricultrice par rapport au revenu dégagé par les activités menées sur l'exploitation.	F52 → F57
4/ Déterminer les besoins des agricultrices en lien avec leur métier	Les différents résultats attendus pour répondre à ce quatrième objectif sont les suivants :	
	Satisfaction des agricultrices concernant l'aide disponible dans différentes circonstances, besoins et attentes spécifiques identifiés par les agricultrices.	F60, F63
5/ Déterminer le niveau	Les différents résultats attendus pour répondre à ce cinquième objectif sont les suivants :	

d'information des agricultrices	Liste des organismes et personnes auxquels s'adressent les agricultrices dans différentes circonstances, formations suivies par les agricultrices au cours des cinq dernières années, formations susceptibles d'intéresser les agricultrices, niveau de connaissance des agricultrices concernant les statuts juridiques, niveau d'utilisation d'outils informatiques, principaux sites webs consultés.	F16 → F 19 F59, F64 → F71
--	---	---------------------------------

2.3.3 ADMINISTRATION DE L'ENQUÊTE

► Addition de deux critères de sélection à priori

Deux critères de sélection additionnels ont été établis lors d'une réunion avec le comité de pilotage, à savoir, la surreprésentation des agricultrices de moins de 35 ans (objectif initial de 30%) ainsi que la représentation des statuts d'indépendantes à titre principal. La prise en compte de ces deux critères supplémentaires est intervenue lors du premier contact téléphonique.

Dans ce sens, la composition de l'échantillon n'est pas fidèle à celle de la population parent. Les résultats obtenus seront analysés de manière globale et selon les critères de sélection retenus. Pour cette raison, les critères d'échantillonnage sont également appelés critères d'analyse.

La sélection des exploitations aurait également pu être guidée par d'autres paramètres pouvant influencer le comportement des agricultrices, tels que la présence d'un successeur, la main-d'œuvre disponible sur l'exploitation, la nature de l'activité agricole (principale ou complémentaire), le temps de travail consacré à l'activité (temps plein ou partiel), etc. Cependant, il n'est pas aisé d'obtenir des informations aussi précises en raison de leur confidentialité, d'une part, et d'autre part, la caractérisation du profil des agricultrices wallonnes étant l'un des objectifs poursuivis, il importait de ne pas baliser exagérément l'échantillon d'agricultrices rencontrées.

► Création des listes d'exploitations

Initialement, il avait été prévu que des listes d'exploitations seraient mises à disposition des enquêteurs par l'administration. Les listes n'ayant finalement jamais été transmises, la décision fut prise de créer des listes d'exploitations à contacter sur base de recherches internet sur plusieurs sites dont l'énumération est consultable en annexe 8.2.

Afin de trouver des profils particuliers pour rencontrer les objectifs d'échantillonnage, ou lorsqu'il était difficile de constituer une liste, un échantillonnage de type « boule de neige² » a permis de recruter de nouveaux sujets.

Les exploitations reprises dans la liste ont été contactées par téléphone, une à plusieurs fois, afin de s'adresser à une personne pouvant donner des informations concernant :

- 1) La présence ou non d'une agricultrice travaillant sur l'exploitation,
- 2) Et dans l'affirmative, la disposition de celle-ci à répondre à une première enquête téléphonique.

Lorsque ces deux premières réponses étaient positives, l'entretien téléphonique était administré, celui-ci nécessitait une durée moyenne de 5 minutes. Les premières données récoltées ont permis de déterminer, entre autres, l'âge et le statut de l'agricultrice ainsi que l'activité dominante de l'exploitation. À l'issue d'un

² L'échantillonnage « boule de neige » est un type d'échantillonnage non probabiliste (c'est-à-dire qui ne s'appuie pas sur le hasard pour sélectionner les individus d'une population). L'échantillon « boule de neige » est aussi appelé échantillon par réseau : le premier sous-groupe d'individus interrogés identifie d'autres personnes appartenant à la population. Ces derniers sont admis dans l'enquête s'ils n'y sont pas déjà présents. Cette opération avait avant tout pour but, dans le cas de la présente étude, d'augmenter la taille de l'échantillon et d'identifier des agricultrices répondant à un profil particulier (principalement les agricultrices de moins de 35 ans).

minimum de 1000 appels téléphoniques, 91 entretiens téléphoniques ont été réalisés. Ces 91 entretiens téléphoniques ne concernent que 9 communes, en effet un problème linguistique a été rencontré avec la commune de Bullange.

Le choix des exploitations, parmi les 91 ayant accepté la première enquête téléphonique, a dépendu, principalement de l'acceptation ou non de l'agricultrice de poursuivre l'enquête lors d'un entretien approfondi en face-à-face et de son âge. En ce sens, la composition de l'échantillon est influencée par la disposition de l'agricultrice à accorder du temps pour répondre au questionnaire d'enquête.

► **Addition d'un critère d'analyse à posteriori**

Lors de l'analyse des premiers résultats de l'enquête, il est apparu que les exploitations dont les activités dominantes étaient les grandes cultures, étaient sous-représentées par rapport à la distribution des exploitations selon leur OTE en Wallonie. Le comité de pilotage s'est inquiété de cette sous-représentation. Une analyse plus détaillée de l'échantillon a permis d'expliquer cette sous-représentation (consultable dans l'annexe 8.1 Difficultés rencontrées lors de la constitution de l'échantillon).

Toutefois, pour tenter de redresser l'échantillon afin de mieux représenter les exploitations spécialisées en grandes cultures par rapport à la composition de l'échantillon théorique selon l'OTE des exploitations et selon les communes sondées, le choix a été fait d'augmenter la taille de l'échantillon en y ajoutant cinq exploitations spécialisées en grandes cultures. Il a également été décidé d'intégrer l'activité dominante de l'exploitation comme critère d'analyse supplémentaire.

Pour cela de nouvelles listes d'exploitations susceptibles d'être spécialisées en grandes cultures ont été constituées. Sur base de ces listes des contacts téléphoniques ont été réalisés pour déterminer si le profil des femmes correspondait. À l'issue de ces contacts, une seule agricultrice correspondant au profil a pu être identifiée. Le choix a alors été fait de ne pas réaliser cet entretien supplémentaire compte tenu des contraintes de temps et des moyens disponibles.

À ce stade, il est important de noter que la structure de l'enquête ne prévoyait pas de déterminer les caractéristiques des femmes refusant de poursuivre l'enquête (soit à cause de leur non-disponibilité, soit à cause de leur non-implication dans l'exploitation) afin de dresser leur profil. Il n'a donc pas été possible de déterminer, par une approche chiffrée, quelles catégories de femmes n'ont pas répondu à l'enquête (par exemple en fonction des activités dominantes de l'exploitation).

2.3.4 ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Un formulaire d'encodage et une base de données ont été conçus afin de pouvoir saisir toutes les informations récoltées via les questionnaires y compris les informations issues de questions ouvertes ou de remarques émises par les agricultrices. Cette démarche a permis de tenir compte de toutes ces informations dans l'analyse des données et de les restructurer en fonction du plan d'analyse.

La priorité de l'analyse a été donnée à une approche globale portant sur l'ensemble de l'échantillon mais elle a été complétée par une approche selon l'âge et le secteur de spécialisation.

En ce qui concerne plus spécifiquement les questions ouvertes, un travail minutieux de dépouillement a permis de synthétiser les opinions individuelles afin de restituer le plus fidèlement possible les informations recueillies. Ces opinions ont ensuite été organisées autour d'idées centrales en prenant en compte la fréquence des occurrences. Certaines réflexions et remarques faites par les agricultrices ont été sélectionnées et jointes aux résultats pour apporter des nuances et un complément d'information dans certains cas.

3 NOTE SUR LES STATUTS

3.1 INTRODUCTION

À ce stade il est intéressant d'aborder l'aspect des statuts pour deux raisons principales. Premièrement car la connaissance des implications des différents statuts est nécessaire pour une bonne lecture des résultats qui seront présentés à la suite du document. Par ailleurs, une étude similaire intitulée « Étude sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne » a été menée au moment où s'opéraient d'importants changements au niveau du statut de conjoint aidant. Aujourd'hui, soit environ dix ans après, un bilan visant à identifier les implications de ces changements peut être réalisé. Afin de rafraîchir les mémoires, un bref historique du statut de conjoint aidant sera présenté, ainsi qu'un descriptif des principaux statuts que peut occuper une agricultrice sur une exploitation agricole.

3.2 BREF HISTORIQUE DU STATUT DE CONJOINT AIDANT

▶ Avant 1989

Jusqu'alors beaucoup de travailleurs indépendants étaient, de manière peu visible, aidés par leur conjoint. Ces conjoints bénéficiaient de droits dérivés de l'époux, travailleur indépendant à titre principal, ce à travers les cotisations sociales que ce dernier payait. De ce fait, le conjoint-aidant ne disposait d'aucune protection sociale propre, entraînant sa précarité en cas de séparation, de divorce ou de décès du travailleur indépendant.

▶ À partir du 14 décembre 1989

En 1989, les conjoints aidants, reconnus comme travailleurs-aidants, pouvaient s'affilier volontairement, à l'assurance les protégeant en cas d'incapacité à aider son conjoint, lors d'invalidité et pendant la période de maternité (loi du 14 décembre 1989). Cette assurance volontaire a eu peu de succès. Constatant des manquements graves, en matière de protection sociale pour ces conjoints, le Parlement européen a prié les différents États européens de se mettre en ordre. Ces changements surgissent également de la demande d'organisations professionnelles féminines revendiquant la reconnaissance du travail des femmes, notamment à travers l'existence d'un statut juridique et social. Dans le cadre de la Loi-Programme du 14 décembre 2002, de nouveaux droits et de nouvelles obligations furent apportés, dans le but de protéger individuellement les épouses et les époux de travailleurs indépendants n'ayant pas de protection sociale propre. Le régime particulier de conjoint aidant est alors entré en vigueur en deux phases :

▶ À partir du 1^{er} janvier 2003

Le **mini-statut** pour les conjoints aidants d'indépendants a été créé en 1990, celui-ci est resté facultatif jusqu'au 1^{er} janvier 2003, date à laquelle il est devenu obligatoire notamment pour toutes les femmes d'agriculteurs, quel que soit leur âge. Le mini-statut ouvre le droit aux prestations et aux indemnités lors d'incapacité de travail, d'invalidité et lors de la période de maternité. Celui-ci est octroyé moyennant une cotisation sociale trimestrielle relativement peu élevée et calculée sur les revenus de l'indépendant aidé.

Le **maxi-statut** est venu s'ajouter en 2003. Cette cotisation est restée volontaire jusqu'au 30 juin 2005. Le maxi-statut permet de bénéficier d'une protection plus complète : pension, prestations familiales, soins de santé, incapacité de travail...

▶ À partir du 1^{er} juillet 2005

À partir de cette date, le maxi-statut est devenu obligatoire pour tous les conjoints aidants, à l'exception :

- Des conjoints aidants nés avant 1956, qui n'y sont pas obligés mais qui doivent néanmoins obligatoirement cotiser au mini-statut.
- Des conjoints qui déclarent sur l'honneur ne pas ou ne plus apporter effectivement d'aide à leur conjoint.

▶ La cotitularité des droits de production

Depuis 2007, tout conjoint aidant, sur une exploitation gérée par une ou des personnes physiques est réputé être un des exploitants agricoles de cette exploitation et par conséquent un des gestionnaires de cette exploitation. Les conjoints deviennent donc gestionnaires en commun de leur exploitation et titulaires indivis des quotas et droits octroyés administrativement. Pour tous les actes de gestion à caractère permanent, soit dans la quasi-totalité des documents à renvoyer à l'administration, les cotitularisés devront signer ensemble. En principe tous les conjoints aidants deviennent automatiquement cotitulaires, sauf si ils refusent.

La cotitularisation modifie l'identification de l'exploitation sans reprise ou transfert de celle-ci. Il s'agit d'une adaptation de la dénomination du producteur titulaire des droits attribués par l'administration et n'a donc aucun effet ou lien avec la notion de propriété des moyens de production ou de patrimoine.

3.3 PRINCIPAUX STATUTS

Actuellement, les statuts les plus courants pour les femmes au sein d'une exploitation sont les suivants :

Le conjoint aidant : Depuis 2003 toutes les personnes mariées ou cohabitant contractuellement avec un travailleur indépendant, sont considérées comme des conjoints aidants. Selon la législation, un conjoint possède la qualité de conjoint aidant, s'il est le partenaire d'un travailleur indépendant (marié ou contrat de cohabitation) et si :

- Il aide effectivement (au moins 90 jours par an), son partenaire
- N'a pas de revenu dépassant 3.000€ brut, provenant d'une activité professionnelle indépendante
- N'a pas de revenu personnel provenant d'une activité professionnelle non indépendante, ni un revenu de remplacement

Les conjoints aidants qui sont assujettis au statut social complet paient des cotisations comme un indépendant à titre principal. Ces cotisations sont calculées en fonction de leurs propres revenus et leur permettent d'être couverts pour les soins médicaux, les prestations familiales, la pension et l'aide à la maternité.

L'indépendant à titre principal : Le travailleur indépendant est une personne qui exerce en Belgique une activité professionnelle en raison de laquelle elle n'est pas engagée dans les liens d'un contrat ou d'un statut. Il n'existe pas de lien de subordination. C'est donc quelqu'un qui n'a pas la qualité de travailleur salarié ou de fonctionnaire. A ce titre, il bénéficie d'un statut social propre et est assujetti à un régime spécifique en matière de sécurité sociale.

L'indépendant à titre complémentaire : Un travailleur indépendant peut choisir d'exercer son activité à titre complémentaire. Dans ce cas, il bénéficie de la couverture sociale qui est assurée par son activité salariée (exercée au moins à mi-temps) ou par un autre statut (ex. : pensionné). Il doit cependant également être assujetti au statut social des travailleurs indépendants et ce, à titre complémentaire et payer des cotisations sociales.

L'aidant : L'aidant est une personne physique qui assiste ou remplace un travailleur indépendant dans l'exercice de son activité sans être liée par un contrat de travail. L'aidant est souvent mais pas nécessairement un membre de la famille de l'indépendant. L'aidant ne peut agir que pour une personne physique et pas pour une société. Il est toutefois admis que l'on puisse agir en tant qu'aidant d'un mandataire d'une société. Attention, l'aidant ne peut pas être le conjoint du travailleur indépendant.

L'aidant est également soumis au statut social des travailleurs indépendant et paie des cotisations à ce titre

Femme au foyer : En Belgique, comme dans tous les pays de l'Union Européenne, la femme au foyer n'a pas de statut légal. Elle n'a pas de rémunération ni de sécurité sociale personnelle et, fiscalement, est considérée comme une personne à charge. N'étant pas demandeuse d'emploi, elle ne bénéficie d'aucune aide si elle décide d'en retrouver un. Pour ne pas être reconnue comme conjointe-aidante, la conjointe d'un agriculteur doit déclarer sur l'honneur ne pas ou ne plus apporter effectivement d'aide à son conjoint.

Salarié agricole : L'ouvrier agricole exerce sous la responsabilité du chef d'exploitation, d'un chef de cultures ou d'un responsable d'élevage. Il est lié par un contrat de travail au chef d'exploitation.

Il convient de faire remarquer qu'un certain nombre d'agricultrices travaillant à temps plein ou à temps partiel à l'extérieur de l'exploitation agricole ne bénéficient d'aucun statut pour le travail qu'elles effectuent sur l'exploitation.

4 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

4.1 NOTE SUR LES ICÔNES UTILISÉES DANS L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans la présente analyse trois icônes sont utilisés de manière à attirer l'attention du lecteur.



Cette icône indique qu'une comparaison est faite avec l'étude réalisée en 2004, intitulée : « Étude sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne ». Celle-ci fut menée par l'UAW et l'UEDR.



Cette icône met l'accent sur des liens ayant été observés dans les réponses des agricultrices lors de l'analyse, selon leur appartenance à une certaine classe d'âge, selon leur statut ou selon l'activité principale de l'exploitation.

En effet, comme cela a été abordé précédemment deux critères de sélection ont été établis lors d'une réunion avec le comité de pilotage avant de créer l'échantillon, à savoir, la surreprésentation des agricultrices de moins de 35 ans ainsi que la représentation des statuts d'indépendantes à titre principal. Ces deux critères de sélection sont également utilisés comme critères d'analyse.

Un critère d'analyse supplémentaire a été défini à posteriori (après que la constitution de l'échantillon ait été faite et après que les enquêtes aient été effectuées), il s'agit de l'activité principale de l'exploitation. Les résultats seront également analysés en fonction de ce critère.



Cette icône met l'accent sur des questions dont les réponses des agricultrices ne correspondent pas à celles auxquelles on aurait pu s'attendre (absence de réponses, grande majorité de réponses similaires, non compréhension de la question...) ou sur des réponses dont l'analyse et l'interprétation doivent être abordés avec prudence.

4.2 LIMITES ET CONTRAINTES

L'enquête auprès des agricultrices a été menée entre le mois de septembre et le mois de décembre 2014 dans dix communes. Au total 91 entretiens téléphoniques préliminaires et 75 entretiens approfondis ont été réalisés, pour un objectif initial de 75 questionnaires. Globalement, le taux de sondage sur l'ensemble des communes sélectionnées atteint 20% du nombre d'agricultrices recensées travaillant comme conjointe aidante ou exploitante, lors du recensement de mai 2012.

Pour rappel, l'échantillonnage réalisé est un échantillonnage raisonné, en ce sens qu'une des contraintes imposées lors de la sélection des agricultrices visait à ce qu'au moins 30% d'entre elles soient âgées de moins de 35 ans. L'option de surreprésenter cette catégorie d'âge, répond au souci de collecter des informations spécifique aux agricultrices plus jeunes. À cette fin, les effectifs sont mentionnés pour chaque tranche d'âge afin de témoigner de la représentativité de l'information enregistrée mais ne peuvent être utilisés pour extrapoler les résultats de l'échantillon à une population plus large.

Par ailleurs le processus de sélection des communes a mis en œuvre également d'autres critères qu'il est important de garder à l'esprit. Afin de prendre en compte cette dimension dans l'analyse, la section dédiée à la caractérisation de l'échantillon présente une comparaison entre les réponses collectées et les éventuelles divergences avec le contexte local.

Pour rappel, une liste de limites liées à l'échantillonnage est amplement discutée en annexe 1. La principale conséquence est que les exploitations spécialisées en grande culture sont sous-représentées et les exploitations « mixtes » sont surreprésentées par rapport à la typologie des exploitations wallonnes. D'autres éléments contraignants au plan méthodologique sont listés ci-dessous :

- La sélection des exploitations n'a pas pu se faire sur base d'un tirage aléatoire.
- Compte tenu des contraintes de temps et des moyens disponibles il n'a pas été possible de déterminer l'ensemble des tâches que les agricultrices réalisent au sein de l'exploitation sur une base horaire car il s'agit d'un travail long, qui demande une présence constante pendant plusieurs jours sur une exploitation.
- La sélection des exploitations n'a pas pu se faire sur base d'un tirage aléatoire.
- Éventuels biais apportés par les agricultrices, dans leur réponse à certaines questions, notamment en ce qui concerne les statuts.
- L'étude de 2004, ne présente pas d'analyse chiffrée. En cela, il est difficile de réaliser des comparaisons exactes avec les données récoltées lors de la présente étude. Toutefois, lorsque les observations faites en 2004 s'y prêteront, elles seront mises en regard avec les données de la présente étude.
- Il n'a pas été possible de déterminer, par une approche chiffrée, quelles catégories de femmes n'ont pas répondu à l'enquête (par exemple en fonction des activités dominantes de l'exploitation).



4.3 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

Le Tableau 3 ci-dessous représente les objectifs d'échantillonnage par commune (en gris clair) et le nombre d'entretiens approfondis effectivement effectués (croix noires). Le nombre d'interviews visées par commune a été respecté, excepté à Hannut et Bullange, communes pour lesquelles il manque un entretien. Deux enquêtes supplémentaires ont été effectuées dans les communes de Jodoigne et de Nivelles.

TABLEAU 3: OBJECTIFS D'ÉCHANTILLONNAGE PAR COMMUNE ET NOMBRE D'ENTRETIENS EFFECTIVEMENT RÉALISÉS.

VAUX-SUR-SÛRE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BULLANGE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
JODOIGNE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVELLES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CHIÈVRES	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
HAMOIS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PHILIPPEVILLE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
HANNUT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
VIRTON	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SPRIMONT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Comme cela transparait dans le Tableau 4, l'enquête a été menée dans neuf régions agricoles.

TABLEAU 4: NOMBRE D'ENTRETIENS MENÉS PAR ZONE AGRICOLE.

Régions agricoles	
Ardennes	14
Haute Ardenne	11
Limoneuse	18
Sablo-Limoneuse	7
Condroz	6
Famenne/Fagne	8
Herbagère	6
Jurassique	5

La répartition des agricultrices interrogées selon leur âge est illustrée dans la Figure 2 (1). Ce graphique est mis en regard avec les graphiques représentant la répartition des chefs d'exploitation selon leur âge dans les dix communes (Figure 2(2)) et en Wallonie (Figure 2(3)), selon le recensement de mai 2010. En effet, les statistiques relatives à l'âge de la main d'œuvre, par commune étaient disponibles jusqu'en 2010 et uniquement pour les chefs d'exploitation, pas pour les autres catégories de main d'œuvre. Un taux de 11 % d'agricultrices de moins de 35 ans a pu être interrogé, ce qui est plus élevé que la proportion de chefs d'exploitation de moins de 35 ans dans les dix communes et en Wallonie mais moins que l'objectif initial de 30%. Il est toutefois important de noter que la répartition selon l'âge des chefs d'exploitations (hommes et femmes confondus), ne correspond peut-être pas tout à fait à celle des agricultrices interrogées (exploitantes et non-exploitantes).

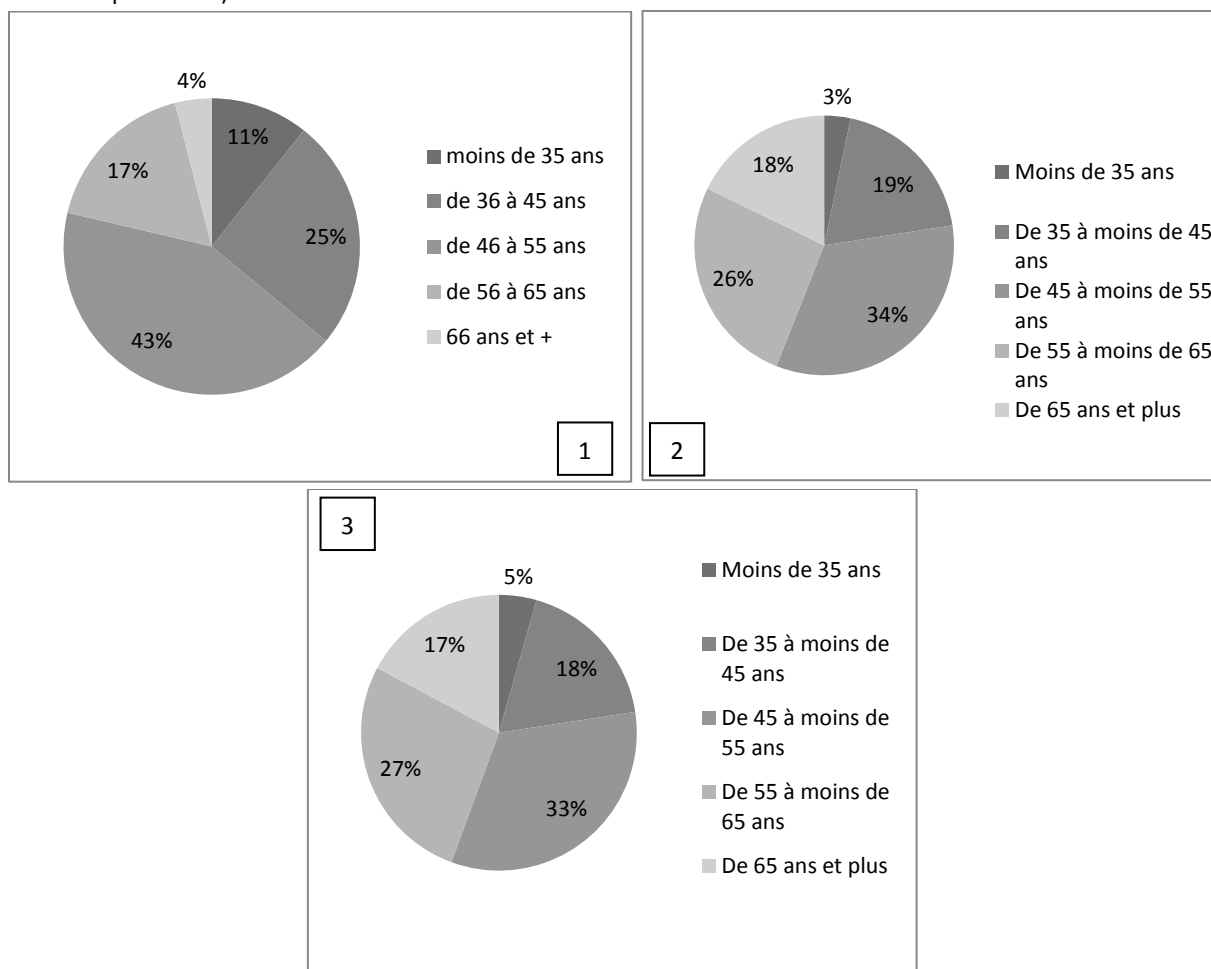


FIGURE 2: (1) ÂGE DES AGRICULTRICES INTERROGÉES (%). (2) ÂGE DU CHEF D'EXPLOITATION DANS LES 10 COMMUNES (%) (3) ÂGE DU CHEF D'EXPLOITATION EN WALLONIE (%)

(Source : Enquête Panorama Agricultrices 2014 et SPF économie 2010)

Des entretiens ont été réalisés dans les cinq provinces, avec une sous-représentation de la province du Hainaut. (Tableau 5) En effet, une seule des 10 communes sélectionnées se trouve dans la province du Hainaut.

TABLEAU 5 : NOMBRE D'ENTRETIENS RÉALISÉS PAR PROVINCE.

Provinces	
Luxembourg	19
Liège	21
Brabant wallon	15
Namur	14
Hainaut	6

Les différents types d'activités selon les déclarations faites par les agricultrices sont illustrés à travers la Figure 3 ci-dessous. Cette figure inclut les éventuelles modifications apportées à sept des douze exploitations initialement déclarées comme mixtes et auxquelles des informations supplémentaires ont été demandées afin de mieux cerner leurs activités principales.

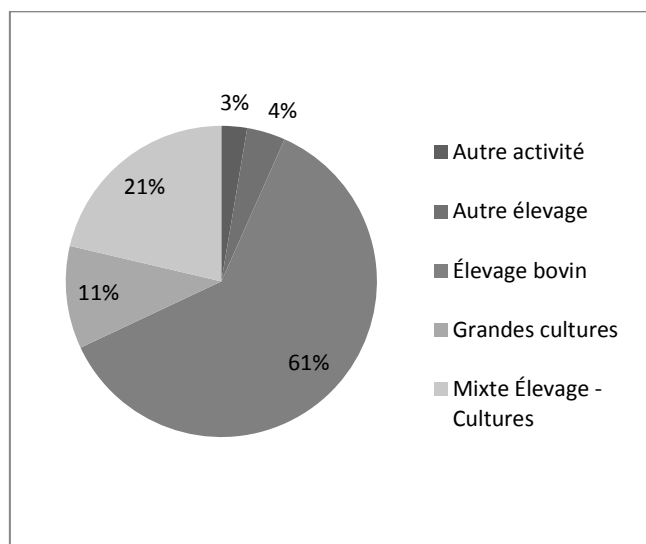


FIGURE 3: RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LES ACTIVITÉS DOMINANTES DE L'EXPLOITATION TELLES QU'ELLES SONT PERÇUES PAR LES AGRICULTRICES (%)

(Source : enquête panorama agricultrices 2014)

Les agricultrices qui ont été interrogées étaient principalement indépendantes à titre principal (47%) et conjointes aidantes (41%). Cette répartition correspond assez bien à celle des dix communes sélectionnées selon le recensement de mai 2012 (

Figure 4 (2)). Par contre si l'on observe la répartition des agricultrices selon leur statut en Wallonie

Figure 4 (3)) selon le recensement de mai 2012, la proportion des femmes exploitantes y est moins représentée que dans les 10 communes. Ceci s'explique par les critères ayant servi à constituer l'échantillon. En effet la proportion de femmes exploitantes par rapport au nombre total d'exploitants des deux sexes confondus par communes constituait un critère de sélection. Ce critère avait pour objectif de cibler des communes présentant une proportion importante de femmes exploitantes afin de bien représenter cette catégorie.

Par ailleurs, dans l'échantillon 6 agricultrices répondent, quand il leur est demandé leur statut, qu'elles ne sont « rien ». Parmi ces 6 agricultrices, 3 travaillent à temps plein à l'extérieur et 2 autres travaillent à temps partiel

à l'extérieur et ne possèdent pas de statut sur l'exploitation. Une agricultrice ignore son statut.

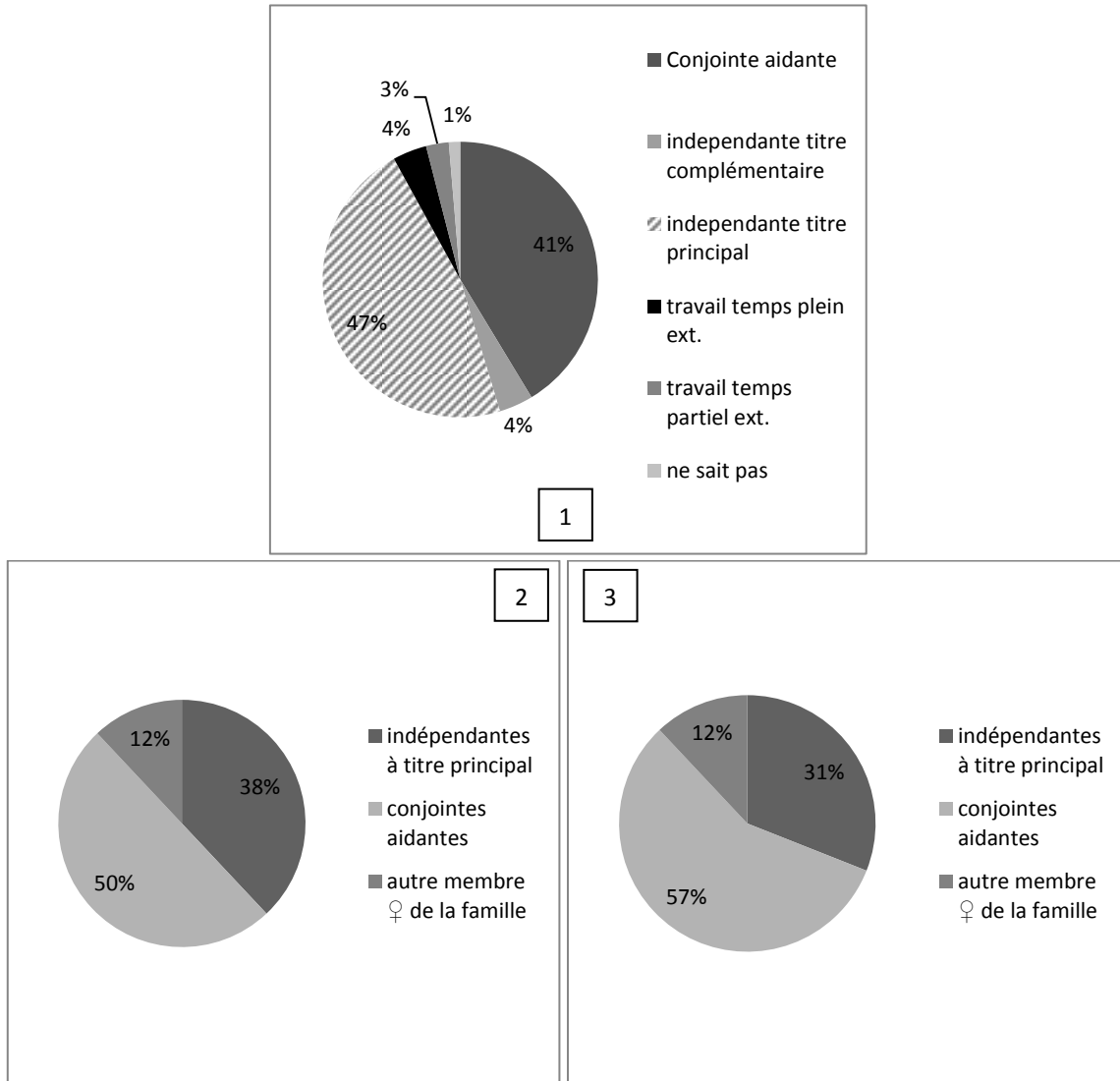


FIGURE 4: (1) RÉPARTITION DES AGRICULTRICES SELON LEUR STATUT (%) (SOURCE : ENQUÊTE PANORAMA AGRICULTRICES 2014), (2) RÉPARTITION DES AGRICULTRICES SELON LEUR STATUT, DANS LES 10 COMMUNES SONDÉES (%), (3) RÉPARTITION DES AGRICULTRICES SELON LEUR STATUT, EN WALLONIE (%)
(Source : SPF économie 2012)

La répartition selon la taille des exploitations sur lesquelles les agricultrices interrogées travaillent, est reprise dans le graphique ci-dessous (Figure 5 (1)). À travers ces graphiques, on observe que les exploitations de plus de 50 hectares sont surreprésentées dans l'échantillon par rapport à la répartition des exploitations selon leur taille dans les dix communes et en Wallonie (Figure 5 (2 et 3)). Les données concernant la répartition des exploitations selon leur taille par commune ne sont pas disponibles pour l'année 2012, néanmoins les données relatives à la Wallonie en 2012 (Figure 5 (4)) ont été jointes afin que le lecteur puisse apprécier l'augmentation de la proportion des exploitations de plus de 50 ha et la diminution de la proportion des exploitations de moins de 30 ha entre 2010 et 2012.

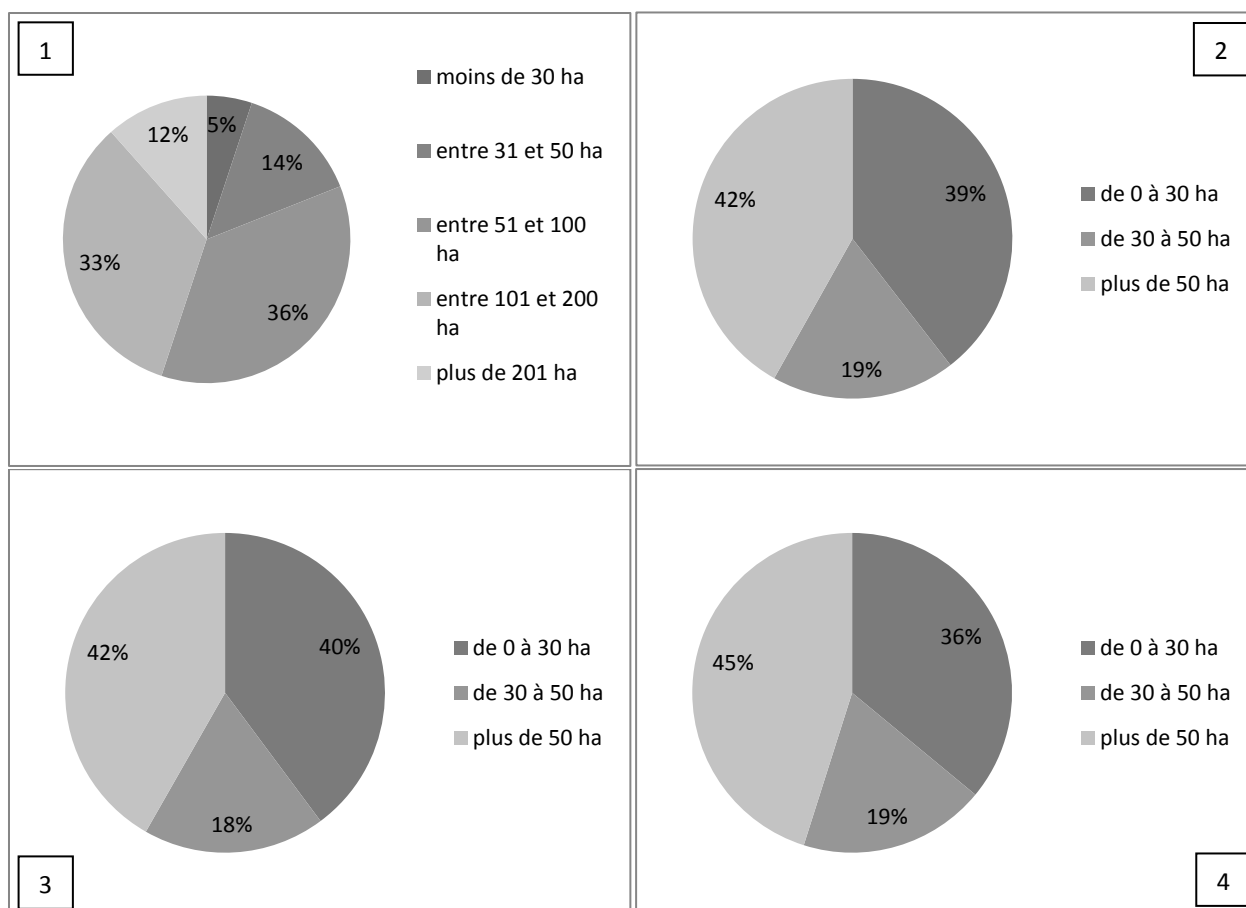


FIGURE 5: (1) RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS OÙ DES AGRICULTRICES ONT ÉTÉ INTERROGÉES, SELON LEUR TAILLE (%), (2) RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS, SELON LEUR TAILLE DANS LES 10 COMMUNES SONDÉES, EN 2010 (%), (3) RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS (%), SELON LEUR TAILLE EN WALLONIE EN 2010, (4) RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS, SELON LEUR TAILLE EN WALLONIE EN 2012 (%)

(Source : enquête panorama agricultrices 2014 et SPF économie 2012)

4.3.1 PORTRAIT DES AGRICULTRICES (1)

Cette section répond au premier objectif qui est de dresser le portrait des agricultrices interrogées.

4.3.1.1 PARCOURS

La classe d'âge la plus représentée dans l'échantillon est celle des femmes âgées de 46 à 55 ans. Les agricultrices de moins de 35 ans sont au nombre de huit (11%). L'objectif initial de constituer un échantillon comportant 30% d'agricultrices âgées de moins de 35 ans n'a pas pu être atteint.

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES AGRICULTRICES SELON DES CLASSES D'ÂGE

moins de 25 ans	de 26 à 30 ans	de 31 à 35 ans	de 36 à 40 ans	de 41 à 45 ans	de 46 à 55 ans	de 56 à 65 ans	65 ans et plus
2	2	4	8	11	32	13	3

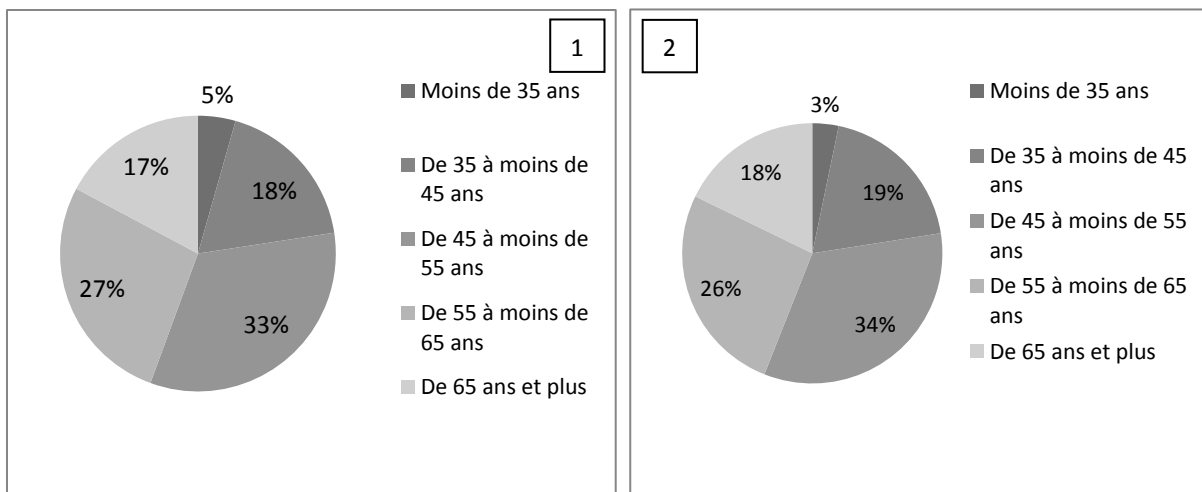


FIGURE 6: ÂGE DU CHEF D'EXPLOITATION EN WALLONIE (%) (1) ET DANS LES 10 COMMUNES (%) (2)
(Source : SPF économie Recensement 2010)

Assez peu d'agricultrices ont commencé leur métier tardivement, toutefois un nombre important a exercé un autre métier avant d'exercer l'actuel. Les agricultrices de plus de 45 ans travaillent majoritairement sur leur exploitation depuis plus de 20 ans.

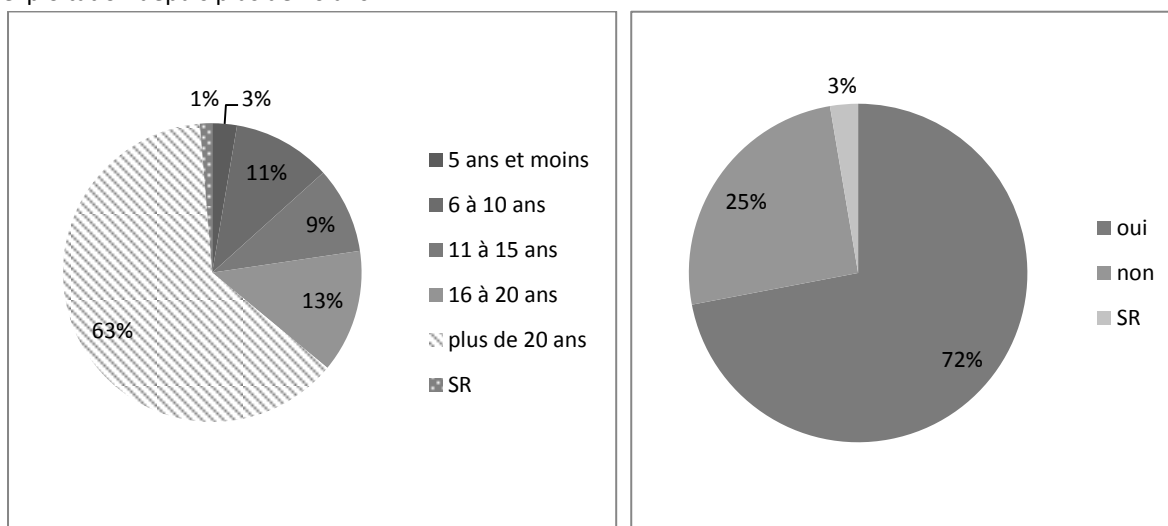


FIGURE 7 : NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS LEQUEL LES AGRICULTRICES SONT INSTALLÉES SUR LEUR EXPLOITATION (%) (À GAUCHE) (SR : SANS RÉPONSE) FIGURE 8 : PROPORTION DES AGRICULTRICES AYANT EXERCÉ UN AUTRE MÉTIER AVANT DE S'ÉTABLIR SUR LEUR EXPLOITATION (%) (À DROITE) (SR : SANS RÉPONSE)

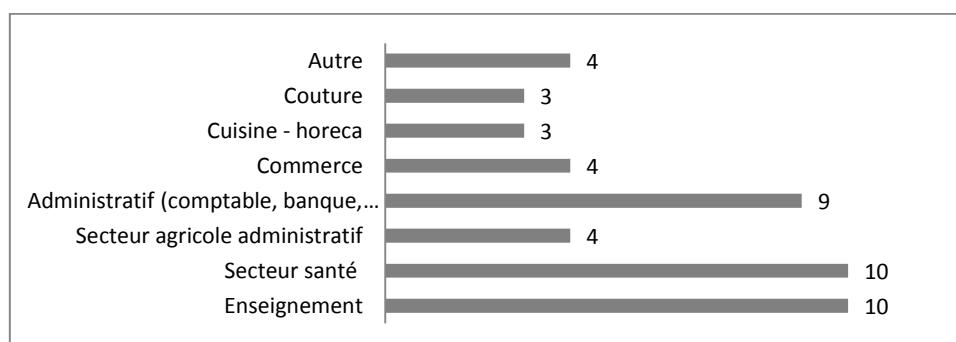


FIGURE 9 : SECTEUR DANS LESQUELS LES AGRICULTRICES INTERROGÉES ONT TRAVAILLÉ AVANT DE TRAVAILLER AU SEIN DE LEUR EXPLOITATION (NOMBRE D'OCCURRENCES)

Les femmes ayant travaillé à l'extérieur avant de développer une activité sur leur exploitation ont en moyenne travaillé 7.1 ans. Toutes les femmes travaillant sur des exploitations spécialisées en grandes cultures ont travaillé ailleurs avant de devenir agricultrice. Ce sont dans les exploitations spécialisées en élevage bovin que l'on retrouve la plus grande proportion de femmes n'ayant pas travaillé ailleurs avant de devenir agricultrice (16 agricultrices), soit une femme sur trois en ce qui concerne cette spécialisation.

Il est difficile d'observer un lien entre l'orientation technico-économique telle qu'elle a été déclarée par l'agricultrice et le secteur dans lequel l'agricultrice elle a exercé son métier avant de travailler sur son exploitation.

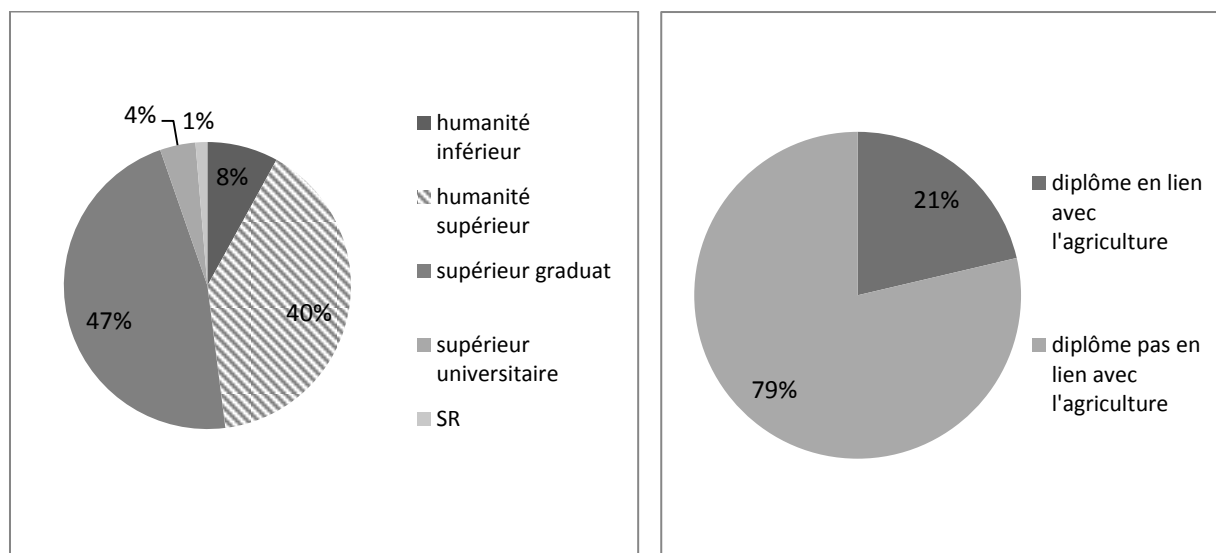


FIGURE 10 : ENSEIGNEMENT SUIVI PAR LES AGRICULTRICES INTERROGÉES (%) (À GAUCHE) (SR : SANS RÉPONSE)

FIGURE 11 : PROPORTION D'AGRICULTRICES AYANT OBTENU UN DIPLÔME EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE (%) (À DROITE)

Dans toutes les tranches d'âge, à peu près la moitié des agricultrices ont suivi un enseignement de type « supérieur graduat ».

Les trois agricultrices ayant suivi un enseignement de type « supérieur universitaire » appartiennent à la classe d'âge comprise entre 46 et 55 ans. Les femmes ayant suivi un enseignement de type « humanité inférieur » travaillent toutes dans des exploitations spécialisées en élevage bovin, soit 13% des agricultrices travaillant dans des exploitations spécialisées en élevage bovin. Dans la plupart des cas, la formation de base des agricultrices n'est pas en lien avec l'agriculture. Les agricultrices de moins de 35 ans sont 50% à avoir suivi une formation en lien avec l'agriculture. Les agricultrices de plus de 35 ans sont 17.9% à avoir suivi une formation en lien avec l'agriculture. Dans notre échantillon donc, les jeunes agricultrices suivent plus souvent une formation en lien avec l'agriculture, que leurs aînées. En ce qui concerne les exploitations spécialisées en « grandes cultures » six agricultrices sur huit ont suivi une formation de type supérieur (supérieur graduat ou supérieur universitaire), mais seulement une a suivi une formation en agriculture, celle-ci possède par ailleurs un profil assez particulier (production de céréales en agriculture biologique et nombreuses diversification) et participe activement aux travaux de l'exploitation.



Aucun lien particulier ne semble pouvoir être mis en évidence en fonction de la spécialisation de l'exploitation.

Si l'on observe maintenant la répartition des agricultrices selon leur domaine d'étude et selon leur niveau d'étude (Figure 12), on s'aperçoit que l'école ménagère est la filière la plus suivie chez les agricultrices ayant

suivi un enseignement de niveau « humanités supérieures », il faut noter toutefois que toutes les femmes ayant suivi une formation en école ménagère ont toutes plus de 46 ans.

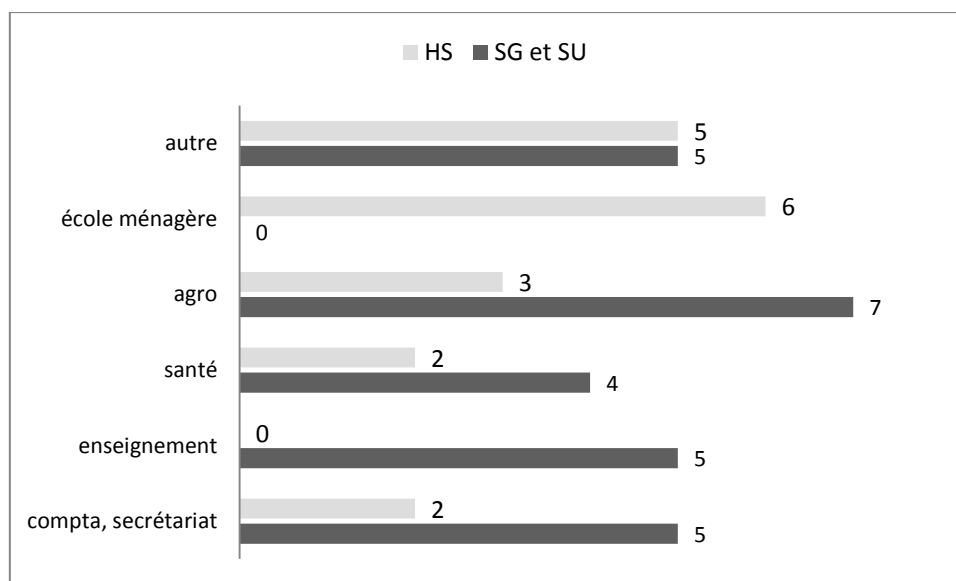


FIGURE 12 : DOMAINE D'ÉTUDE DES AGRICULTRICES SELON LE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUIVI (HS : HUMANITÉS SUPÉRIEURES, SG ET SU : SUPÉRIEUR GRADUAT ET SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE) (NOMBRE D'OCCURRENCES)

Chez les agricultrices ayant suivi un enseignement de niveau « supérieur graduat » ou « supérieur universitaire », la filière la plus suivie est apparentée à l'agriculture (7 occurrences) suivie par l'enseignement (5 occurrences) et la comptabilité et le secrétariat (5 occurrences).



Comparaison avec l'étude de 2004 : les agricultrices de plus de 40 ans avaient rarement dépassé les humanités supérieures et les agricultrices de plus de 50 ans avaient généralement arrêté leur enseignement vers 14 ans.

Actuellement il est difficile, au vu des résultats, de mettre en évidence une différence en ce qui concerne le niveau de formation, selon l'âge des agricultrices. En effet, dans toutes les classes d'âge, environ la moitié ont suivi des études supérieures (post-humanités), sauf dans la classe d'âge correspondant aux agricultrices âgées de 41 à 45 ans où neuf agricultrices sur dix ont suivi un enseignement de type « supérieur graduat ». Toutefois une différence peut être notée dans les filières d'étude suivies en fonction de l'âge.

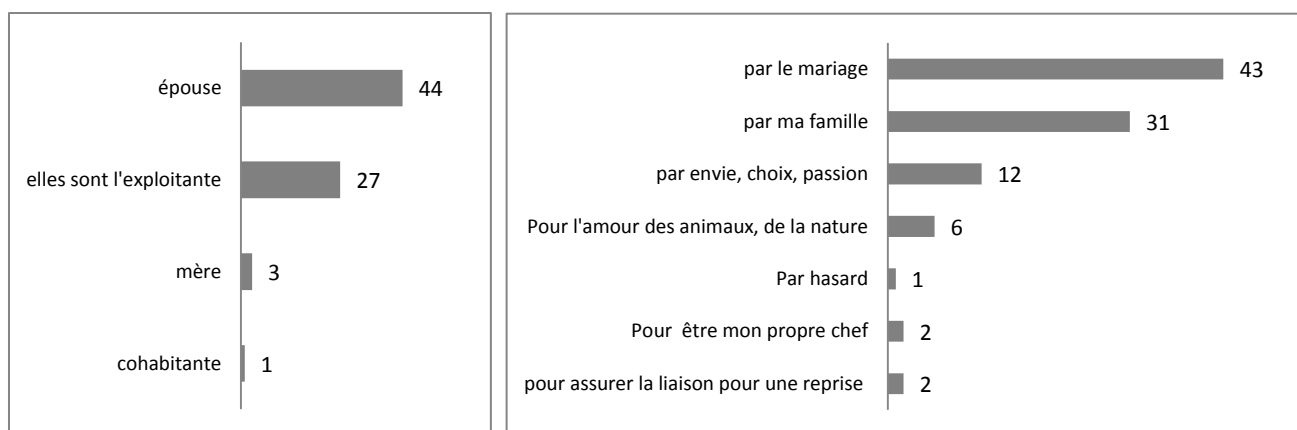


FIGURE 13 : LIENS QU'ENTRETIENNENT LES AGRICULTRICES AVEC L'EXPLOITANT (NOMBRE D'AGRICULTRICES) (À GAUCHE)
FIGURE 14 : RAISONS POUR LESQUELLES LES AGRICULTRICES ONT CHOISI LEUR MÉTIER (NOMBRE D'OCCURRENCES) (À DROITE)

Les raisons avancées par les agricultrices pour expliquer leur choix de métier (Figure 14, plusieurs réponses possibles) peuvent s'expliquer en partie par le fait que les agricultrices sont généralement l'épouse de l'exploitant (59% des cas) (Figure 13). En effet, la raison la plus citée est celle du mariage avec un agriculteur (43 occurrences). Cette raison est suivie par celle de l'appartenance à une famille d'agriculteurs (31 occurrences) et finalement par celle du choix/de l'envie/de la passion du métier d'agricultrice (12 occurrences).

Les moins de 35 ans ne se distinguent pas nettement du reste des agricultrices, par leurs raisons ayant orienté le choix de devenir agricultrice : les trois réponses ayant été données sont : par la famille (5), par le mariage (4) et par choix, passion, envie (3)

Le Tableau 7, présenté ci-dessous, cite les principales raisons pour expliquer le choix du métier d'agricultrice selon la spécialisation de l'exploitation. Il est difficile d'observer des différences marquées en fonction de l'appartenance à un type d'exploitation ou à un autre, néanmoins, on remarque qu'une proportion plus faible des agricultrices ayant déclaré leur exploitation comme spécialisée en grandes cultures, cite le mariage comme raison.

TABEAU 7 : PRINCIPALES RAISONS AVANCÉES PAR LES AGRICULTRICES POUR EXPLIQUER LE CHOIX DE LEUR MÉTIER, SELON LA SPÉCIALISATION DE L'EXPLOITATION (NOMBRE D'AGRICULTRICES) (GC : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES À GRANDES CULTURES, EB : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES ÉLEVAGE BOVIN, MIX : EXPLOITATIONS MIXTES CULTURES-ÉLEVAGE, AE/AA : AUTRES TYPES D'ÉLEVAGE ET AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS)

	GC	MIX	EB	AE/AA	Total
pour assurer la liaison pour une reprise	1	0	1	0	2
pour être mon propre chef	0	1	1	0	2
par hasard	0	0	0	1	1
pour l'amour des animaux, de la nature	0	2	4	0	6
par envie, choix, passion	2	0	10	0	12
par la famille	5	7	17	2	31
par le mariage	2	15	23	3	43
Total	10	25	56	6	97

Les agricultrices ont en moyenne 2.49 enfants, ce qui est plus que la moyenne nationale qui se situe aux alentours de 1.85 enfants par femme. Une majorité de femmes interrogées sont mariées (88%), 8% sont célibataires, 3% divorcées et 1% sont veuves.

4.3.1.2 STATUT

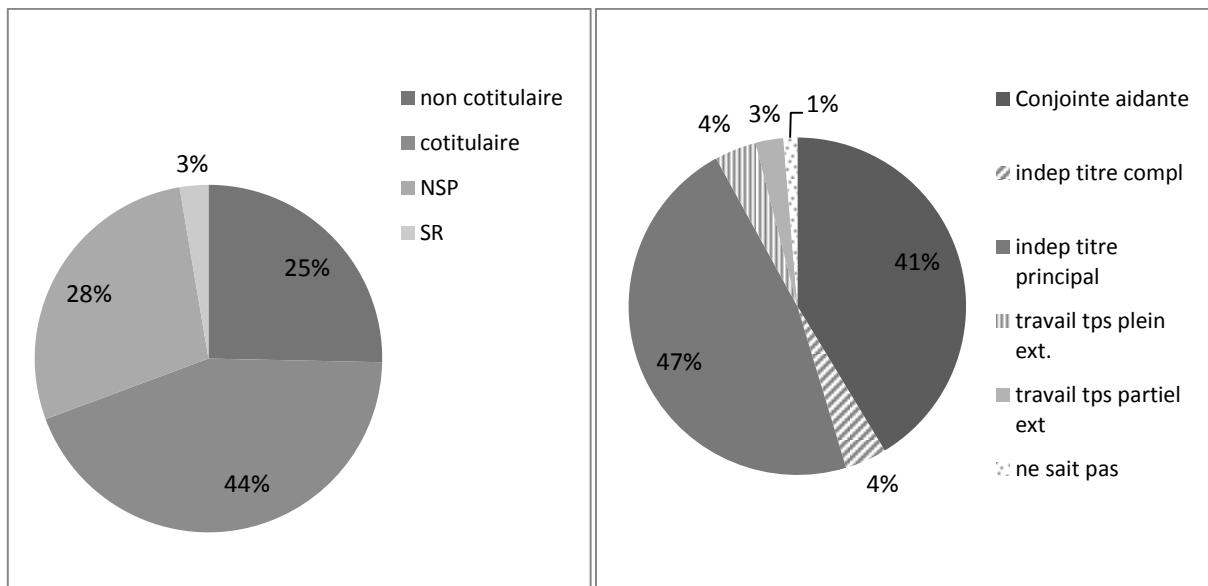


FIGURE 15 : PROPORTION DES AGRICULTRICES ÉTANT COTITULAIRES DES DROITS DE PRODUCTION (%) (À GAUCHE) (NSP : NE SAIT PAS, SR : SANS RÉPONSE)

FIGURE 16 : STATUT DES AGRICULTRICES INTERROÉES (%) (À DROITE)

La catégorie des agricultrices indépendantes à titre principal est la plus importante (Figure 16), ce qui s'explique par les critères ayant servi à constituer l'échantillon. En effet la proportion de femmes exploitantes par rapport au nombre total d'exploitants des deux sexes confondus par communes constituait un critère de sélection. Ce critère avait pour objectif de cibler des communes présentant une proportion importante de femmes exploitantes afin de bien représenter cette catégorie. À priori, à la lecture de la Figure 16, il semble que la majorité des agricultrices connaissent leur statut. Toutefois, il se peut qu'un certain nombre de femmes ayant déclaré avoir la qualité de conjointe aidante, ne le soient pas dans les faits. Cette erreur faite par certaines agricultrices proviendrait d'une confusion dans l'usage du terme de « conjointe aidante ». En effet, certaines agricultrices associent le fait d'aider leur mari dans les travaux de l'exploitation, au statut légal de conjoint aidant. Cette erreur a pu être mise en évidence de manière factuelle dans l'analyse des statuts des femmes travaillant à l'extérieur abordée plus loin (Tableau 9).

72% des agricultrices savent si elles sont cotitulaires ou non des droits de production et 44% sont effectivement cotitulaires. La proportion des agricultrices cotitulaires des droits de production (Figure 15) peut être analysée conjointement avec le nombre d'agricultrices ayant répondu qu'elles ne connaissaient pas la différence entre le statut de conjoint aidant et la cotitularité des droits de production.

En effet, il a été demandé aux agricultrices si celles-ci connaissaient la différence entre le statut de conjoint aidant et la cotitularité des droits de production. Seulement 24% ont répondu affirmativement à cette question. Ceci dénote une faible connaissance en général de la part agricultrices en ce qui concerne leur statut et les implications de celui-ci.

Si l'on analyse les résultats en fonction de l'activité principale de l'exploitation selon l'agricultrice, on remarque que le manque de connaissances est plus marqué dans les exploitations déclarées comme mixtes, et dans les exploitations spécialisées en élevage.



Aucune des agricultrices de moins de 40 ans (soit 16 agricultrices) n'a déclaré connaître la différence entre le statut de conjoint aidant et la cotitularité des droits de production.

TABEAU 8 : CONNAISSANCE DES STATUTS DE CONJOINT AIDANT ET DE LA COTITULARITÉ DES DROITS DE PRODUCTION SELON LES ACTIVITÉS DOMINANTES DES EXPLOITATIONS (NOMBRE D'AGRICULTRICES)

	Autre élevage/Autre activité	Élevage bovin	Grandes cultures	Mixtes
Oui	3	10	4	1
Non	2	36	4	15

Ainsi 24% des agricultrices déclarent connaître la différence entre le statut de conjointe aidante et la cotitularité des droits de production or, 72% des agricultrices disent être cotitulaires ou ne pas être cotitulaires. Ceci dénote également une mauvaise compréhension des statuts et les implications que ceux-ci peuvent avoir.

Au moment de l'étude en 2003-2004, la première phase de la mise en place du statut de conjoint aidant était en route. Avant 2003, très peu de femmes cotisaient. Lorsqu'il a été demandé aux agricultrices en 2004 pourquoi certaines faisaient le choix de ne pas cotiser, celles-ci répondaient : « *Je ne vois pas à quoi ça sert, cela coûte de l'argent* ».



Le fait que le statut ait été rendu obligatoire a suscité le genre de remarques suivantes : « *Avoir un statut c'est une bonne chose, car il est nécessaire d'avoir une reconnaissance de notre travail, il y a des épouses qui n'osaient pas demander...* » Mais aussi : « *On verra bien quand on aura un problème si ça sert... c'est une perte d'argent, ... on a bien fait sans cela jusqu'à présent.* » (UAW & UEDR - Gx ABT, 2004)

Lors de la présente étude aucune critique vis-à-vis de l'obligation d'avoir ce statut n'a été formulée par les agricultrices interrogées. Au contraire plusieurs agricultrices ont la sensation que leur statut évolue et de ce fait aussi la reconnaissance qu'on leur accorde.

4.3.1.3 LA PRATIQUE D'UN AUTRE MÉTIER

27% des agricultrices interrogées exercent un emploi en dehors de leur exploitation et 9% exercent un emploi à temps plein. Une proportion légèrement plus importante des femmes impliquées dans des exploitations spécialisées en grandes cultures travaillent en dehors de l'exploitation. En effet, sur huit, trois ont un travail à l'extérieur, dont deux à temps plein, dans l'enseignement. Les trois ont toujours eu un emploi en dehors de l'exploitation.

Le phénomène de travail en dehors de l'exploitation n'est pas influencé par l'âge, ainsi 25% des moins de 35 ans travaillent à l'extérieur, ce qui est proche de la moyenne relevée dans l'échantillon. Les deux catégories d'âge où la proportion de femmes ayant un emploi en dehors de l'exploitation est la plus élevée sont celle des 41-45 ans (36%) et celle des 56 à 65 ans (38%).

Le Tableau 9 révèle que les agricultrices exerçant un métier en dehors de l'exploitation adoptent différents statuts. Il est intéressant d'observer que quatre agricultrices travaillant à temps partiel à l'extérieur se disent être conjointes aidantes. Or, comme cela a été abordé dans la note sur les statuts, un conjoint ne peut posséder la qualité de conjoint aidant s'il perçoit un revenu d'une activité professionnelle non indépendante, ou d'un revenu de remplacement. Ces agricultrices confondent donc le statut de conjoint aidant avec l'aide qu'elles apportent à leur conjoint. Notons par ailleurs que 17 des 20 agricultrices qui ont un travail en dehors de l'exploitation (soit 85%) ne connaissent pas la différence entre le statut de conjoint aidant et la cotitularité des droits de production, contre 64% pour les agricultrices ne travaillant pas à l'extérieur. Par ailleurs, dans l'échantillon 6 agricultrices répondent, quand il leur est demandé leur statut, qu'elles ne sont « rien ». Parmi ces 6 agricultrices, 3 travaillent à temps plein à l'extérieur et 2 autres travaillent à temps partiel à l'extérieur et ne possèdent pas de statut sur l'exploitation. Une agricultrice ignore son statut. On peut dès lors se demander

si les agricultrices exerçant un travail en dehors de l'exploitation sont toujours suffisamment informées sur les implications du statut qu'elles choisissent.

TABEAU 9 : STATUTS DES FEMMES EXERÇANT UN MÉTIER EN DEHORS DE L'EXPLOITATION (NOMBRE D'AGRICULTRICES)

Statuts des femmes travaillant en dehors de l'exploitation				
	Pas de statut	Conjointe aidante	Indépendante à titre complémentaire	Indépendante à titre principal
Temps plein	3	0	1	3
Temps partiel	2	4	2	5

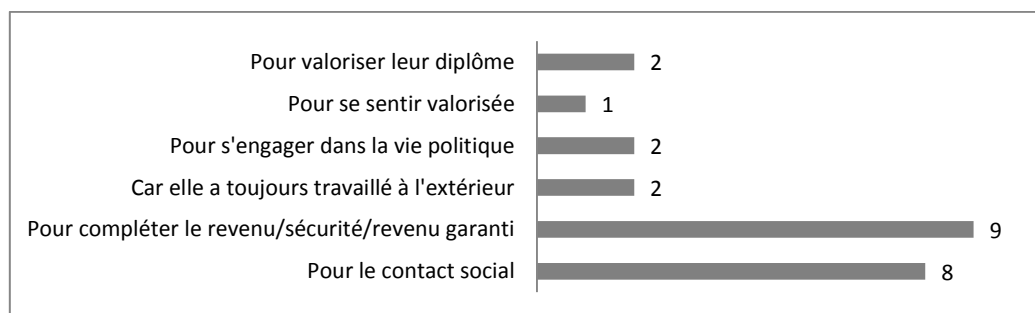


FIGURE 17 : RAISONS POUR LESQUELLES LES AGRICULTRICES EXERÇENT UN MÉTIER EN DEHORS DE L'EXPLOITATION (NOMBRE D'OCCURRENCES)

Les deux principales raisons avancées par les agricultrices pour expliquer leur choix d'exercer un métier à en dehors de l'exploitation sont : pour compléter le revenu et garantir une certaine sécurité (9 occurrences) et par le souhait d'entretenir des contacts sociaux (8 occurrences). Ainsi certaines femmes saisissent l'exercice d'un autre métier comme une occasion d'entretenir des liens sociaux.

D'autres agricultrices nouent des contacts par la participation à des associations de village, d'agricultrices, en faisant du théâtre, ou encore en ouvrant leur ferme au public et aux écoles...

Dans onze cas sur vingt, le revenu extérieur est tout à fait nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille. Voici une phrase d'une agricultrice pour illustrer ce propos : « *Avant c'était plus facile, nous avions moins de bêtes et on s'en sortait, aujourd'hui il faut grandir et sortir ! ... Je suis partie travailler pour améliorer la qualité de vie dans l'exploitation.* »

Et lorsqu'il est demandé aux agricultrices si elles préféreraient travailler à temps plein sur l'exploitation si elles en avaient l'occasion, seulement deux répondent oui. Ceci veut dire qu'une grande majorité des agricultrices travaillant en dehors de l'exploitation, tiennent à ce métier.



En 2004, une question similaire à celle posée ci-dessus avait également été adressée aux agricultrices. Voici le résultat de cette question dans l'étude de 2004 : « *Si une possibilité existait pour elles de revenir travailler à la ferme à temps plein, elles n'hésiteraient pas, car cela permet de conjuguer plus facilement vie professionnelle et vie privée.* » La réponse donnée par les agricultrices en 2004 est donc fort différente de celle qui a été donnée lors de la présente étude.

À l'époque la plus grande partie des femmes travaillant en dehors de l'exploitation le faisaient par nécessité, leur salaire constituant une source non-négligeable de revenus. Actuellement, même si le revenu

complémentaire se révèle nécessaire dans la moitié des cas, d'autres motivations sous-tendent la poursuite de cette activité professionnelle en dehors de l'exploitation.

4.3.2 CARACTÉRISER LE MÉTIER D'AGRICULTRICE (2)

4.3.2.1 DIVISION DES TÂCHES

Pour définir la manière dont se répartissent les tâches entre hommes et femmes au sein de l'exploitation selon la conception de l'agricultrice, une question fermée reprenant une liste d'activités communément réalisées a été établie. Il a ensuite été demandé aux agricultrices d'indiquer si généralement il s'agit de femmes, d'hommes, ou à la fois d'hommes et de femmes, qui prennent en charge ces activités. La Figure 18 reprend la répartition des tâches selon les réponses des agricultrices.

La répartition des tâches et le travail à deux : Lorsque l'agriculteur et l'agricultrice s'occupent à deux d'une tâche, il se peut que la tâche soit accomplie effectivement par les deux ou il se peut qu'il existe une sous-répartition des tâches. À titre d'exemple, une agricultrice nous explique que en ce qui concerne les soins aux nouveau-nés, elle s'occupe plutôt des vaches laitières et son mari plutôt des blancs-bleus-belges. Une autre agricultrice nous explique qu'elle s'occupe plutôt d'alimenter le jeune bétail alors que son mari s'occupe plutôt d'alimenter le gros bétail, une autre nous dit qu'elle s'occupe plutôt des farines et son mari plutôt des fourrages grossiers. En ce qui concerne le nettoyage des étables, une agricultrice explique qu'elle s'occupe de tout ce qui peut se faire à la main alors que son mari s'occupe plutôt de tout ce qui se fait à l'aide de machines. Dans d'autres couples, hommes et femmes s'entre-aident pour une même tâche, par exemple si l'un finit plus tôt, il viendra aider l'autre.

Ainsi, certains travaillent en binôme et sont interchangeables, d'autres choisissent plutôt une répartition des tâches plus nette et d'autres encore optent pour une situation intermédiaire.

Toutefois, au cours de l'enquête menée dans 75 exploitations, il a été observé que les tâches sont généralement distinctement divisées, même si des remplacements peuvent être envisagés dans certains cas, ou des coups de main rendus lorsque cela est nécessaire.

Par conséquent, chaque membre participant aux travaux de l'exploitation réalise ses propres tâches mais reste à disposition pour donner un coup de main lorsque cela est nécessaire et à condition qu'il dispose des compétences suffisantes. Un nombre important d'agricultrices précisent qu'elles sentent qu'elles pourraient facilement être remplacées alors qu'elles ont le sentiment que ce n'est pas le cas de leur mari.

Voici une sélection de phrases pour illustrer le choix de la polyvalence ou celui d'une division plus nette des tâches :

- « *Je sais pratiquement tout faire, même des petits travaux de soudure, je monte sur le tracteur et je fais la cuisine ! Si monsieur est malade l'exploitation continue à tourner.* »
- « *Moi, c'est beaucoup la maison, moins je suis sur l'exploitation, mieux je me porte.* »
- « *Nos tâches sont distinctement divisées, moi je pense que je suis remplaçable, mais mon mari, lui, ne l'est pas.* »
- « *On est tous polyvalents sur la ferme, sauf moi pour les cultures.* »
- « *Je ne m'occupe que de l'administratif, si mon mari a un pépin, je ne sais pas comment on fait.* »

Comme cela transparait dans la Figure 18, la répartition des tâches sur les exploitations correspond encore généralement à une division classique du travail selon le sexe. **Les postes dont les femmes s'occupent majoritairement** sont : les papiers, les soins aux nouveau-nés, la traite et les relations avec le comptable. S'il y

a une activité de vente directe sur la ferme, c'est presque exclusivement les femmes qui s'en chargent (Figure 18).

Les travaux en champs sont une **tâche presque exclusivement réalisée par les hommes**. Les femmes se tiennent parfois disponibles, surtout lors des travaux de saison pour aider sur les champs, cependant, avec l'évolution des technologies, leur aide devient de moins en moins nécessaire. Les femmes participent aux travaux en champs, pour autant que cette activité soit présente, dans des exploitations spécialisées en élevage bovin (6 agricultrices réalisant cette tâche conjointement avec leur mari), et dans une exploitation spécialisée en « autres activités » (1 agricultrice réalisant cette tâche seule).

Quelques femmes échappent toutefois à cette division classique du travail, c'est par exemple le cas d'une maraîchère bio. Celle-ci travaille avec un associé. Lui s'occupe plutôt de tout l'aspect administratif, du magasin et du système de paniers et elle s'occupe plutôt de tous les travaux en champs. C'est d'ailleurs la culture en elle-même et le contact avec les plantes qui constitue la première source de plaisir dans son métier.

Il convient de remarquer que certaines tâches comptabilisent un nombre important d'abstentions de réponses. C'est le cas de l'implication dans les réseaux professionnels, de la traite, de la pulvérisation et de la gestion du personnel. Le taux d'abstention élevé en ce qui concerne l'implication dans les réseaux professionnels (Sans Réponse (SR) : 27%) s'explique par le fait qu'un nombre important d'agricultrices n'ont pas l'impression qu'elles ou leur époux s'impliquent dans un quelconque réseau professionnel. Le taux d'abstention élevé en ce qui concerne la gestion du personnel (SR : 64%), la traite (SR : 45%) et la pulvérisation (SR : 25%), s'explique simplement par le fait que ces activités ne sont pas pratiquées dans ces fermes.

Une autre tâche presque exclusivement masculine est l'utilisation de machines agricoles, pourtant, une majorité d'agricultrices savent conduire un tracteur (81%), mais seulement la moitié conduit volontiers le tracteur. Cela ne semble influencé ni par l'âge de l'agricultrice, ni par l'activité dominante de l'exploitation.

Qui décide ? Le pouvoir décisionnel ne semble pas lié à l'âge des agricultrices ni à la spécialisation des exploitations. L'analyse de la Figure 18 révèle que dans 3 cas sur 4, les femmes participent aux décisions relatives à l'exploitation. Il faut toutefois noter que quelques agricultrices, travaillant sur une exploitation où plusieurs générations cohabitent, ont fait remarquer que les parents détiennent encore le dernier mot dans la prise de décision.

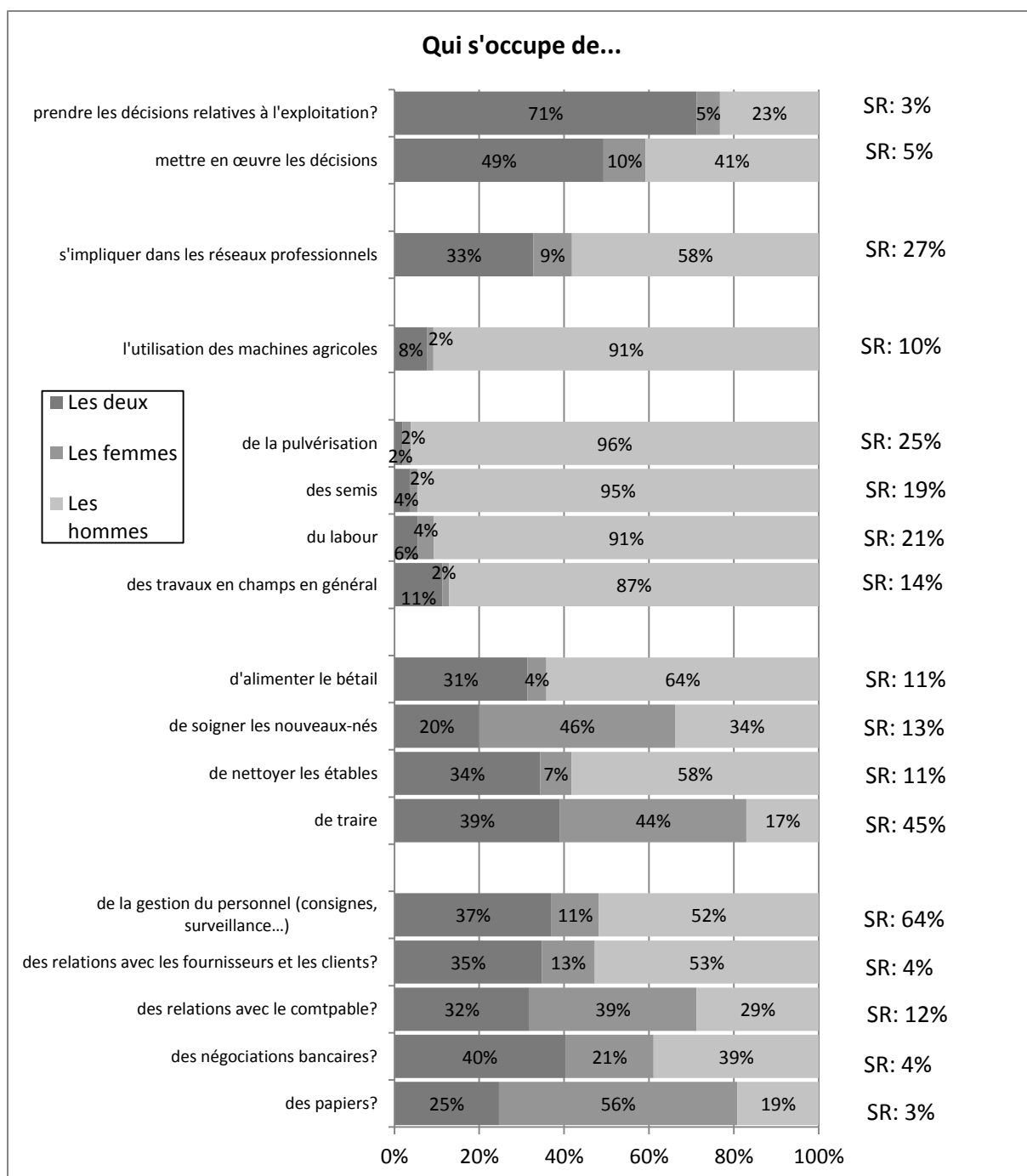


FIGURE 18 : DIVISION DES TÂCHES, ENTRE HOMMES ET FEMMES, AU SEIN DE L'EXPLOITATION (SR : SANS RÉPONSE) (%)

La charge administrative est donc souvent assumée par les femmes, toutefois lorsqu'un homme s'implique dans ce domaine, il traite généralement les informations plus techniques et relatives aux productions de l'exploitation (PAC, AFSCA et Sanitel, normes, primes, effluents d'élevage, etc.). La tâche administrative génère du stress chez beaucoup d'agricultrices (cf. section sur le stress chez les agricultrices, 4.3.2.5). Paradoxalement, ce sont souvent les hommes qui se rendent aux réunions, aux séances d'informations et qui s'impliquent dans **les réseaux professionnels**. La majorité des femmes disent accompagner ponctuellement leur mari à l'une ou l'autre réunion.



La comparaison des résultats de l'étude de 2004 avec les résultats de la présente étude, en ce qui concerne les tâches administratives, permet de relever beaucoup de similitudes : L'étude de 2004 indiquait que toutes que toutes les agricultrices se chargeaient des aspects administratifs et qu'elles accordaient environ 2 jours par semaine à cette tâche. Cette tâche constituait déjà une source de stress à l'époque. L'étude de 2004 mettait également en évidence une éventuelle répartition des tâches administratives entre hommes et femmes, les hommes prenant alors plutôt en charge les papiers relatifs aux primes. Une autre similitude relevée avec l'étude de 2004 est le fait que ce sont plutôt les hommes qui sont invités et qui se rendent aux réunions professionnelles. (UAW & UEDR - Gx ABT, 2004)

Le travail des femmes selon les activités dominantes des exploitations



Une observation importante qui a pu être faite lors de cette étude est que les femmes réalisent généralement beaucoup plus de travaux manuels dans les fermes où il y a plusieurs activités et dans les fermes où il y a de l'élevage (par exemple dans des exploitations où il y a à la fois des cultures et des vaches laitières ou des bovins viandeux et des vaches laitières ou des cultures et d'autres types d'élevage, etc.), à l'inverse des exploitations spécialisées en grandes cultures pures, où aucune femme ne participe aux travaux en champs. Il semblerait par ailleurs, que les agricultrices soient globalement plus présentes et plus actives sur les fermes où il y a plusieurs activités et dans les fermes où il y a de l'élevage (par exemple dans des exploitations où il y a à la fois des cultures et des vaches laitières ou des bovins viandeux et des vaches laitières ou des cultures et d'autres types d'élevage, etc.).

Cette dernière observation a été faite lors de l'administration du premier questionnaire par contact téléphonique. En effet, les enquêteurs ont relevé un nombre important de cas où les femmes disaient vivre au sein d'une exploitation spécialisée en grandes cultures, sans s'y impliquer, ou sans avoir l'impression de s'y impliquer suffisamment pour s'identifier comme des agricultrices et ne se sentant donc pas concernées par l'objet de l'enquête. Toutefois, il n'a pas été possible de valider par une approche chiffrée cette observation. Pour cela il aurait fallu caractériser (par exemple en fonction des activités dominantes de l'exploitation) les femmes ayant refusé de participer à l'enquête (soit à cause de leur non-disponibilité, soit à cause de leur non-implication dans l'exploitation) et la structure de l'enquête ne le prévoyait pas.

Les résultats d'une étude réalisée en France en 2012 par le centre d'études et de prospective français ont mis en évidence des observations similaires. Les passages empruntés à l'article et au livre suivants corroborent les résultats précités de la présente étude :

- « Aux hommes incombent la responsabilité et la prise en charge des travaux mécanisés de l'extérieur (les femmes intervenant à la demande) [...] C'est ainsi que les femmes sont plus impliquées dans la production au sein des exploitations d'élevage et polycultures que dans les grandes cultures céréalières où les tâches mécanisées ne nécessitent pas leur main d'œuvre. ». (Rieu A. , 2004)
- « La modernisation des techniques du travail agricole a contribué à l'autonomisation et la diminution de la pénibilité du travail des agriculteurs depuis l'entre-deux-guerres. Mais tel n'est pas le cas du travail des agricultrices. Pour elles, le travail dans l'exploitation agricole s'est déplacé des champs vers la ferme. Le développement des techniques agricoles destinées aux hommes a pris une part notable dans ce mouvement. » (Nicourt, Être agriculteur aujourd'hui: L'individualisation du travail des agriculteurs, 2013)

Voici également le témoignage d'une femme travaillant dans une exploitation spécialisée en grandes cultures avec un peu d'élevage qui va dans le même sens que les observations faites précédemment. Celle-ci fait

remarque que : « *La mécanisation soutient le travail des hommes mais moins celui des femmes, car ce qui a fort évolué c'est la mécanisation dans le travail des champs, et les champs c'est rarement les femmes qui y travaillent* ». Et voici le témoignage d'une femme travaillant dans une exploitation « mixte » : « *Je trouve que le métier est plus facile pour les hommes que pour les femmes. Les hommes disposent de matériel moderne sur les champs... ça n'a pas évolué si vite dans les étables.* »



En 2004, l'observation avait été faite que le rôle des agricultrices dans les exploitations spécialisées en grandes cultures était très différent et leur charge de travail plus faible que dans les autres types d'exploitations. Les hommes étaient également en charge de la manipulation des machines agricoles. (UAW & UEDR - Gx ABT, 2004)

Tâches liées à l'élevage

La traite et le soin aux nouveau-nés restent des activités très souvent assumées par les femmes. Lorsqu'on leur demande pourquoi celles-ci pensent que ces tâches sont généralement assignées aux femmes, les principales raisons invoquées sont les qualités de patience et de douceur dont elles font preuve. Ces qualités leur semblent fondamentales pour le bien-être des animaux. Les femmes disent également souvent donner un coup de main pour rattraper les bêtes.

54 % des répondants indiquent qu'il y a une activité de traite au sein de l'exploitation. Il a été relevé que dans les exploitations où il y a une activité de traite, dans 39% des cas, à la fois des hommes et des femmes s'occupent de la traite, dans 44% se sont généralement les femmes qui s'occupent de la traite et dans 17% ce sont généralement les hommes qui s'en chargent.

Un passage de l'étude de 2004 abordant le thème de la traite est exposé ci-dessous :



Que l'épouse travaille à l'extérieur (temps plein ou mi-temps) ou non, elle est TOUJOURS responsable de la traite, et cela quelle que soit la province. Le soin des veaux est aussi un des grands rôles des épouses car « elles ont plus de patience que leur mari pour faire apprendre aux veaux à boire au seau ». (UAW & UEDR - Gx ABT, 2004)

Dans la présente étude, les femmes qui ne s'occupent pas de la traite dans des exploitations où existe cette activité, ne le font pas dans la plupart des cas, car un fils ou un ouvrier s'en charge. D'autre part, on remarque que dans 4 cas sur 10 à la fois les hommes et les femmes se chargent de la traite. Voici quelques réflexions de femmes qui s'occupent de la traite.

- « *Nous (les femmes), si nous souhaitons travailler sur l'exploitation, il faut qu'on trouve notre place... mais s'il n'y plus la traite... que reste-t-il ?* » (plusieurs femmes ont fait ce genre de réflexion)
- « *Je me lève de bonne heure et la traite donne un rythme à ma vie, je me sens contente d'aller travailler.* »

Le contact avec les animaux est fréquemment cité par les agricultrices comme une des raisons qui les font aimer leur métier. Par ailleurs et paradoxalement les animaux sont souvent cités comme une source de stress (à cause des vêlages et des maladies), une entrave à leur liberté et un facteur très contraignant dans la gestion de leur temps.

Un certain nombre d'agricultrices ont le sentiment de travailler à l'écart, de manière invisible. D'autres agricultrices estiment que l'invisibilité de la femme est le prix à payer face aux tâches dangereuses dont se chargent les hommes :

- « *Les femmes travaillent dans l'ombre, mais les hommes effectuent les travaux dangereux.* »

- « *La femme est cantonnée à un rôle domestique et de gestion, les hommes effectuent les gros travaux visibles et dangereux.* »
- « *Cachées, invisibles, je trouve que nous travaillons généralement dans l'ombre...* »

Certaines femmes justifient le fait qu'elles se trouvent en charge du secrétariat, de la comptabilité ou de certains travaux agricoles spécifiques par :

- « *C'est mon mari qui s'occupe de tout ce qui doit être fait avec des machines* »,
- « *Parce que je n'ai pas les compétences nécessaires, je ne sais pas manipuler tous ces outils* »
- « *Parce que c'est comme ça* »

En ce sens, ce passage d'Anne-Marie Daune-Richard datant de 1998 reste encore d'actualité : « *Dans les métiers dits « physiques » ou techniques, le manque de force ou l'incompétence technique supposés des femmes sont encore utilisés pour justifier leur mise à l'écart. Pourtant, elles sont nombreuses à conduire des tracteurs et à utiliser et maîtriser l'ordinateur. Cette mise en retrait, de la part des agricultrices, n'est qu'un effet des représentations qu'elles se font d'elles-mêmes, ou le reflet de ce que les autres (le monde agricole) ont toujours pensé d'elles pour les maintenir dans une position subalterne. Force est de constater que l'on est encore dans le registre d'une construction sociale qui représente les femmes comme techniquement incompétentes.* » (Daune-Richard, 1998)

4.3.2.2 LE TEMPS LIBRE ET LES ACTIVITÉS NON RÉMUNÉRATRICES

Voici un passage d'un article rédigé par Valérie Bernardi pour introduire cette section, relative à la gestion du temps libre : « *L'évolution de notre société, confrontée à une baisse régulière des temps travaillés, a marginalisé certaines catégories professionnelles (comme les travailleurs indépendants) ne bénéficiant pas de ces avancées sociales. Le temps de travail annuel d'un agriculteur est par exemple aujourd'hui beaucoup plus proche des 2500 heures que des 1600 à l'instar des autres catégories socio-professionnelles. Cette différence entraîne-t-elle un sentiment de mise à l'écart de la part des agriculteurs, apparemment de plus en plus « demandeurs » d'une vie professionnelle calquée sur les représentations classiques de nos sociétés (week-end libres, vacances, etc.) ?* » (Bernardi & Defalvard, 2006)

La Figure 19 illustre la fréquence avec laquelle les agricultrices ont des activités qui ne sont pas en lien avec le métier (6 agricultrices n'ont pas répondu à cette question) : environ la moitié des agricultrices pratiquent une activité qui n'est pas en lien avec leur métier (sport, art, activité culturelle, bénévolat...). Le témoignage suivant exprime à quel point les moments de détente sont importants pour cette agricultrice : « *Moi je pense qu'il faut sortir, bouger, voir du monde, sinon c'est pour se dégouter. Avec mon mari on essaie de partir tous les dimanches, on fait des mini-sorties pour se changer les idées. Personnellement, je fais du théâtre.* »

Par ailleurs, environ la moitié des agricultrices prennent des vacances. Et une majorité de femmes qui prennent des vacances, trouvent également du temps pour réaliser des activités qui ne sont pas en lien avec leur métier (64%).

La moitié des agricultrices qui parviennent à prendre des vacances font généralement appel à l'un de leurs enfants (23 occurrences) pour venir s'occuper de l'exploitation (Figure 20), mais cette réponse des agricultrices est fort liée à l'âge comme nous le verrons plus bas. S'il leur arrive de citer plusieurs solutions, les enfants sont généralement cités en premier lieu et représentent ainsi la première solution de remplacement en cas d'absence. Toutes les autres solutions apparaissent plutôt comme des solutions secondaires. Ceci soulève un problème important, qui est celui des agriculteurs qui ne peuvent pas compter sur l'aide d'un enfant ou d'un membre de la famille et qui se trouvent dans des exploitations qui ne permettent pas une absence prolongée. Systématiquement, les agricultrices concernées se sont dites inquiètes de cette situation, trouvant ce manque de soutien particulièrement contraignant.

87.5% des moins de 35ans ne prennent pas de vacances et plus les agricultrices sont âgées, plus elles prennent des vacances. Ceci peut également être mis en relation avec les réponses données par les agricultrices en ce qui concerne la gestion de la ferme lorsqu'elles s'absentent (voir un peu plus bas (Figure 20)) : seulement 7% des agricultrices de moins de 46 ans citent l'aide d'un enfant, contre 44% des agricultrices de plus de 46 ans.



Les agricultrices qui travaillent sur des exploitations spécialisées en grandes cultures prennent globalement plus fréquemment des vacances que dans d'autres spécialisations. Dans les quatre exploitations spécialisées en grandes cultures et où il n'y a pas d'élevage, trois femmes prennent régulièrement des vacances et du temps libre pour elles.

La Figure 21 indique le niveau de satisfaction des agricultrices en ce qui concerne le temps libre dont elles disposent : ainsi, on observe que 47% des agricultrices se sentent globalement insatisfaites, mais aucun lien ne semble pouvoir être fait entre la fréquence avec laquelle elles prennent du temps pour elles et leur niveau de satisfaction. Souvent les agricultrices font remarquer qu' « *il faut se prendre du temps pour soi et ce n'est pas facile de le faire* ». Selon elles, il est parfois plus facile de ne pas faire d'effort pour se dégager du temps pour soi que d'en faire un.

Dans le cas des agricultrices qui sont mariées, 73% se sentent globalement satisfaites de l'implication de leur mari dans la vie de famille (Figure 22). Par ailleurs 90% des agricultrices pensent assurer la majorité des tâches ménagères (cuisine, linge, ménage, courses, etc.). Certaines femmes font remarquer que ce qui leur manque parfois, c'est du temps pour leur couple.

Même si ce phénomène de distribution inégale des tâches ménagères touche également le milieu non-agricole, sans conteste, l'assignation des femmes au travail domestique limite leur investissement dans le travail agricole.

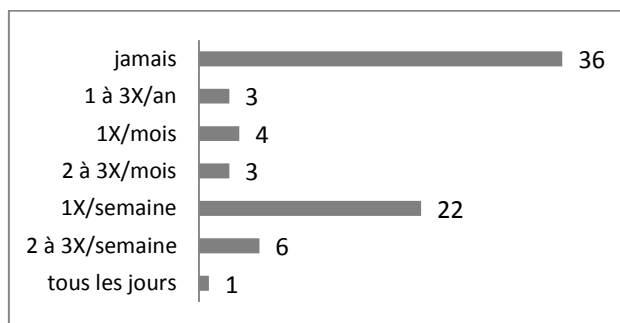


FIGURE 19 : FRÉQUENCE À LAQUELLE LES AGRICULTRICES PRENNENT DU TEMPS POUR RÉALISER DES ACTIVITÉS QUI NE SONT PAS EN LIEN AVEC LE MÉTIER (NOMBRE D'AGRICULTRICES)

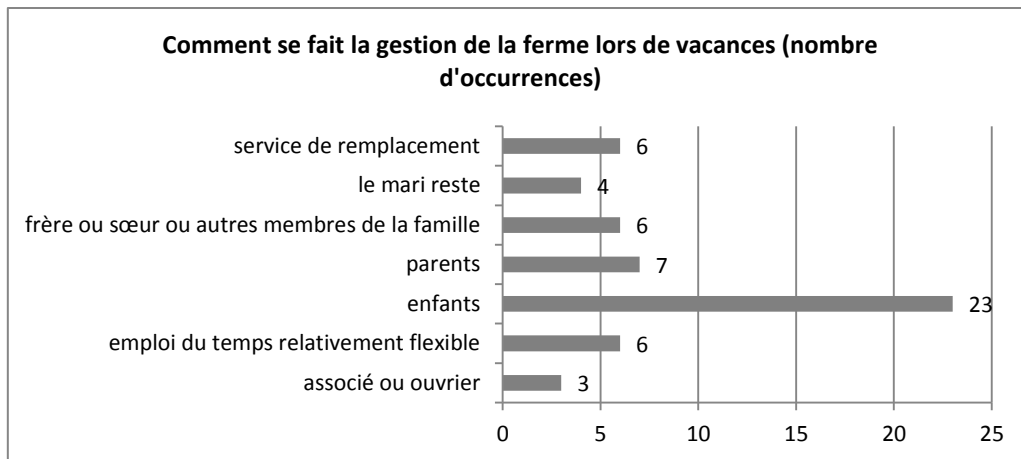


FIGURE 20 : MANIÈRE DONT EST GÉRÉE L'EXPLOITATION SI L'AGRICULTRICE PREND DES VACANCES (NOMBRE D'OCCURRENCES)

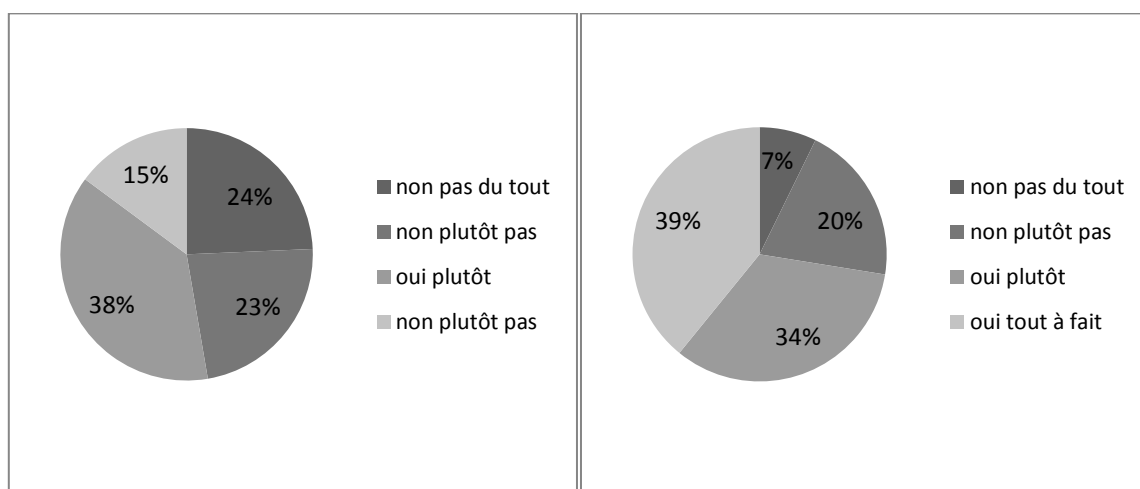


FIGURE 21 : NIVEAU DE SATISFACTION DES AGRICULTRICES CONCERNANT LE TEMPS LIBRE DONT ELLES DISPOSENT (%) (À GAUCHE)

FIGURE 22 : NIVEAU DE SATISFACTION DES AGRICULTRICES QUANT À L'IMPLICATION DE LEUR MARI DANS LA VIE DE FAMILLE (%) (À DROITE)

Note sur les services de remplacement : Globalement, les agricultrices interrogées font peu appel aux services de remplacement. Neuf agricultrices ont abordé le sujet des services de remplacement. Celles-ci ont fait, ou font encore actuellement, de temps à autres appel aux services de remplacement. Une agricultrice a émis un avis positif sur les services de remplacement en précisant que celui-ci était bien fait, une agricultrice a mentionné qu'elle utilisait ce système pour partir en vacances, mais sans le commenter et les autres agricultrices, soit sept, ont toutes trouvé le service de remplacement inadapté. Ci-dessous sont reprises les principales remarques faites à propos du service de remplacement par les agricultrices :

- « De manière générale, je trouve que les systèmes de soutien devraient être améliorés (pension, soin de santé, arrêt maladie, service de remplacement) »,
- « Nous partons tous les six ans en vacances grâce au service de remplacement »,
- « Le service de remplacement est peu adapté, il donne le sentiment de rompre le secret de l'exploitation. La personne qui est venue travailler est partie tout raconter dans d'autres exploitations. Peut-on parler franchement ou faut-il garder le secret ? »,
- « Le service de remplacement est bien fait »,
- « Le service de remplacement est cher » (2 occurrences),
- « Le service de remplacement n'est pas adapté (ne fonctionne pas le dimanche par exemple) » (2 occurrences).

Certains types d'exploitations permettent d'arrêter les activités pendant une ou deux semaines, à une ou deux reprises par an. C'est le cas des personnes qui font par exemple de l'élevage de volailles. L'exploitation est alors en vide sanitaire et la famille peut alors par exemple, s'accorder des vacances. C'est également le cas des exploitations en grandes cultures pures. Dans ce type d'exploitations les agriculteurs peuvent donc éventuellement s'absenter sans nécessairement dépendre d'une personne extérieure. Dans les exploitations où les animaux nécessitent un soin continu, la majorité des exploitants font appel à un membre de la famille lorsqu'ils s'absentent. Leurs vacances sont alors généralement de très courte durée.



4.3.2.3 LES DÉFIS DU MÉTIER D'AGRICULTRICE

La Figure 23 reprend les principaux défis du métier d'agricultrice cités par les femmes interrogées. Les quatre réponses les plus citées par ordre décroissant d'occurrences, à la question : « Selon vous, quels sont les principaux défis des agricultrices » sont :

- La gestion du temps, qui sous-tend la difficulté de trouver un équilibre entre vie de famille, travail, temps pour soi et couple (26 occurrences),
- Les difficultés financières en général (prix du lait, prix des terres, emprunts, bas salaire, pression sur les petites structures, précarité du statut d'indépendant, etc.) (21 occurrences),
- La difficulté de faire reconnaître son travail (13 occurrences),
- La difficulté de se faire une place sur l'exploitation (11 occurrences).

Les autres défis ayant été cités sont : les contrôles (8), la nécessité d'exercer parfois un métier à l'extérieur (7) l'isolement (6), la charge administrative (6), la reprise d'une ferme familiale (4), la visibilité du travail des agriculteurs auprès du grand public (4), le couple (porter le projet, travailler, vivre, communiquer en couple...) (3), les railleries des autres enfants à l'école (2), les difficultés de trouver de l'information fiable (2), les conflits intergénérationnels (1).

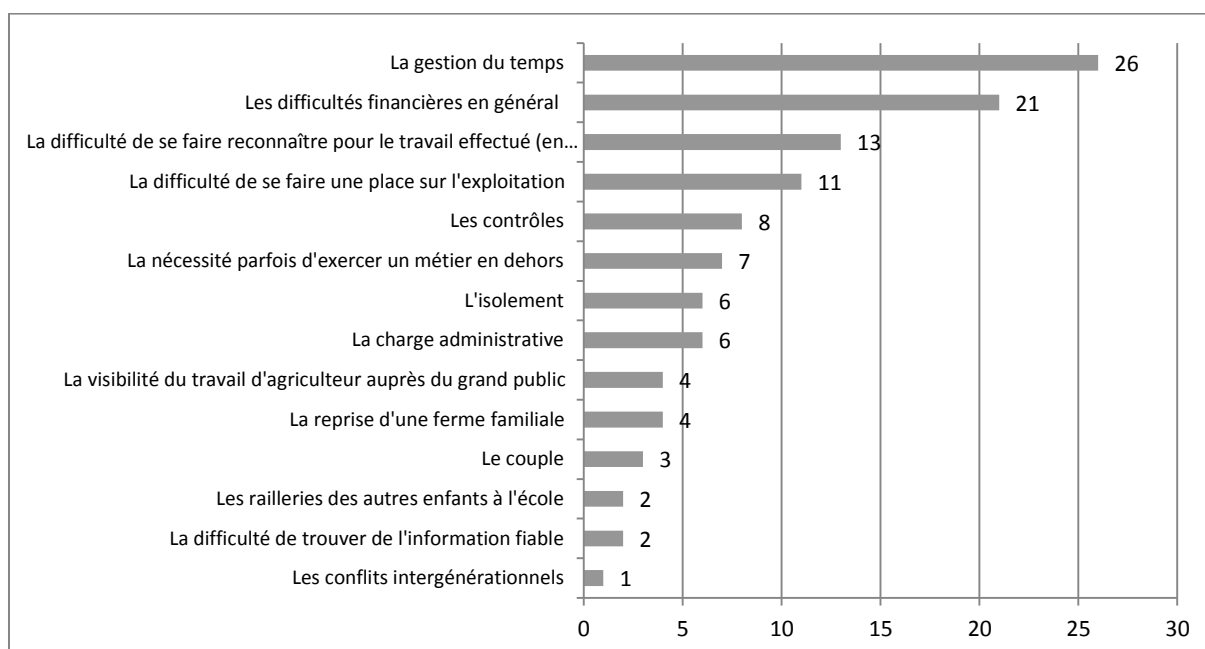


FIGURE 23 : LES DÉFIS DU MÉTIER D'AGRICULTRICE SELON LES FEMMES INTERROGÉES (NOMBRE D'OCCURRENCES)

Ci-dessous sont présentés quelques témoignages d'agricultrices par rapport aux principaux défis cités.

Le défi de la gestion du temps englobe plusieurs aspects qui touchent à la difficulté de trouver un équilibre entre vie de famille, temps pour soi, travail et couple, mais aussi aux différences ressenties vis-à-vis de la charge horaire du travail par rapport au restant de la société :

- « Avec le changement de société, le métier d'agriculteur est de plus en plus en décalage, ne serait-ce que par ses horaires. Moi aussi j'aimerais bien un weekend. »
- « Ce qui est difficile c'est que tout est toujours lié au travail, c'est dur de faire une coupure. J'aimerais parfois que mes enfants soient épargnés, mais ma fille qui est aux études pour l'instant doit travailler sur l'exploitation pour aider. »
- « C'est dur car il faut à la fois être au four et moulin. »
- « La traite c'est tous les jours, tous les jours, tous les jours,... parfois j'aimerais aussi avoir mon weekend comme tous ces autres gens. »
- « Avoir des animaux c'est de l'esclavage, ce n'est pas comme un autre métier d'indépendant, ce n'est même pas comme ceux qui font des grandes cultures..., nous n'avons jamais la possibilité de déconnecter complètement, même moralement ! Parfois j'ai une sensation d'emprisonnement... j'ai même fait un burn-out. Dans ma famille, même s'ils sont tous indépendants, personne ne voudrait ma place. »

En ce qui concerne la reconnaissance de leur travail certaines agricultrices pointent un décalage existant parfois entre les clichés et l'activité réelle de l'agricultrice mais aussi l'impression d'effectuer parfois des tâches insuffisamment reconnues par leur entourage, ne serait-ce que pour le temps qu'elles y consacrent :

- « La femme garde l'église au milieu du village. L'entourage n'est pas toujours tout à fait conscient de cela. Il faut se faire entendre, s'imposer. Pour les papiers, par exemple, on trouve ça normal, mais c'est du boulot ! [...] La femme reste invisible sur la ferme sauf s'il y a de la vente directe. »
- « Il faut passer outre de l'image de la fermière avec ses petites bottes. Il faut être valorisée et être estimée dans son travail. »

Plusieurs agricultrices insistent sur le fait qu'un effort devrait être fait par les hommes et par les femmes pour laisser plus de place à l'agricultrice au sein de l'exploitation. La place dont elles parlent, se situe principalement dans la participation dans les prises de décisions et dans la réalisation de tâches habituellement effectuées par les hommes :

- « Il faut s'imposer dans notre travail. L'homme doit laisser de la place à la femme et tenir compte de ses idées. »
- « Le défi des femmes est de faire les mêmes choses que les hommes, qui pensent qu'ils sont irremplaçables et apprendre à faire tourner une exploitation. »
- « Moi je pense qu'il y a de moins en moins de place pour les agricultrices sur les fermes, surtout par la dissociation de plus en plus fréquente des cultures et de l'élevage. »
- « Il est important que les femmes participent aux décisions de la ferme et s'impliquent dans sa gestion. »

Les agricultrices identifient plusieurs sources de difficultés financières : prix du lait, prix des terres, emprunts, bas salaire, précarité du statut d'indépendant... :

- « Les grosses crises (telles que la vache folle) engendrent un sentiment de détachement vis-à-vis de ses bêtes. Je ne m'attache plus comme avant à mes bêtes, c'est ma manière de me protéger. Du coup je n'ai plus le même goût au métier qu'avant. Et puis, comment voulez-vous garder votre fierté avec le revenu indécent que nous percevons ? Nos revenus sont non-proportionnels à nos heures de travail. »

- « On doit prendre le prix qu'on nous donne, alors que les intermédiaires s'en mettent plein les poches. [...] Des jeunes comme nous, nous avons des crédits jusqu'au cou. »

Voici quelques autres témoignages qui mettent en avant, les défis liés aux contrôles, à l'isolement et la difficulté d'intégration des enfants à l'école :

- *En plus il y a de plus en plus de charges dans le monde agricole. Avec toutes les normes à remplir, je suis d'avis que l'on décourage les gens à se diversifier. [...] Personnellement je me sens assaillie par les contrôles. Aujourd'hui je dois tout noter et j'y passe beaucoup de temps et tout ce temps j'aimerais le passer à exercer mon métier. Nous comme on fait de la transformation c'est encore pire. »*
- « Les agriculteurs vivent dans un monde à part. Ça contribue à leur isolement. »
- « Pour moi les autres défis sont, la difficulté d'intégration de nos enfants à l'école (car « ils puent la vache ») et l'isolement géographique. »
- « Je me sens seule, les hommes pour cela, ont plus de contacts avec leurs pairs. »

Une majorité d'agricultrices 70% identifient des tâches pénibles dans leur boulot. Ces réponses ne semblent pas influencées ni par l'âge, ni par les activités dominantes de l'exploitation. Les principales tâches identifiées comme « pénibles » par les agricultrices sont par ordre décroissant d'importance : les tâches administratives (14 occurrences), les travaux lourds physiquement (9 occurrences), la traite (7 occurrences), la fatigue accumulée liée au travail physique (5 occurrences), les tâches ménagères (5 occurrences), les tâches impliquant un contact avec les bêtes en général (5 occurrences). D'autres tâches ayant été identifiées comme étant pénibles sont : l'utilisation de machines, la gestion du personnel et la gestion des imprévus. Une agricultrice, dans le cadre de cette question a expliqué qu'en moyenne, une fois par an, elle se rend à l'hôpital à cause de blessures causées par des vaches.

4.3.2.4 LE SENTIMENT DE RECONNAISSANCE

La difficulté de se faire reconnaître pour le travail effectué a été abordée au point précédent et constitue le quatrième défi le plus cité par les agricultrices. Cette section poursuit l'analyse en s'intéressant plus particulièrement au sentiment de reconnaissance des agricultrices vis-à-vis de quatre acteurs (Figure 24, plus bas). Le premier acteur vis-à-vis duquel les agricultrices éprouvent le moins de reconnaissance est le grand public, toutefois elles ne font pas de distinction de genre. Voici quelques témoignages d'agricultrices concernant cet acteur :

- « Nous ce qui nous motive c'est de produire de la qualité, mais les gens ne se rendent pas toujours compte du travail fourni pour obtenir un produit de qualité. »
- « L'effort fourni pour produire un produit artisanal de qualité n'est pas toujours bien reconnu par les consommateurs, d'où l'avantage de la vente directe pour leur expliquer. »
- « Les gens ne s'imaginent pas le travail qu'on fait sur une ferme. »

Le deuxième acteur vis-à-vis duquel elles ne se sentent pas toujours suffisamment reconnues est, les organisations agricoles en général (Figure 24). Cependant, il faut préciser que deux tiers des agricultrices ayant répondu à cette question se sentent globalement satisfaites. C'est aussi l'acteur vis-à-vis duquel elles s'expriment le moins, ce qui peut s'expliquer par une participation plus marquée des hommes dans ces réseaux souvent comme cela été abordé précédemment (Figure 18).

- « De manière générale les hommes ont plus de contacts avec leurs pairs, mais aussi avec les organisations agricoles. [...] C'est souvent eux qui vont aux réunions. »
- « Moi ce qui me manque c'est le contact. Les maris font causette avec les représentants, qui cela dit, demandent toujours après le mari. Les maris vont aux réunions. »
- « En général les invitations aux réunions et ce qui a trait à l'agriculture ne m'est jamais adressé. »

Trois quart des femmes se sentent satisfaites de la reconnaissance que leurs homologues masculins leur accordent. Voici quelques phrases reprenant des avis d'agricultrices concernant cet acteur :

- « *Il y a une belle évolution à ce niveau-là, en positif.* »
- « *Une femme qui travaille seule sur son exploitation ne serait pas vraiment prise au sérieux par ses homologues masculins.* »

Les femmes se sentent généralement bien reconnues au sein de leur famille pour le travail qu'elles fournissent au sein de l'exploitation. Des exceptions peuvent survenir lorsque l'agricultrice ne provient pas d'une famille d'agriculteurs ou lorsque des conflits générationnels ont lieu au sein de l'exploitation.

Beaucoup d'agricultrices notent des évolutions au niveau du statut et de la reconnaissance du travail des agricultrices, depuis leur entrée dans le métier. Une étape importante y ayant contribué selon elles est l'amélioration des statuts légaux. En ce sens, l'évolution des statuts, dont l'historique a été brièvement retracé dans la section 3, constitue une véritable réussite. L'obtention du statut de conjoint aidant et de la cotitularité des droits de production a permis d'améliorer la reconnaissance du travail effectué par les femmes depuis toujours, dans les exploitations.

Certaines agricultrices cherchent de la reconnaissance à travers d'autres activités. Voici le témoignage de quelques agricultrices :

- « *Moi je confectionne des bijoux, c'est ma manière d'obtenir de la reconnaissance pour ce que je fais.* »
- « *Je suis impliquée dans tout un tas de choses : je fais partie du groupe des ménagères rurales, je fais de l'accueil scolaire, je vais à la chorale, je fais partie du comité du village fleuri. [...] Lors d'un accueil pédagogique, les enfants ont dit : « c'est pas une ferme ! » et ça m'a fait plaisir.* »

Des femmes trouvent qu'un salaire permettrait de renforcer encore plus la position de la femme et lui permettrait d'améliorer son sentiment de reconnaissance pour le travail qu'elle effectue :

- « *Moi je trouve que les agricultrices devraient recevoir un salaire, pour être reconnues pour le travail qu'elles font.* »

Un nombre important d'agricultrices, lorsqu'il leur a été demandé si elles effectuaient des tâches pour lesquelles elles ne recevaient pas suffisamment de reconnaissance, ont cité les tâches ménagères. D'autres agricultrices ont cité le soin qu'elles apportent aux bêtes, souvent loin des regards. Voici le témoignage de quelques agricultrices pour illustrer ces propos :

- « *Si je conduisais un tracteur, on me verrait travailler, or là, je suis cachée dans les étables, à traire. On ne voit pas du tout le travail que je fais. Parfois quand je dis à mon mari que j'aimerais conduire le tracteur, il me dit : non, ne te tracasse pas, je vais le faire.* »
- « *Je ne trouve pas ma place dans la ferme car mon mari ne m'en laisse pas. Je ne me sens pas reconnue. Cela fait 20 ans que je suis dans cette ferme et que je traie les vaches et que je m'occupe des petits veaux, ça ne m'amuse plus.* »

Il est difficile de mettre en évidence des différences dans les réponses en fonction d'une tranche d'âge ou en fonction de l'activité dominante de l'exploitation.

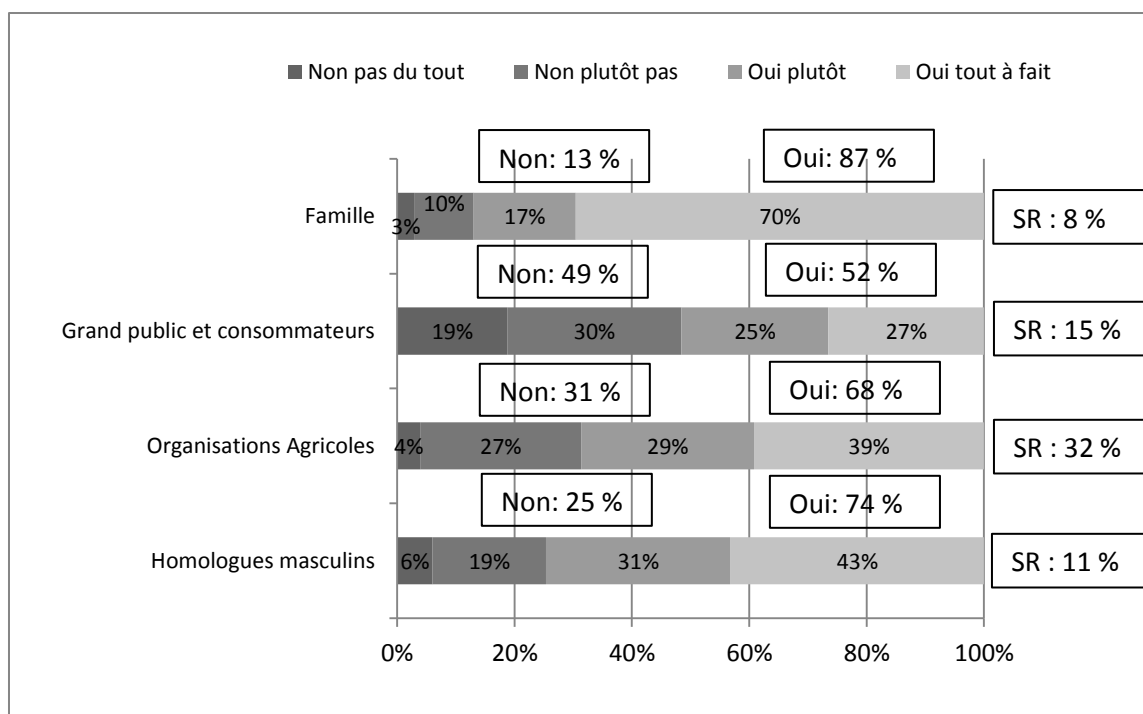


FIGURE 24 : SENTIMENT DE RECONNAISSANCE DES AGRICULTRICES VIS-À-VIS DE DIFFÉRENTS ACTEURS (%)

4.3.2.5 GESTION DU STRESS

Les principales causes de stress relevées lors de l'enquête ont été listées par ordre décroissant d'occurrences, cette liste est mise en regard avec les causes citées lors de l'étude de 2004, dans le Tableau 10. Comme on peut l'observer dans ce tableau, les sources de stress avancées par les agricultrices en 2014 ne sont pas toutes les mêmes que celles qui ont été relevées en 2004. Les sources de stress similaires sont : les charges administratives, les charges financières, certains aléas du métier tels que les crises, et les incertitudes quant à l'avenir du métier d'agriculteur. Les nouvelles sources de stress avancées par les agricultrices en 2014 sont : l'évolution du prix des denrées agricoles, la charge horaire démesurée, les travaux saisonniers et les nombreux contrôles opérés par les différents organismes.

TABLEAU 10 : PRINCIPALES CAUSES DE STRESS LORS DE L'ÉTUDE RÉALISÉE EN 2004 (ÉTUDE SUR LE PROFIL DES AGRICULTRICES ET LEUR IMPLICATION DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN RÉGION WALLONNE) ET PRINCIPALES CAUSES DE STRESS RELEVÉES LORS DE LA PRÉSENTE ÉTUDE.

Principales causes de stress en 2004	Principales causes de stress en 2014
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de droit à l'erreur au niveau administratif - Difficulté de créer une diversification (freins familiaux, freins voisinage, freins administratifs, perte d'un savoir...) - Crises (ESB, dioxine...) - Incertitudes de l'avenir face à l'emprise des firmes (poulaillers, porcheries ou OGM) - Incertitudes de l'avenir face aux politiques menées (région, fédéral, Europe) - Charges des emprunts, très lourde - Mauvaise image donnée par les médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Les aléas du métier : pannes, météo, vaches malades... - La peur de ne pas arriver à la fin du mois financièrement (échéances, endettement...) - L'évolution du prix des denrées agricoles - La charge horaire démesurée et la fatigue qui lui est liée (allier travail et famille) - Les prévisions pessimistes quant à l'avenir des agriculteurs - La charge administrative, la quantité de documents à remplir - Les travaux saisonniers - Les nombreux contrôles opérés par différents organismes

4.3.3 CARACTÉRISER L'EXPLOITATION SUR LAQUELLE ELLES TRAVAILLENT (3)

4.3.3.1 STATUT DE L'EXPLOITATION

Les principales formes juridiques qui ont été rencontrées lors de cette étude sont : la personne physique individuelle (65%), le groupement ou l'association (16%) et la société agricole (11%). Il est intéressant de noter qu'un certain nombre d'agricultrices ne semblaient pas toujours entièrement au courant du statut de l'exploitation sur laquelle elles travaillent. Quelques-unes ont demandé confirmation à leur mari. Il semble que le statut juridique soit un thème prenant parfois plus d'importance lors d'une reprise.



La spécialisation « grandes cultures » est celle qui présente la plus grande proportion d'exploitations en personne morale. Aucune exploitation, où l'épouse a moins de 40 ans, n'est en personne morale. Il a été également observé que l'appartenance à l'une ou l'autre structure coopérative (Tableau 12) n'était pas toujours bien connue par l'agricultrice.

Les principaux types de coopératives représentés au sein de l'échantillon sont les CUMA (27% des exploitations impliquées dans ce type de structure), et les CTC (9% des exploitations impliquées dans ce type de structure).

TABLEAU 11 : FORME JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS SONDEES (%)

Forme juridique des exploitations (%)	
Personne physique	
Individuel	65%
Groupement ou association	16%
Personne morale	
Société Agricole	11%
SPRL	5%
Ne sait pas	3%

TABLEAU 12 : IMPLICATION DES EXPLOITATIONS SONDEES DANS DIFFERENTES STRUCTURES COOPERATIVES

Implication de l'exploitation dans l'une des structures suivantes? (%)	
CTC (coopérative de transformation et de commercialisation)	9%
CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun)	27%
Gpt ou coopérative d'achats et/ou de services (aliments, engrais, insémination)	4%
Autres	8%

4.3.3.2 ACTIVITÉS DOMINANTES

La répartition des exploitations selon les activités dominantes qu'elles pratiquent sont reprises dans la Figure 3. L'analyse de la représentation des exploitations de l'échantillon selon leur activité dominante ayant déjà été abordée, celle-ci ne sera plus réexposée dans cette section.

Sur les 44 exploitations dont l'activité principale a été caractérisée par l'agricultrice comme « élevage spécialisé en bovins », 18 font exclusivement de l'élevage de bovins viandeux, 14 font exclusivement de l'élevage de vaches laitières, 11 font à la fois de l'élevage de bovin viandeux et de vaches laitières et 3 ne précisent pas le nombre de bêtes qu'ils possèdent.

Le Tableau 13 reprend le nombre de bovins moyen selon l'orientation des fermes spécialisées en élevage bovin.

TABLEAU 13 : NOMBRE DE BOVINS MOYEN SELON L'ORIENTATION DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES EN ÉLEVAGE BOVIN

Nombre de bovins dans exploitations spécialisée en élevage bovin	nbre de vaches laitières moyen	nbre de bovins viandeux moyen
spécialisé bovin viandeux	/	219,61
spécialisé vache laitière	134,1	/
mix vache laitière/bovin viandeux	90,4	120

Sur les 16 exploitations dont l'activité principale a été caractérisée par l'agricultrice comme « mixte », 7 font de l'élevage viandeux, 3 font de l'élevage de vaches laitières et 6 font à la fois de l'élevage de vaches laitières et de bovins viandeux

TABLEAU 14 : NOMBRE DE BOVINS MOYEN SELON L'ORIENTATION DES EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES « MIXTES »

Nombre de bovins dans exploitations spécialisées "mixtes"	nbre de vaches laitières moyen	nbre de bovins viandeux moyen
spécialisé bovin viandeux	/	151,7
spécialisé vache laitière	245,3	/
mix vache laitière/bovin viandeux	65,8	92,2

Une question dans le questionnaire d'enquête visait à déterminer quelles activités de diversification étaient menées au sein des exploitations. Ainsi, il a pu être déterminé que dans environ la moitié des exploitations sondées, la production répond à un cahier de charges spécifique (45%, cf. Tableau 15), ou à un label, en ce compris les cahiers de charges liés à la production de lait ou à l'agriculture biologique. Un nombre important d'exploitations produisent également de l'énergie renouvelable et alimentent tout ou partie des besoins en énergie de l'exploitation avec cette source. 15% réalisent de la vente directe ou par paniers. Les autres activités de diversification sont consultables dans le Tableau 15.

Si les activités n'étaient pas pratiquées, une sous-question était posée afin de déterminer si l'activité était éventuellement envisageable. Les activités les plus envisageables sont, la production d'énergie renouvelable (27% des exploitations n'effectuant pas déjà cette activité), les activités pédagogiques (18% des exploitations n'effectuant pas déjà cette activité) et la vente directe (11% des exploitations n'effectuant pas déjà cette activité).

Les éléments ayant été évoqués par les femmes qui envisageraient une diversification mais qui ne l'ont pas encore réalisé sont la crainte d'investir beaucoup de temps et d'énergie en plus d'un emploi du temps déjà bien chargé, sans l'assurance d'avoir un retour sur investissement, la réticence du mari et les normes et les contrôles trop lourds.

Des sous-questions visaient à déterminer si les activités citées dans le Tableau 15, à condition qu'elles fussent pratiquées, découlaient de l'initiative d'un homme ou d'une femme et si un homme ou une femme se tenait responsable des activités liées à cette diversification.

Toutefois les réponses à ces questions sont restées souvent floues. Plusieurs raisons peuvent expliquer le manque de précision dans les réponses à ces questions. Premièrement il se peut que la question soit sensible. En effet, celle-ci touche au pouvoir décisionnel que



détient la femme dans les activités de l'exploitation. Deuxièmement, même si la question donnait la possibilité de répondre qu'à la fois un homme et une femme étaient à l'initiative de l'activité, ou qu'à la fois un homme et une femme se tenaient responsables de l'activité, beaucoup d'éléments contribuent à orienter ce genre de décisions, rendant difficile la possibilité de répondre à cette question de manière concise. Les réponses à ces questions ne seront donc pas exploitées.

TABLEAU 15 : ACTIVITÉS OU TYPES DE PRODUCTION PRATIQUÉS AU SEIN DES EXPLOITATIONS SONDEES (%)

Activité ou type de production	Pratiqué dans ...% des exploitations sondées	Activité envisageable pour ...%
cahier de charge spécifique	45%	5%
vente directe, paniers	15%	11%
production d'énergie renouvelable	40%	27%
activités de tourisme	5%	7%
activités pédagogiques	13%	18%
boucherie à la ferme	1%	3%
autres (transformation p.ex.)	7%	/
production en A.B.	11%	1%
lutte intégrée	1%	0%
agroforesterie	0%	0%

4.3.3.3 EXPLOITATION REPRISE OU CRÉÉE ?

Comme le laisse transparaître la Figure 25, 81% des exploitations sondées ont été reprises. Dans trois cas de reprise sur quatre, l'exploitation reprise provient de la famille de l'homme. En tout 7 exploitations dans l'échantillon proviennent de la famille de la femme. Ceci montre que la forme dominante d'installation reste encore celle d'une transmission préférentielle à un garçon. Aujourd'hui la pénurie des successeurs bouleverse les schémas classiques. Ainsi les filles peuvent saisir cette chance si elles le souhaitent : dans l'échantillon ce sont 37,5% des exploitations qui ont été reprises par une femme, chez les agricultrices interrogées de moins de 35 ans.

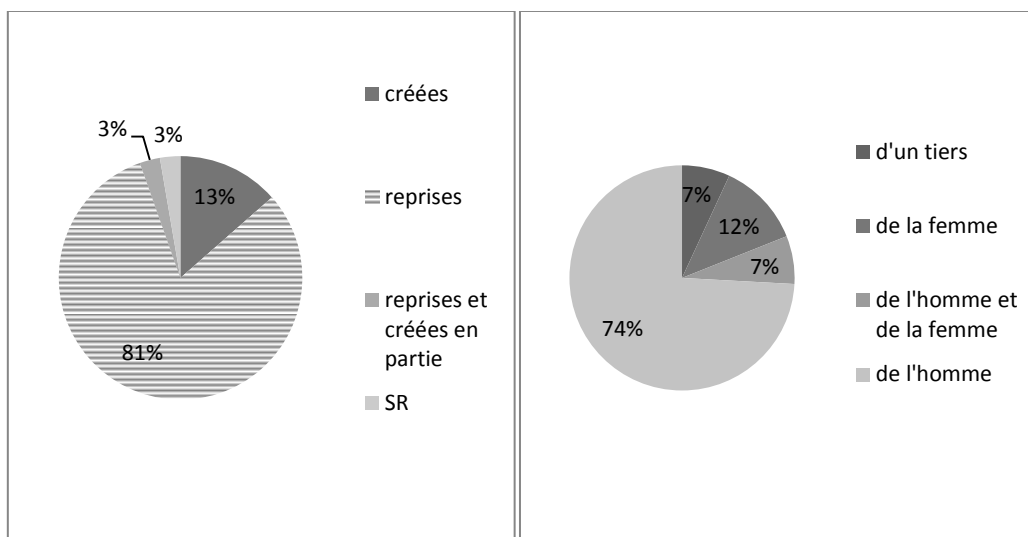


FIGURE 25 : PROPORTION D'EXPLOITATIONS REPRISES ET CRÉÉES DANS L'ÉCHANTILLON (%) (À GAUCHE) (SR : SANS RÉPONSE)
 FIGURE 26 : PROVENANCE DES EXPLOITATIONS REPRISES (%) (À DROITE)

Dans cinq cas sur sept, l'agricultrice est indépendante à titre principal et dans un cas sur sept elle est indépendante à titre complémentaire. Le statut de la femme semble donc être lié au fait que l'exploitation

proviennent ou non de sa famille. Dans les exploitations reprises et issues de la famille de l'homme, les femmes sont conjointes aidantes dans 52% des cas et indépendantes à titre principal dans 38% des cas. Aucune différence n'a pu être mise en évidence en fonction de la classe d'âge à laquelle appartient l'agricultrice ou en fonction de l'activité principale de l'exploitation.

4.3.3.4 LE CAS DES EXPLOITATIONS RÉUNISSANT PLUSIEURS GÉNÉRATIONS

Dans 45% des exploitations sondées, deux générations ou plus travaillent et dans 25% des exploitations sondées deux générations ou plus vivent sous le même toit (cf. Tableau 16, ci-dessous).

Même les personnes qui actuellement ne travaillent plus avec d'autres générations mais qui un jour ont travaillé avec de la famille ont été invitées à s'exprimer sur les avantages et les désavantages de travailler à plusieurs générations sur la même exploitation.

TABEAU 16 : PRINCIPAUX AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES CITÉS PAR LES AGRICULTRICES RELATIFS À LA COHABITATION DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS SUR UNE MÊME EXPLOITATION, PAR ORDRE DÉCROISSANT D'OCCURRENCES.

Avantages	Désavantages
<ul style="list-style-type: none"> - Partage du travail sur la ferme, - Apprentissage, transmission, échange d'expériences, - Garde des enfants par les plus âgés, - Possibilité de se dégager du temps libre (vacances, soupers, diners, réunions...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conflits de génération en général (de la part de la nouvelle génération « qui n'en fait qu'à sa tête », et de la part de l'ancienne génération parfois réticente au changement), - Le manque de liberté (droit de regard des parents, avis sur tout...), - Problème d'intimité (surveillance des horaires et des occupations de chacun), - Angoisse lorsqu'il faut laisser sa place à un plus jeune, - Gérer les conflits de succession.

Il est important de noter que les conflits de succession touchent également des agriculteurs ne vivant pas à plusieurs générations sur une même exploitation. Quelques agricultrices ont ainsi fait part du fait que la succession ne s'est pas toujours déroulée facilement, une d'entre elles a suggéré d'intégrer plus d'articles dans les journaux agricoles sur les problèmes de succession.

Les agricultrices interrogées sont généralement soucieuses de ne pas reproduire les erreurs du passé. Par exemple une agricultrice qui s'est sentie très surveillée par ses beaux-parents de par la configuration architecturale de l'exploitation, souhaite à l'avenir réaménager l'architecture de l'exploitation de telle sorte à ce qu'il n'y ait pas de vis-à-vis direct entre sa maison et celle de la famille de l'enfant qui aura repris l'exploitation. Ou encore une agricultrice qui ne s'est pas sentie encadrée par ses beaux-parents à son arrivée dans la ferme, a pris l'initiative de donner des cours sur la gestion administrative de l'exploitation à sa belle-fille.

Dans les exploitations où plusieurs générations travaillent, les agricultrices sont globalement satisfaites de la manière dont les tâches sont réparties entre les différentes générations. Toutefois, les réponses à cette question sont à interpréter avec prudence. En effet, il s'agit d'une question sensible. Certaines agricultrices sont revenues sur cette question après avoir demandé si les résultats de l'enquête resteraient bien anonymes, suite à quoi, elles ont, dans trois cas, soulevé d'importants problèmes de cohabitation entre générations. Par ailleurs, plusieurs agricultrices ont dit qu'elles avaient la sensation que les tâches étaient bien réparties entre les différentes générations en ajoutant que chacun offre les services qu'il est capable de donner selon ses capacités.



Voici le témoignage d'une agricultrice concernant un conflit intergénérationnel :

« À être à plusieurs sur cette ferme ça nous fait péter les plombs. Mon mari a péché les plombs, moi je suis au bord. Ni l'un ni l'autre nous ne nous sentons valorisés. Je ne dis jamais rien, pour préserver la belle image de notre famille à l'extérieur et par respect pour mes beaux-parents. Ça se passe relativement bien tant que mes beaux-parents sont là, mais je crains le pire après. Moi je n'ai pas envie d'impliquer mes enfants là-dedans. Si c'est pour être endettés et ne pas avoir de reconnaissance, qu'ils aillent travailler à l'extérieur. »

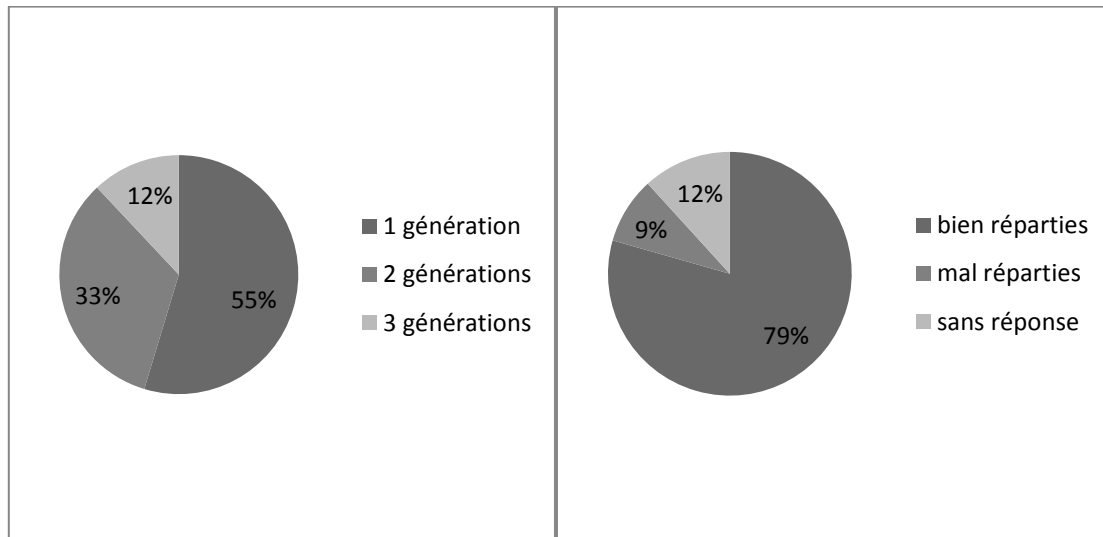


FIGURE 27 : NOMBRE DE GÉNÉRATIONS DANS LES EXPLOITATIONS SONDEES (%) (À GAUCHE)

FIGURE 28 : SENTIMENT DES AGRICULTRICES QUANT À LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE LES GÉNÉRATIONS (%) (À DROITE)



Dans l'étude de 2004, il a pu être mis en évidence que la majorité des femmes n'étaient pas du tout épaulées à leur arrivée dans la ferme par l'ancienne génération. Si elle ne provient pas du milieu agricole, elle devait apprendre sur le tas. Le moment de la reprise a souvent été une étape difficile.

L'étude actuelle a pu relever le même type de réflexions pour un certain nombre d'agricultrices mais pas pour toutes. Certaines transmissions semblent s'être bien déroulées. Voici une sélection de réflexions d'agricultrices pour qui la transmission s'est bien déroulée :

- « Mon grand-père à qui j'ai repris la ferme m'a appris beaucoup de choses, il m'a vraiment donné une très bonne base pratique. »
- « La transmission s'est bien déroulée avec nos enfants, tout s'est fait selon leur volonté ! »
- « Ma belle-mère est en train de me transmettre sa charge de travail et pour l'instant cela se passe plutôt bien. »
- « La ferme a été transmise entre frères et sœurs de mon mari et cela s'est globalement bien déroulé. »



D'autre part, dans l'étude de 2004 les femmes ont mis en évidence la tension encourue par la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit. Dix ans après, comme cela a été exposé ci-dessus, le même genre de considérations ont été relevées auprès des agricultrices.

4.3.3.5 L'AVENIR DE L'EXPLOITATION

La Figure 29 illustre le nombre d'agricultrices pour lesquelles une reprise de l'exploitation est prévue, selon la classe d'âge à laquelle elles appartiennent. Lorsqu'on demande aux agricultrices si elles ont le projet de transmettre l'exploitation, la moitié répond par la négative en précisant que la question n'est pas d'actualité. Près de 30% répondent par l'affirmative. 14% ne souhaitent pas transmettre leur exploitation et ne cherchent pas de successeur. 4% n'ont pas le projet de transmettre leur exploitation, sauf si elles parviennent à trouver un successeur.

Il est intéressant de mettre les réponses des agricultrices de notre échantillon en regard avec les réponses à une question similaire qui ont été publiées dans le rapport annuel sur l'Indice de Confiance agricole de Crelan (CRELAN, 2014), car 84,7% des répondants à cette étude étaient des hommes. Cette comparaison permet de ce fait, d'observer éventuellement certaines différences dans la manière de répondre des hommes et des femmes.

La question telle que posée par Crelan, visait à déterminer si l'agriculteur avait un successeur, dans la présente étude, la question consistait à demander si une reprise de l'exploitation était prévue. Comme cela transparait dans le tableau, la proportion d'agriculteurs et d'agricultrices répondant par l'affirmative, cherchant un successeur et ne sachant pas répondre à la question sont semblables. Dans la présente étude, une modalité de réponse supplémentaire était proposée : « non, la question n'est pas d'actualité », or, cette modalité de réponse a été choisie par un grand nombre d'agricultrices. Peut-être que si les agriculteurs interrogés par Crelan, avaient également eu la possibilité de répondre en choisissant cette modalité de réponse, ils n'auraient pas été si nombreux à affirmer ne pas chercher de successeur. Les chiffres ne permettent pas de distinguer de différence dans la manière de répondre des hommes et des femmes.

TABEAU 17 : COMPARAISON DES RÉPONSES À LA QUESTION « AVEZ-VOUS UN SUCCESEUR » DU RAPPORT CRELAN 2014, AVEC LES RÉPONSES À LA QUESTION « UNE REPRISE DE L'EXPLOITATION EST-ELLE PRÉVUE ? »

Modalités de réponse	Étude Crelan : « Avez-vous un successeur ? »	Étude Panorama Agricultrices : « Une reprise de l'exploitation est-elle prévue ? »
Oui	27%	29%
Non, la question n'est pas d'actualité	/	51%
Non, je ne cherche pas de successeur	65%	14%
Non, mais je cherche un successeur	3%	4%
Je ne sais pas	2%	3%

Sachant qu'une majorité des répondants étaient de sexe masculin (85% sur un échantillon de 324 agriculteurs (en Wallonie)), les réponses de ces agriculteurs seront utilisées afin de faire une comparaison « hommes-femmes » avec les réponses des agricultrices.

La plus grande proportion de femmes répondant par l'affirmative se situe, par ordre décroissant d'importance, dans les classes d'âge de plus de 65 ans (100%), comprise entre 46 et 55 ans (41%), comprise entre 56 et 65 ans (27%). La classe des moins de 45 ans ne compte que 8% de femmes répondant par l'affirmative. 90% des agricultrices répondant qu'elles ne souhaitent pas transmettre leur exploitation et qu'elles ne cherchent de successeur ont un âge compris entre 46 et 65 ans. La manière dont les agricultrices répondent à cette question semble donc fort liée à l'âge.



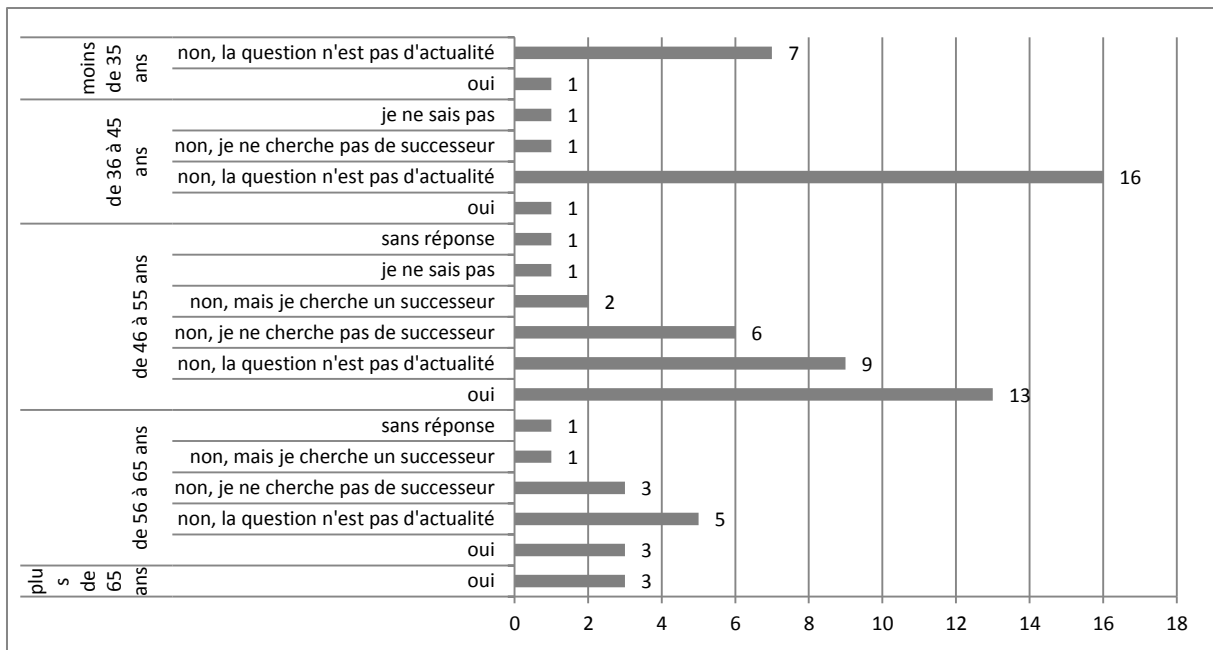
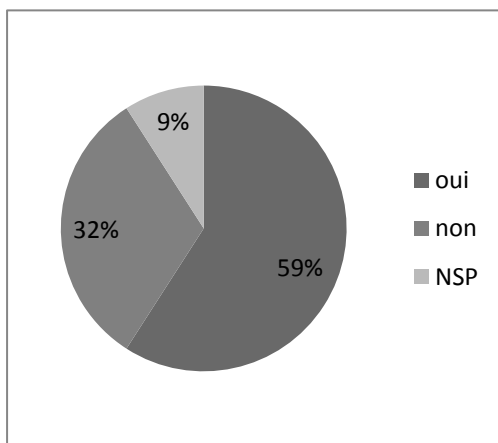


FIGURE 29: NOMBRE D'AGRICULTRICES POUR LESQUELLES UNE REPRISE DE L'EXPLOITATION EST PRÉVUE, SELON LA CLASSE D'ÂGE À LAQUELLE ELLES APPARTIENNENT (NOMBRE D'AGRICULTRICES)

Il est donc intéressant de noter qu'un peu plus de la moitié des agricultrices de plus de 46 ans, âge à partir duquel la question de succession commence à prendre plus d'importance, prévoient une succession ou étaient en recherche d'un successeur au moment de l'enquête. Pour 29% des plus de 46 ans, la question n'était pas encore d'actualité. Toutefois ceci signifie que potentiellement, 83% des agricultrices de plus de 46 ans pourraient envisager une reprise.



Si l'on s'intéresse aux agricultrices ayant des enfants (Figure 30), 59% des agricultrices ayant répondu à la question (3 sans-réponse), disent qu'elles souhaiteraient qu'un de leurs enfants reprenne l'exploitation, 30% ne souhaitent pas qu'un de leurs enfants reprenne l'exploitation et 9% ne savent pas encore si elles souhaitent transmettre à l'un de leurs enfants.

FIGURE 30: SOUHAIT DES AGRICULTRICES CONCERNÉES, DE TRANSMETTRE L'EXPLOITATION À UN DE LEURS ENFANTS (%) (À DROITE) (NSP : NE SAIT PAS)

Beaucoup d'agricultrices souhaitent donc transmettre leur exploitation à leurs enfants, mais elles sont avant tout soucieuses que leurs enfants fassent des choix qui correspondent à leurs envies. Voici une sélection de réflexions faites par les agricultrices pour illustrer ces propos :

- « On leur a expliqué que il y a avait tout à fait moyen de travailler sur une ferme sans être trop en contact avec les animaux. Nous on aimerait bien qu'ils reprennent, mais s'ils ne veulent pas, ce n'est pas grave, il faut avant tout qu'ils fassent ce qu'ils aiment. »
- « Si ma fille le souhaite, elle pourra reprendre l'exploitation. »
- « Je suis contente qu'un de mes enfants souhaite reprendre. Ce qui est important pour moi, c'est que ce soit son envie. »
- « Je pense qu'on peut donner goût à l'agriculture aux enfants, dès le premier âge. »

- « *Je souhaite que mes enfants fassent ce qu'ils veulent, si c'est reprendre la ferme, c'est reprendre la ferme, mais je ne les forcerai pas.* »
- « *J'ai plein d'idées de diversification mais ce sont les enfants qui doivent décider, s'ils nous donnent leurs motivations, on mettra tout en œuvre pour réaliser leur rêve.* »

Deux éléments reviennent régulièrement dans les témoignages des agricultrices ayant répondu qu'aucune reprise n'est prévue et qu'elles ne cherchent pas de successeur (14% de l'échantillon) : la perte d'intérêt pour le métier d'agricultrice et le fait de ne pas pouvoir compter sur l'aide ou le soutien d'un conjoint (maladie, divorce, mauvaise entente). Un autre élément parfois cité est le fait que les enfants ne souhaitent pas reprendre l'exploitation. Cependant, généralement, les femmes ne souhaitant pas transmettre leur exploitation peuvent compter de temps à autre sur l'aide d'un de leurs enfants.

Voici des remarques relatives à la perte d'intérêt par rapport au métier, faites par des agricultrices ne souhaitant pas transmettre leur exploitation. On remarque à travers la lecture de ces quelques phrases que les raisons expliquant une perte d'intérêt pour le métier sont nombreuses et varient d'une agricultrice à l'autre. Celles ayant été citées sont : les difficultés financières, des contrôles trop contraignants, la charge administrative, le fait de ne pas avoir choisi son métier, le sentiment de décalage par rapport au reste de la société et la sensation que les petites exploitations ne sont pas à même de faire face à la concurrence :

- « *C'est trop d'investissement en temps et en argent et puis, je n'aime pas le métier... Moi j'ai été forcée à travailler étant petite et cela m'a dégouté, cela m'a ôté l'envie* »,
- « *C'est trop dur financièrement [...] Je trouve que le métier est trop contraignant : il y a trop de contrôles et nous ne sommes pas assez soutenus en général* »,
- « *Je ne souhaite pas pousser mes enfants, ils feront ce qu'ils auront choisi. Moi personnellement je n'aime pas vraiment ce métier. Je trouve que nous les agriculteurs, sommes trop en décalage avec la société. J'aimerais que nous diminuions l'activité afin que je puisse passer plus de temps avec mon mari et afin qu'il soigne sa santé.* »
- « *On souhaiterait être tranquilles une fois retraités, nous souhaiterions pouvoir partir et se sentir libres. Pour l'instant plus grand-chose ne me fait aimer mon métier. Pour tout dire, on en marre. Ce qui nous décourage le plus, ce sont les contrôles intempestifs et le fait de tout devoir noter. Actuellement nous souhaitons diminuer l'activité. [...] Mon mari a un jour essayé de se suicider. Bref, on souhaite arrêter au plus vite* »
- « *Avec les charges administratives je m'éloigne de mon but premier qui est de travailler avec les bêtes et la nature.* »
- « *Dorénavant les petites fermes ne sont plus viables. Ce n'est plus possible de vivre uniquement de son exploitation, il faut aller travailler à l'extérieur. [...] Dorénavant, plus rien ne me plaît dans le métier, il y a trop de contraintes et trop de papiers.*»

Voici des remarques qui traitent de la difficulté ressentie par certaines agricultrices de ne pas pouvoir compter sur l'aide ou le soutien d'un conjoint. :

- *J'ai plein de casquettes : prof, agricultrice, maman, je m'implique par ailleurs dans beaucoup d'autres projets [...] et sans pouvoir compter sur l'aide de mon mari puisque j'ai divorcé... c'est difficile.* »
- « *Je sais que je pourrais faire plus, mais je n'ai plus la force physique et morale. [...] avec mon mari, ça ne se passe pas très bien. J'ai toujours beaucoup rêvé de faire de la diversification, mais mon mari a toujours refusé.* »,
- « *Mon mari a des problèmes de santé et donc je dois m'occuper de beaucoup.* »
- « *On ne souhaite pas transmettre, afin d'être plus tranquilles après. En plus je m'occupe presque seule de tout. Mon mari travaille à temps plein autre part.* »

Voici des remarques relatives à l'absence d'un enfant désireux de reprendre l'exploitation :

- « Plusieurs raisons font que notre exploitation ne sera pas reprise par nos enfants, premièrement ils sont quatre et nous trouvons que notre capital est trop important pour pouvoir être divisé (et sous-entendu qu'un des quatre enfants puissent racheter la part des trois autres) et deuxièmement, aucun ne souhaite reprendre. »
- « Mes enfants travaillent tous à l'étranger. »

Voici finalement, une dernière remarque faite par une agricultrice ne souhaitant pas transmettre son exploitation. Celle-ci ne souhaite pas transmettre son exploitation à ses enfants pour leur éviter de devoir « lutter » pour trouver une place au sein de la ferme :

- « Je n'ai pas de certitudes quant au fait que mes enfants parviendront à prendre leur place dans cette structure familiale. J'ai eu beaucoup de mal moi-même et je continue à avoir du mal. Je ne souhaite pas qu'ils aient à vivre ma vie. Je souhaite qu'ils aient un bagage et un diplôme pour au cas où. »



Lors de l'étude de 2004, il semblait qu'un certain nombre d'agricultrices décourageaient même leurs enfants de reprendre l'exploitation. Dans la présente étude, aucune agricultrice n'a explicitement dit qu'elle découragerait ses enfants à reprendre l'exploitation, sauf une, dont le témoignage est exposé au paragraphe précédent.

Aux agricultrices ayant des filles et ayant formulé le souhait de vouloir transmettre leur exploitation à l'un de leurs enfants, il a été demandé si celles-ci souhaiteraient qu'une de leurs filles reprenne l'exploitation (Figure 31). 39% répondent non, 45% répondent par l'affirmative, 10% répondent qu'elles ne font pas de distinction et enfin 6% estiment que leurs enfants sont trop jeunes pour déjà y penser. 7 agricultrices n'ont pas répondu à cette question

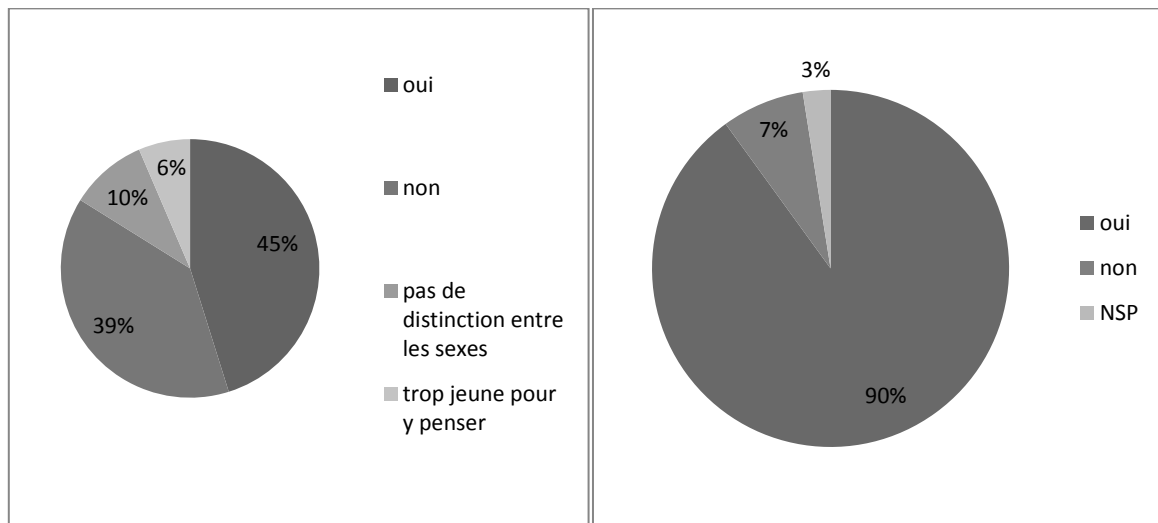


FIGURE 31 : PROPORTION DES AGRICULTRICES CONCERNÉES, SOUHAITANT TRANSMETTRE LEUR EXPLOITATION À LEURS FILLES (%) (À GAUCHE)

FIGURE 32 : INTENTION DE PARTICIPER AU PROCESSUS DE TRANSMISSION (%) (À DROITE) (NSP : NE SAIT PAS)



Les réponses à cette question sont à interpréter avec prudence car pour les agricultrices qui sont déjà en phase de transmission de leur exploitation, et si la transmission se fait vers un garçon, cela ne signifie pas nécessairement qu'elles expriment une opposition spécifiquement liée au fait que ce soit une femme plutôt qu'un homme qui reprenne l'exploitation.

Parmi les agricultrices concernées 90% souhaitent participer au processus de transmission, 7% ne souhaitent pas participer au processus de transmission et 3% éprouvent des difficultés à répondre à cette question. 26

agricultrices n'ont pas répondu à cette question. Il ne semble pas y avoir de lien entre l'âge des agricultrices et leur manière de répondre à cette question.

Les principales réponses données par les agricultrices lorsqu'il leur a été demandé la manière dont elles souhaitent participer à la transmission sont (par ordre décroissant d'occurrences):

- En partageant leurs connaissances et en donnant des conseils,
- En aidant à supporter les charges de la ferme par exemple en mettant à disposition leur main d'œuvre,
- Par une aide financière,
- Ne savent pas.

Ci-dessous voici quelques autres réponses qui ont été citées :

- « Je compte participer à la transmission en cédant une exploitation moderne »,
- « en partant de l'exploitation pour éviter les conflits de générations »,
- « en essayant d'être ouverte aux nouvelles idées des jeunes, en leur laissant prendre des décisions ».



Un certain nombre d'agricultrices ont éprouvé de la difficulté à répondre à cette question. Celles-ci n'identifient pas encore bien la manière dont leur présence pourra aider à la transmission.

Aux six agricultrices n'ayant pas d'enfants, il a été demandé si celles-ci souhaitent que quelqu'un reprenne leur exploitation. Deux ont répondu par la négative, une a répondu par l'affirmative et trois ne savent pas. La seule ayant répondu par l'affirmative a déjà trouvé un repreneur pour son exploitation.

43% des agricultrices indiquent qu'elles souhaiteraient éventuellement introduire des innovations (en terme de mode de production, d'organisation, de spéculation....) dans les années à venir. La Figure 33 reprend les types d'innovation envisagés par les agricultrices dans les années à venir.

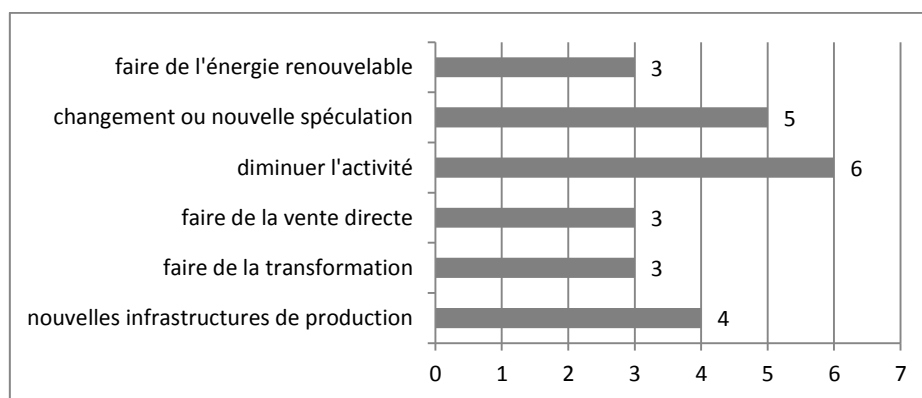


FIGURE 33 : TYPES D'INNOVATIONS ENVISAGÉS PAR LES AGRICULTRICES (NOMBRE D'OCCURRENCES)

Les agricultrices ne souhaitant pas apporter d'innovations au sein de l'exploitation invoquent l'excès de travail, des investissements déjà en cours et trop importants pour envisager d'autres innovations, les incertitudes économiques et la fin de carrière. Voici une sélection de phrases illustrant ces propos :

- « Je ne souhaite pas introduire d'innovations car je suis déjà avancée dans ma carrière. De toute façon, le futur de l'agriculture, c'est le loisir. Les gens préfèrent se divertir que de bien manger. »
- « Si un changement doit être effectué, ce sont mes enfants qui s'en chargeront lorsqu'ils reprendront la ferme. »
- « On a assez de travail comme ça. »

Une question fermée visait à déterminer les facteurs orientant la prise de décision, au-delà des considérations économiques. Les différentes propositions citées ci-dessous étaient à classer par ordre d'importance :

- La demande citoyenne / société / consommateurs,
- L'amélioration de la qualité de vie,
- La PAC,
- La préservation de l'environnement,
- Et le souhait personnel de produire un produit de qualité.



Cependant, il a été difficile de recueillir l'avis des agricultrices par le biais de cette question. Celle-ci ne semblait pas toujours bien comprise. Toutefois les deux principales raisons invoquées par les agricultrices furent l'amélioration de la qualité de vie et le souhait personnel de produire un produit de qualité. Il peut être intéressant de noter que ces deux raisons touchent directement les agricultrices, alors que les autres propositions font plutôt référence à une influence extérieure.

4.3.3.6 REVENUS DE L'EXPLOITATION

Une partie du questionnaire d'enquête visait à récolter des informations sur la perception qu'ont les agricultrices de leur situation financière. Les réponses à ces questions sont illustrées dans la Figure 34 ci-dessous.

Le taux de non-réponse à ces questions est très faible, ce qui dénote un intérêt marqué des agricultrices pour la question financière. Il est intéressant de noter qu'un tiers des agricultrices trouvent que les revenus dégagés ne sont plutôt pas ou pas du tout suffisants pour couvrir les besoins de la famille. Pourtant seulement 10% d'entre elles disent éprouver des difficultés à surmonter le remboursement des emprunts. Ceci peut s'expliquer peut-être par le fait que les agricultrices accordent plus d'importance à rembourser les prêts que couvrir les besoins de la famille. L'activité agricole requiert des investissements continus. L'excédent dégagé de l'activité est prioritairement réinjecté dans l'outil de production plutôt que dans la constitution d'une épargne. Dans certains cas, cet excédent n'existe que parce que les exploitants s'octroient un revenu modeste, qui se révèle parfois insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins de la famille.

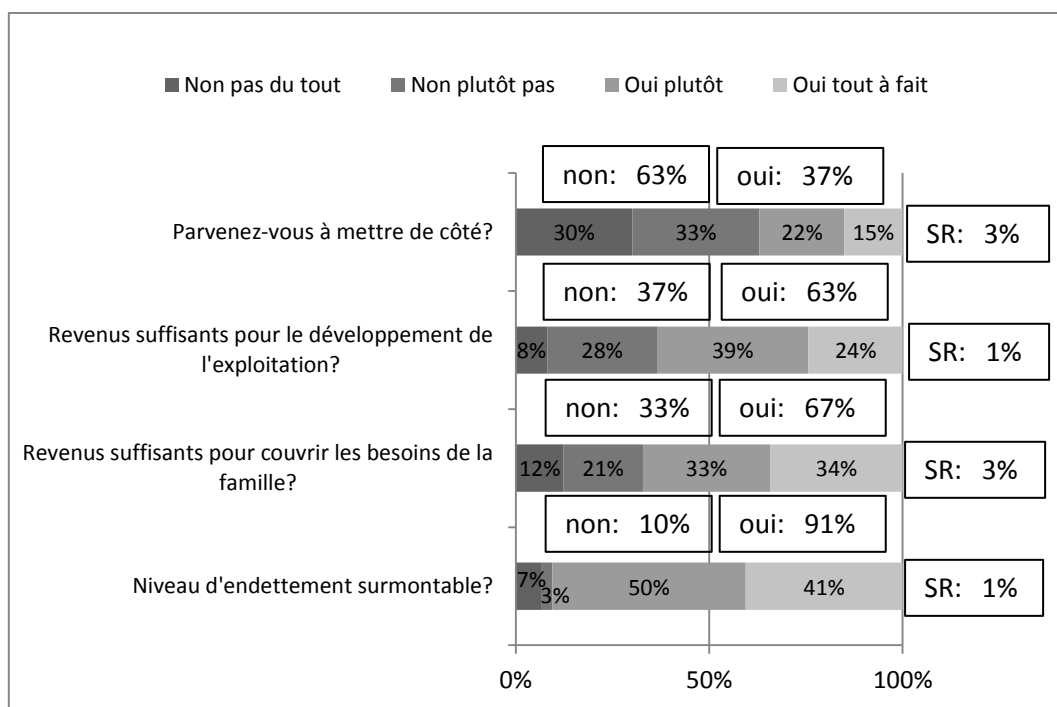


FIGURE 34 : AVIS DES AGRICULTRICES CONCERNANT DES QUESTIONS D'ORDRE FINANCIER (%)

Il s'avère difficile de mettre en évidence des différences en fonction de la classe d'âge ou de l'activité principale de l'exploitation, en ce qui concerne la situation financière de l'exploitation. Par contre, les femmes ayant un travail en dehors de l'exploitation à temps partiel ou à temps plein semblent plus distinctement affirmer que les revenus de l'exploitation ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de la famille. Dans onze cas sur vingt où la femme exerce un métier ailleurs, le revenu extérieur est tout à fait nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille.



Les agricultrices ont fait remarquer que la notion de « mettre de côté », utilisée dans le questionnaire d'enquête, ne leur convenait pas toujours. En effet, la plupart d'entre elles apparentent cette notion à une épargne classique, or, un grand nombre d'agricultrices font remarquer que quand l'activité de l'exploitation permet de dégager un surplus, celui-ci sera préférentiellement réinvesti ou capitalisé dans des biens mobiliers et immobiliers liés à l'exploitation.

Un nombre important d'agricultrices disent s'en sortir financièrement, toutefois leurs revenus ne leur permettent pas toujours de faire des dépenses extra-ordinaires. Voici une sélection de phrases en relation avec cette problématique :

- « On fait en sorte de s'en sortir, mais on ne fait jamais de folies, il faut se serrer la ceinture. »
- « Nous sommes très prudents et dès que cela est possible, nous réinvestissons dans l'immobilier. »
- « J'ai tout juste de quoi vivre, on se calcule un salaire de gérant en fonction des disponibilités de la ferme, mais je suis moins bien payée que mes employés. »
- « En agriculture on prend le prix qu'on veut bien nous donner, c'est vraiment difficile de se faire une marge bénéficiaire. Souvent on ne rémunère pas notre main d'œuvre. »
- « Les aléas du métier rendent notre revenu incertain, d'où la nécessité d'aller travailler à l'extérieur. »
- « Je travaille depuis 30 ans, maintenant mes enfants sont grands, et tout doucement je commence à savourer ma réussite après ces longs efforts. »

La Figure 35 présente la manière dont le revenu est fiscalement déclaré dans les exploitations sondées. La première observation qui peut être faite est que 80% des agricultrices connaissent le régime fiscal appliqué dans leur exploitation. Le régime forfaitaire est trois fois plus fréquent que le régime fiscal « au réel ». Le régime fiscal « au réel » impose la tenue d'une comptabilité précise qui peut permettre de mieux comprendre comment se forme le résultat de l'exploitation et de mieux matérialiser la rémunération du travail des exploitants. On remarque par ailleurs que 27% des agricultrices travaillant sur une exploitation où le revenu est déclaré « au réel » perçoivent un salaire contre 14% des agricultrices travaillant sur des exploitations où le revenu est déclaré « au forfait ». Les agricultrices travaillant sur une exploitation dont la forme juridique est une personne morale, sont 25% à percevoir un salaire pour les tâches effectuées au sein de l'exploitation, contre 15% pour celle travaillant sur des exploitations dont la forme juridique est une personne physique. Aucune différence n'a pu être mise en évidence en ce qui concerne les agricultrices plus jeunes et leur manière de déclarer fiscalement leur revenu. Par contre les agricultrices travaillant sur des exploitations en grandes cultures, déclarent proportionnellement plus leur revenu au réel

Tableau 18). Le groupe correspondant aux exploitations spécialisées en grandes cultures ne compte par ailleurs pas d'agricultrices n'étant pas au courant de la manière dont est déclaré fiscalement le revenu, c'est également le cas des agricultrices investies dans des exploitations de type « autre ».

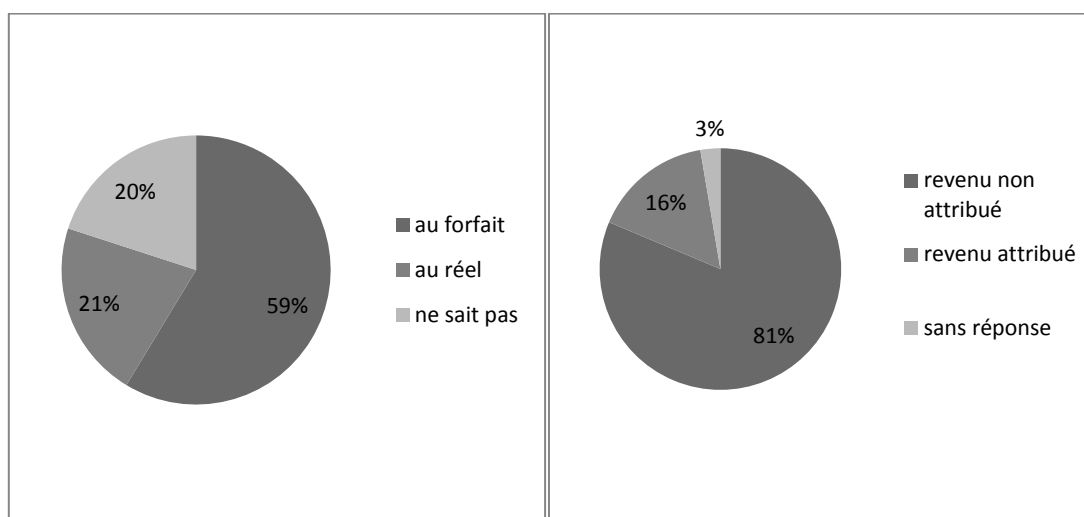


FIGURE 35 : MANIÈRE DONT LE REVENU EST FISCALEMENT DÉCLARÉ DANS L'ÉCHANTILLON (%) (À GAUCHE)

FIGURE 36 : PROPORTION D'AGRICULTRICES QUI SE VOIENT ATTRIBUER UN SALAIRE POUR LES TÂCHES EFFECTUÉES AU SEIN DE L'EXPLOITATION (%) (À DROITE)

TABLEAU 18 : MANIÈRE DONT LES AGRICULTRICES DÉCLARENT LEUR REVENU FISCALEMENT SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'EXPLOITATION (NOMBRE D'AGRICULTRICES) (GC : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES À GRANDES CULTURES, EB : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES ÉLEVAGE BOVIN, MIX : EXPLOITATIONS MIXTES CULTURES-ÉLEVAGE, AUTRE : AUTRES TYPES D'ÉLEVAGE ET AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS)

	réel	forfait	ne sait pas
EB	8	27	11
GC	5	3	0
MIX	1	10	4
AUTRE	2	3	0

En général, aucun revenu n'est versé à l'agricultrice pour les tâches effectuées au sein de l'exploitation (dans 81% des cas, et dans 78% des cas, si les femmes exerçant un travail en dehors de l'exploitation ne sont pas comptabilisées) (Figure 36). Beaucoup fonctionnent avec un système de « pot commun », les membres de la famille sont financièrement dépendants et ne reçoivent pas de salaire.

Une des femmes percevant un salaire propre pour les tâches qu'elle effectue commente : « *J'ai proposé qu'un revenu soit attribué à chacun pour que les choses soient claires.* » celle-ci ajoute : « *Avant, le père de mon mari reprenait tous les soirs la caisse du magasin, alors même que le magasin, c'est mon boulot ! Un jour j'en ai parlé à mon mari, j'ai demandé que chacun reçoive un salaire. Mon beau-père a un moment cru que je lui « piquais » sa place. Il a peur de ne plus être utile... mais maintenant ça va mieux.* »

Une agricultrice ne percevant pas de salaire pour les tâches qu'elle effectue au sein de l'exploitation ajoute qu'elle souhaiterait néanmoins en toucher un. Selon elle, l'amélioration du statut de l'agricultrice passe aussi par l'attribution d'un salaire. Un grand nombre d'agricultrices ne commentent pas cette question et se contentent d'ajouter qu'ils pratiquent le système de « pot commun ».

Aucune différence n'a pu être mise en évidence entre l'âge des agricultrices et la proportion d'entre elles percevant un salaire pour les tâches effectuées au sein de l'exploitation.



Cette situation semble avoir peu évolué depuis 2004, où déjà les membres de la famille recevaient de l'argent sur demande mais sans accès aux comptes.

4.3.4 DÉTERMINER LES BESOINS DES AGRICULTRICES EN LIEN AVEC LEUR MÉTIER (4)

Les principaux besoins identifiés par les agricultrices sont listés ci-dessous par ordre décroissant d'occurrences :

- Besoin d'une amélioration dans la disponibilité, la fiabilité et la clarté de l'information (32 occurrences),
- Besoin d'une simplification administrative ainsi que plus de flexibilité (13 occurrences),
- Besoin d'occasions de se retrouver et d'échanger (cercles de discussion, blogs, sorties) (11 occurrences),
- Besoin d'un système de médiation et d'écoute plus adapté (9 occurrences),
- Besoin de soutien pour les plus petites exploitations (6 occurrences),
- Besoin d'aide pour mieux s'organiser (4 occurrences),

Le premier besoin, relatif à l'information est le besoin qui a été nettement le plus cité par rapport aux autres. Beaucoup d'agricultrices estiment ne pas pouvoir se fier à l'information et ressentent le besoin d'effectuer un recoupement entre différentes sources pour détenir une information fiable. Une majorité d'agricultrices lors de l'enquête se sentaient insatisfaites quant à la manière dont l'information est relayée et rendue publique.

Quelques agricultrices ont même proposé des solutions pour remplir ce besoin. C'est le cas de trois agricultrices qui ont émis l'idée de créer un bottin avec toutes les adresses utiles accompagnées d'une courte explication. Une autre jeune agricultrice a mentionné le besoin d'un manuel bien vulgarisé pour débutant, listant tous les organismes auxquels les agriculteurs seront amenés à s'adresser et dans quel contexte. D'autres agricultrices ont soulevé un problème de cohérence existant parfois entre les différents organismes avec lesquels elles sont en lien, en ce qui concerne les informations qui leur sont transmises.

Globalement les agricultrices sont en demande d'une information cohérente et bien vulgarisée.

Voici une sélection de phrases d'agricultrices relatives à ce besoin particulier :

- « *Commencer toute seule, c'est quasiment impossible, moi j'ai de la chance qu'il y ait ma belle-mère. Mais sinon on trouve l'information où ? Il faudrait des ateliers « paperasse », ... mais le support devrait être adapté si les agricultrices sont plutôt des introverties ou des extraverties, moi je suis plutôt introvertie et une brochure ou un site web, cela me convient parfaitement.* »

- « Je trouve que nous manquons d'informations sur ce qui est susceptible de nous arriver, j'aimerais de bonnes réunions, sans contradictions et j'aimerais que les administrations attendent que les informations soient claires avant de les transmettre. »
- « Pourquoi ne pas créer un bottin ou un annuaire ? Il devrait s'adresser à tous les agriculteurs wallons quelle que soit leur spécialité, laitier, grandes cultures, bio... Un outil qui me serait bien utile ce serait un blog où les agricultrices puissent échanger leurs expériences, comme ça, ça permet de discuter sans se déplacer. »

Les agricultrices souhaitant se retrouver avec d'autres personnes n'ont pas insisté sur le fait que ces rencontres doivent nécessairement se faire entre personnes du milieu agricole. Par contre, elles ont presque toutes insisté sur la nécessité d'organiser ces réunions à des horaires appropriés, leur permettant de remplir leurs impératifs liés à l'exercice de leur profession. D'autres agricultrices se sentent satisfaites des liens qu'elles entretiennent avec l'extérieur. Voici quelques phrases qui illustrent ces propos :

- « Je fais partie des UAW, les débats me conviennent et les sujets sont d'actualité. »
- « Il faudrait adapter les réunions et les conférences au temps de travail des agriculteurs et des agricultrices, et puis il faut penser aux distances entre le lieu de travail et les réunions. Il faudrait peut-être plus organiser des journées d'agricultrices, par région, cela nous permettrait de discuter et de se sentir moins seules. »
- « Les ateliers de rencontre devraient venir à nous, pourquoi ne pas mettre en place un système de boîte à suggestions, de trucs et astuces d'agricultrices, d'un blog où chacun met ses conseils, ses désagréments... »
- « J'aimerais trouver un cercle de personnes, plutôt des agricultrices, simplement pour parler, mais le problème c'est qu'il faut trouver une tranche horaire qui convienne à tous. »

Les agricultrices sont inquiètes quant au futur du métier d'agriculteur, plusieurs ont insisté sur l'importance d'apporter un soutien aux plus petites structures. Voici quelques réflexions faites par les agricultrices qui illustrent ces propos :

- « Il faudrait créer un système de banque de terre efficace pour ceux qui souhaitent se lancer ».
- « Il faudrait des structures permettant un meilleur soutien des petits et arrêter de demander aux petits de devenir gros, car là, on presse le citron ».
- « Aujourd'hui il est devenu impossible de créer une exploitation. Peut-être reste-t-il encore des opportunités de se développer dans le maraîchage ? »
- « Je suis obligée d'aller travailler à l'extérieur car mon exploitation est trop petite »
- « Les petits disparaissent. Le système privilégie les gros. [...] Les produits importés ne sont pas soumis à autant de contrôles de qualité que ce qu'on produit ici »
- « La disparition des petites structures est une réalité, on sent cette pression constamment. On travaille une terre, on la bichonne pendant 9 ans et puis un riche agriculteur vient la racheter à un prix que nous ne pourrions pas assumer et nous perdons le droit de cultiver. »
- « Il y a 25 ans, je gagnais mieux ma vie que maintenant et me ferme était plus petite ! »

La charge administrative constitue une plainte récurrente. Par ailleurs, un nombre important d'agricultrices ont pointé du doigt les erreurs émanant de l'administration qui génèrent en elles un sentiment d'insécurité et une tension. D'autres demandes relatives à ce qu'elles englobent comme « l'administration » ont été formulées, telles qu'une plus grande flexibilité par rapport aux délais et un allègement de la charge administrative. Voici une sélection de phrases en lien avec ce besoin particulier :

- « Les aides ISA, pourquoi ça change tout le temps ? Pourquoi y a-t'il tant de temps d'attente, nous on est bloqués pendant ce temps-là. Pourquoi tant de changements ? Moi je dis, si on met une nouvelle règle, on en retire une. »

- « Je remarque globalement aussi une diminution de la fiabilité de l'information qu'on nous donne, c'est pourquoi maintenant je note tout, pour me protéger : heure, jour, nom, numéro de la personne en ligne.... Vous ne pouvez pas vous imaginer le nombre d'erreurs administratives auxquelles nous avons déjà eu affaire, et tout ça c'est parce qu'on vérifie. »
- « Il faudrait vraiment simplifier la charge administrative, mais aussi intégrer une gradation dans la mise aux normes, plus de souplesse. »
- « Je me sens suspectée en permanence, c'est in-cro-yable le nombre de contrôles auxquels nous devons répondre : les contrôles de l'AFSCA sont incessants, le ministère des affaires économiques, lois sociales et même la SABAM vient dans nos ateliers de transformation ! Quant au processus d'autocontrôle, il est intenable : il faut TOUT consigner : le jour, l'heure, la température, le lieu d'achat... moi j'ai besoin qu'on nous laisse tranquilles, mais aussi d'un allègement de la paperasserie et que l'administration fasse moins d'erreurs. »

Les agricultrices ont par ailleurs émis à plusieurs reprises la demande de pouvoir assister à des ateliers destinés à améliorer l'organisation de leur travail et de la « paperasse » pour pouvoir mieux répondre aux demandes de l'administration. Voici quelques phrases d'agricultrices pour illustrer ce besoin particulier :

- « J'aimerais être plus soutenue dans la gestion des papiers pour être plus efficace et plus performante. »
- « On a besoin d'outils concrets, pourquoi ne pas nous envoyer des calendriers, clairs, avec des systèmes de couleurs, pour savoir quand rentrer quel papier, quand faire ceci et cela. »
- « J'aurais besoin que l'on nous fournisse des rappels, surtout pour la PAC. Ce qui serait vraiment bien ce serait des ateliers pour nous apprendre à mieux nous organiser, avec des fardes de classement par exemple. »

Très peu d'agricultrices font appel à une personne extérieure pour demander de l'aide, lorsqu'il s'agit d'un problème d'ordre personnel. Pourtant plusieurs agricultrices ont émis le souhait de pouvoir profiter d'une structure de médiation lors de conflits et de pouvoir compter sur l'écoute d'une personne. Les agricultrices ayant formulé cette demande semblent plutôt en recherche d'une personne plutôt que d'un organisme. Cette personne, selon elles, devrait respecter le secret et être du milieu agricole. Voici quelques phrases issues des entretiens qui précisent ce besoin :

- « Il manque d'une personne qui prête de l'attention à nos problèmes et en même temps qui puisse nous donner des conseils, on aimerait être plus écoutés et plus motivés. Mais en même temps, cette personne devrait être du milieu, elle devrait nous comprendre. Pourquoi ne pas inventer un nouveau métier : un assistant social agricole ! »
- « Dans ma famille nous aurions besoin d'une meilleure communication, il faudrait qu'on ose plus s'exprimer. Je me sens souvent incomprise et dès que je soulève un thème avec les parents, ils nous disent : « Avec tout ce qu'on a fait pour vous !... », peut-être qu'une personne extérieure pourrait débloquer tout ça. »
- « J'ai besoin de plus de reconnaissance et j'aimerais que l'image de l'agriculteur soit redorée. En gros c'est plus un soutien social qu'il nous faut. »
- « J'ai tout simplement besoin d'être plus écoutée. »

Il est assez difficile de mettre en évidence des différences en ce qui concerne les besoins et les attentes en fonction de l'âge et des activités principales de l'exploitation.



Néanmoins, il semble que les préoccupations des femmes travaillant en grandes cultures soient globalement plus liées à la charge administrative et le besoin d'une information claire et bien vulgarisée.

4.3.5 DÉTERMINER LE NIVEAU D'INFORMATION DES AGRICULTRICES (5)

4.3.5.1 FORMATION CONTINUE

Au cours des 5 dernières années, 35% des agricultrices ont suivi une formation. La tranche d'âge présentant la plus grande proportion d'agricultrices qui ont suivi une formation au cours de ces cinq dernières années est celle des agricultrices dont l'âge est compris entre 46 et 50 ans (8 agricultrices sur 11, soit 73%). 29% des agricultrices de moins de 35 ans ont suivi une formation au cours de ces 5 dernières années.

Les objets des formations suivies par les agricultrices étaient souvent relatifs à l'informatique, la diversification, les thèmes plus techniques relatifs à l'exercice de leur profession et les réunions d'information. Les formations destinées à se diversifier portaient plus spécifiquement sur la transformation de produits laitiers (fabrication de fromage et de crème glacée) et les cours de cuisine (transformation du chocolat, développement d'un service traiteur...). Les formations destinées à se former sur des thèmes techniques portaient sur l'insémination artificielle, l'alimentation du bétail et les maladies du bétail.

Les principales raisons invoquées pour expliquer le fait de ne pas avoir suivi de formation au cours de ces cinq dernières années sont reprises dans la Figure 37. La première raison citée est le manque de temps.

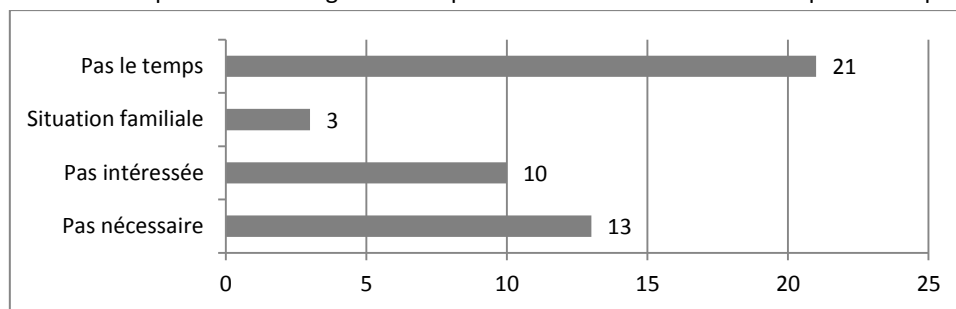


FIGURE 37 : RAISONS INVOQUÉES PAR LES AGRICULTRICES N'AYANT PAS SUIVI DE FORMATION AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (NOMBRE D'OCCURRENCES)

Lorsqu'il a été demandé aux agricultrices d'explicitier le genre de formation pouvant les intéresser, les principales réponses furent, par ordre décroissant d'importance :

- Des formations destinées à diversifier les activités de l'exploitation (9 occurrences),
- Des formations techniques (insémination artificielle, techniques culturales, alimentation du bétail, soins aux animaux...) (7 occurrences),
- Des formations pour pouvoir réorienter leur carrière professionnelle (7 occurrences),
- Des formations en informatique (7 occurrences),
- Des formations sur la comptabilité, la fiscalité, l'évolution des législations, les normes... (4 occurrences),
- Des visites dans d'autres fermes pour profiter de l'expérience d'autres agriculteurs (3 occurrences),
- Des formations pour apprendre à faire de la vente directe (3 occurrences),
- Des formations destinées à apprendre à organiser son temps de travail et à gérer la charge administrative (3 occurrences).

Les formations ayant trait à une diversification des activités de l'exploitation concernent principalement la transformation de produits laitiers (en crème glacée, beurre et fromage), des agricultrices ont également émis le souhait de trouver des formations pour mener une activité pédagogique au sein de leur ferme. Une agricultrice a émis le souhait de pouvoir trouver une formation centrée sur l'étiquetage.

Certaines agricultrices ont cité des formations impliquant un revirement de domaine, telles que des formations en psychologie, en sciences-politiques, d'aide-soignante, d'infirmière, de pédicure, en marketing, en horticulture et une agricultrice a dit souhaiter trouver une formation professionnalisante afin de changer de travail. Ces agricultrices n'ont pas toutes abordé la question de la même manière. Certaines ont plutôt profité de la question pour faire part d'une formation qui « un jour » aurait bien pu les intéresser, sans intention ferme de la suivre dans un avenir proche, tandis que d'autres, une minorité, y ont répondu en faisant référence à un souhait pressant de réorientation de carrière. Toutes les agricultrices souhaitant se réorienter professionnellement sont entrées en lien avec le métier d'agricultrice, par leur famille et/ou par le mariage.

L'intérêt des agricultrices de moins de 35 ans concernant les formations, portait sur la transformation de produits laitiers, la formation pour développer une activité de vente directe et les domaines plus techniques relatifs à l'élevage de bovins.

4.3.5.2 À QUI DEMANDER DE L'AIDE ?

Une question visait à connaître le niveau de satisfaction de l'agricultrice en matière de soutien et d'accompagnement dans cinq circonstances différentes, à savoir : la gestion du personnel, la transmission, la gestion des problèmes personnels, les statuts et les droits sociaux et la gestion administrative de l'exploitation. Les résultats de cette question sont présentés dans la Figure 38. Comme cela transparait dans le graphique, les réponses relatives à la gestion du personnel, à la transmission et à la gestion des problèmes personnels comportent un nombre important de « non-réponses ». Ces taux de non-réponse sont révélateurs et seront analysés dans les sections qui suivent. Par ailleurs un certain nombre de femmes ont indiqué qu'elles ne se chargeaient pas d'effectuer ces recherches, mais qu'il s'agissait plutôt de leur mari. En ce sens, il est envisageable qu'un certain nombre de femmes aient cité les organismes auxquels l'exploitation en général s'adresse, sans qu'elles soient nécessairement en charge personnellement de ces contacts.

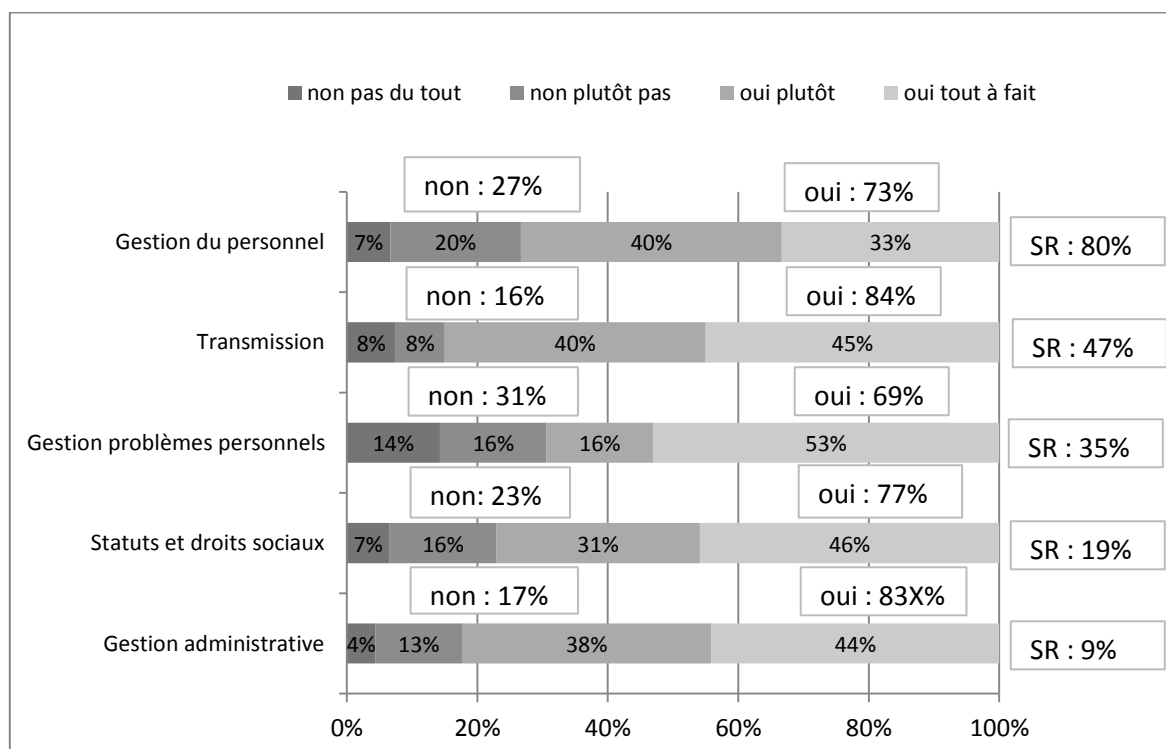


FIGURE 38 : SATISFACTION DES AGRICULTRICES CONCERNANT LE SOUTIEN DISPONIBLE DANS DIFFÉRENTES CIRCONSTANCES

► **Avis des agricultrices en matière de soutien pour la gestion administrative et l'information sur les statuts et les droits sociaux :**

Les principales critiques formulées par les agricultrices en ce qui concerne le soutien en matière de gestion administrative et l'information sur les statuts et les droits sociaux sont forts semblables et semblent plutôt s'adresser aux organismes de « l'administration » en général.

Les critiques les plus fréquemment évoquées sont :

- La lenteur de ces organismes et le fait qu'il faille souvent passer plusieurs coups de fil et chercher longtemps avant de trouver l'information recherchée ou de tomber sur la bonne personne,
- Les agricultrices trouvent parfois que le personnel administratif n'est pas suffisamment en phase avec la réalité du terrain pour bien répondre aux questions des agriculteurs,
- Le manque de cohérence ressenti par les agricultrices entre les différents organismes en contact avec les agriculteurs,
- Les erreurs faites par les organismes, beaucoup d'agricultrices recourent l'information qu'elles reçoivent.

Les deux agricultrices qui réalisent du maraîchage se sentaient particulièrement peu soutenues en ce qui concerne la gestion administrative de leur exploitation. Toutes deux éprouvaient de la difficulté à connaître avec précision les normes à respecter.

Les deux graphiques ci-dessous reprennent les principales personnes et organismes auxquels s'adressent les agricultrices lorsqu'elles recherchent des informations ou de l'aide pour la gestion administrative de l'exploitation (Figure 39) et lorsqu'elles recherchent de l'information sur les statuts et les droits sociaux (Figure 40). Comme cela transparaît à la lecture des deux graphiques les trois acteurs les plus cités et communs aux deux thèmes sont : le comptable, l'organisation professionnelle agricole et l'administration publique.

Le comptable (terme devant être compris au sens large, incluant le conseiller technico-économique, le comptable et le banquier) apparaît comme l'acteur de loin le plus cité par les agricultrices (cité 36 fois pour la gestion administrative et 26 fois pour les statuts et les droits sociaux).

L'organisation professionnelle la plus citée est la FWA (25 fois pour la gestion administrative et 13 fois pour les statuts et les droits sociaux).

L'administration publique couvre à la fois les services centraux et les services extérieurs (20 occurrences pour la gestion administrative et 8 occurrences pour les statuts et les droits sociaux) les services provinciaux (5 occurrences pour la gestion administrative, 2 occurrences pour les statuts et les droits sociaux) et l'office des pensions (2 occurrences pour les statuts et les droits sociaux).

Un acteur souvent cité auprès duquel les agricultrices s'adressent pour obtenir de l'aide concernant les thèmes relatifs aux statuts et aux droits sociaux est le secrétariat social (14 occurrences).

Les associations de producteurs auprès desquelles les agricultrices cherchent des informations en ce qui concerne la gestion administrative de l'exploitation sont : l'AWE (Agence wallonne de l'Élevage), les Comices (Associations privées d'agriculteurs visant à l'amélioration de leurs techniques et de leurs productions), les CETAs (Centre d'Études Techniques Agricoles) et autres associations de producteurs.

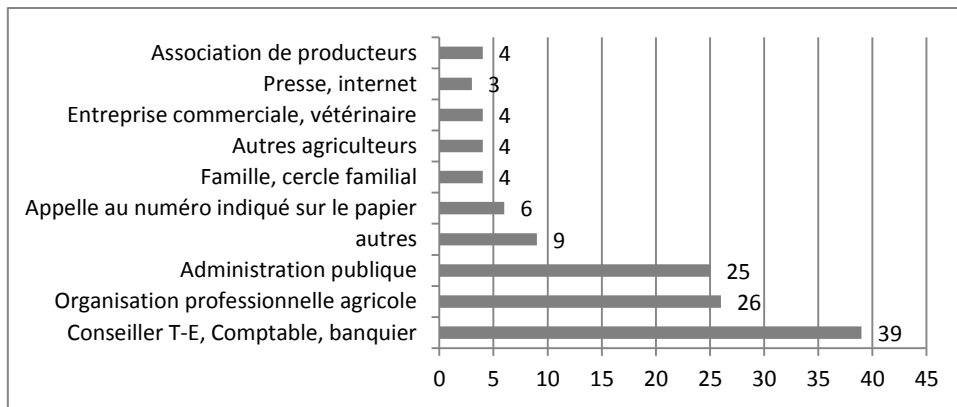


FIGURE 39 : PERSONNES À QUI S'ADRESSENT LES AGRICULTRICES POUR RECEVOIR DE L'AIDE ET DES INFORMATIONS POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE (NOMBRE D'OCCURRENCES)

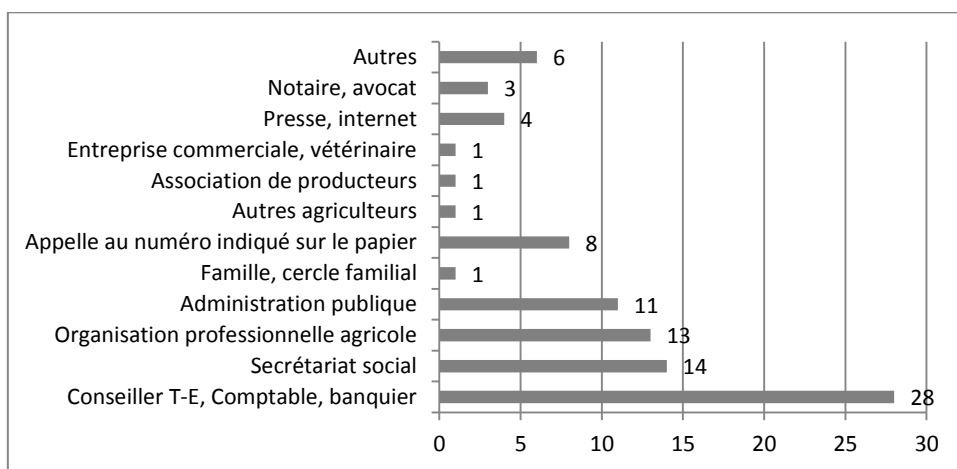


FIGURE 40 : PERSONNES À QUI S'ADRESSENT LES AGRICULTRICES POUR RECEVOIR DE L'INFORMATION SUR LES STATUTS ET LES DROITS SOCIAUX (NOMBRE D'OCCURRENCES)

► **Avis des agricultrices concernant le soutien disponible en matière de gestion des problèmes personnels**

Un grand nombre d'agricultrices disent régler leurs problèmes personnels en famille, seules ou en couple (65%) (Figure 41). 14% se tournent vers un ami ou un voisin, 10% se tournent vers un professionnel de la santé et 3% demandent conseil à un autre agriculteur.

Les principales raisons avancées par les agricultrices pour expliquer leur réticence à se tourner vers des organismes extérieurs sont par ordre décroissant d'importance :

- Le souhait de régler les problèmes dans la sphère privée en priorité,
- La méconnaissance des structures existantes,
- Le manque de confiance accordé aux structures existantes (peur que le secret ne soit pas gardé),
- L'idée que les structures d'aides soient destinées aux personnes n'ayant plus d'autres alternatives,
- L'idée qu'il n'y a pas vraiment quelqu'un pour écouter.

Par ailleurs, certaines agricultrices ont évoqué le tabou d'avouer lorsque la situation est difficile. Le taux d'abstention (35%) à cette question, peut-être s'expliquer par l'aspect sensible de cette question. Selon beaucoup d'agricultrices interrogées, tout doit se régler en interne. Voici quelques phrases qui ont pu être recueillies lors des entretiens et qui laissent transparaître cette problématique :

- « Agrical, c'est le dernier recours, c'est pour ceux qui sont au bout du rouleau, en même temps on aurait bien besoin d'un soutien, mais on a quand même tendance à vouloir gérer nos problèmes seuls. »,
- « Nous, c'est une profession où on cache pas mal nos soucis. [...] Agrical ? C'est pour ceux qui sont au bout du rouleau ça »,
- « Chez nous c'est fort tabou, nous on connaît les suicides, on a peur de dire qu'on n'y est pas arrivés, en même temps, arrêter avant que le bateau ne coule, c'est difficile »,
- « J'ai été éduquée dans la mentalité, « tu ne diras rien », il n'était pas question de déballer sa vie privée sur la voie publique et de fait, ici tout se règle en interne »

Certaines agricultrices ont déjà fait personnellement appel ou connaissent des personnes ayant fait appel à des services d'écoute destinés aux agriculteurs. La majorité des avis, basés sur l'expérience, concernant ces services d'écoute semblent positifs. Les agricultrices semblent cependant intéressées par un soutien extérieur supplémentaire, neutre, secret et de préférence sensibilisé au milieu agricole.

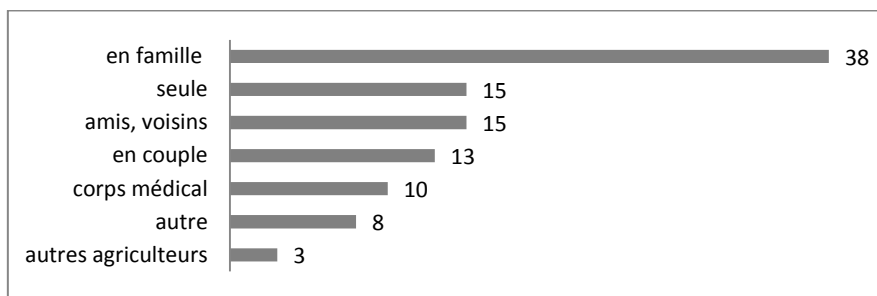


FIGURE 41 : PERSONNES À QUI S'ADRESSENT LES AGRICULTRICES POUR DEMANDER DE L'AIDE EN CAS DE PROBLÈME PERSONNEL (NOMBRE D'OCCURRENCES)

► Avis des agricultrices concernant le soutien disponible dans le cas d'une transmission

Peu de réponses ont été données à cette question. Les deux principales raisons expliquant ce faible taux de réponse sont que la transmission n'est souvent pas d'actualité et qu'elle ne semble pas toujours se préparer longtemps à l'avance mais aussi que la transmission constitue un sujet sensible. Beaucoup d'agricultrices ont répondu vaguement à cette question, comme si celles-ci ne se sentaient pas concernées par le sujet.



Le graphique ci-dessous reprend les principales personnes et organismes auxquels s'adressent les agricultrices lorsqu'elles recherchent des informations sur la transmission de l'exploitation (Figure 42). Pour recevoir de l'aide et de l'information en matière de transmission, le notaire et l'avocat sont les acteurs les plus cités, suivis du comptable (cité 9 fois) et du banquier (cité 6 fois). Les organisations professionnelles agricoles, en l'occurrence la FWA, constituent également un interlocuteur fréquemment cité.

La tranche d'âge correspondant aux agricultrices âgées de 46 à 55 ans et celle correspondant aux agricultrices de plus de 65 ans, sont celles s'étant le plus exprimées par rapport à la recherche d'information dans le cas d'une transmission de l'exploitation. Toutefois, les données ne permettent pas de mettre en évidence une relation entre l'âge des agricultrices et les réponses qu'elles ont données à cette question.

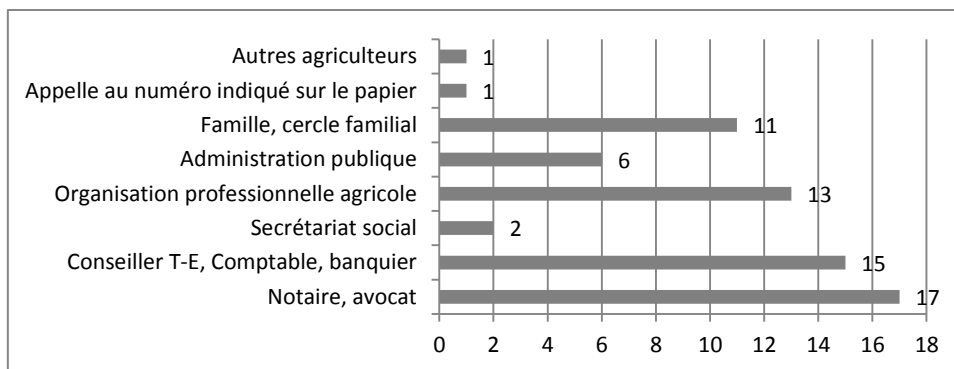


FIGURE 42 : PERSONNES À QUI S'ADRESSENT LES AGRICULTRICES POUR RECEVOIR DE L'AIDE ET DE L'INFORMATION POUR LE PROCESSUS DE TRANSMISSION (NOMBRE D'OCCURRENCES)

► **Avis des agricultrices concernant le soutien disponible en matière de gestion du personnel**



Le taux de réponse à cette question est faible. La principale raison expliquant ce faible taux de réponse est que peu d'agriculteurs font appel à de la main d'œuvre externe. Néanmoins, les personnes ayant répondu à cette question se sont dites généralement bien conseillées même si la législation leur semble complexe et mouvante. Securex a été cité à plusieurs reprises comme un organisme offrant un bon service d'accompagnement.

Le graphique ci-dessous reprend les principales personnes et organismes auxquels s'adressent les agricultrices lorsqu'elles recherchent des informations sur la gestion du personnel (Figure 43). Le secrétariat social est l'interlocuteur le plus cité (5 occurrences).

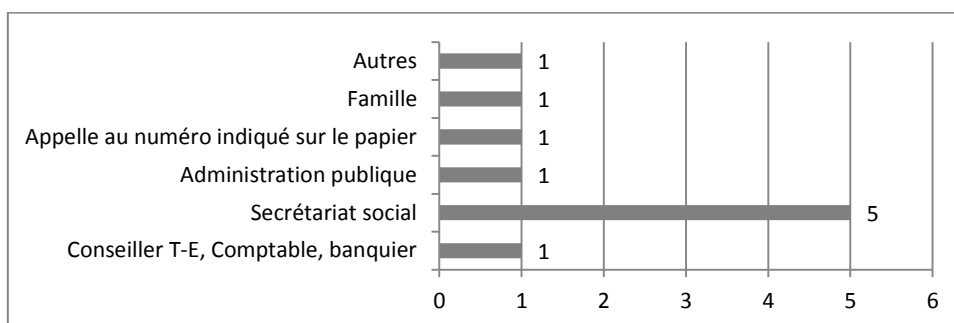


FIGURE 43 : PERSONNES À QUI S'ADRESSENT LES AGRICULTRICES POUR RECEVOIR DE L'AIDE ET DE L'INFORMATION POUR LA GESTION DU PERSONNEL (NOMBRE D'OCCURRENCES)

► **Remarque générale concernant la recherche d'information**

Globalement, la plupart des agricultrices s'adressent à plusieurs personnes ou organismes pour obtenir un soutien ou de l'information, néanmoins beaucoup d'entre elles ainsi que leur mari, entretiennent un contact privilégié avec une personne ressource. Cette personne peut être un comptable, un consultant, un membre d'un service extérieur... Ce qui caractérise ce contact privilégié est souvent lié à la confiance qui lui est accordée de par ses conseils de qualité et la relation de longue date. Ces agricultrices entretenant un contact privilégié se disent souvent satisfaites du soutien qu'elles reçoivent en matière de gestion administrative et qualifient cette personne de compétente et efficace....

Les agricultrices qui n'ont pas de personne ressource à qui s'adresser sont généralement en demande d'une structure précise et indépendante capable de leur livrer une information fiable.

4.3.5.3 LES AGRICULTRICES TROUVENT-ELLES AISÉMENT L'INFORMATION QU'ELLES RECHERCHENT ?

67% des agricultrices estiment trouver facilement l'information qu'elles cherchent. Toutefois le besoin le plus fréquemment cité par les agricultrices a trait à la disponibilité et la fiabilité de l'information. Beaucoup d'agricultrices estiment ne pas pouvoir se fier à l'information et ressentent le besoin d'effectuer un recoupement entre différentes sources pour disposer d'une information fiable. Une majorité d'agricultrices lors de l'enquête se sentaient insatisfaites quant à la manière dont l'information est relayée et rendue publique. Le sentiment de trouver facilement l'information ne semble pas marqué par l'âge de l'agricultrice.

Par ailleurs, les deux agricultrices réalisant du maraîchage éprouvaient toutes deux plus de difficultés à trouver de l'information. L'une d'elles pratique l'agriculture biologique et ne trouvant pas d'information suffisante en Belgique, elle doit régulièrement se déplacer jusqu'en France pour se former. Ces déplacements prennent souvent du temps et demandent une organisation complexe à mettre en place.

4.3.5.4 LES AGRICULTRICES SONT-ELLES SENSIBLES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ?

La majorité des agricultrices possèdent dorénavant un ordinateur (80%) et toutes les agricultrices de moins de 45 ans en possèdent un (soit 27 agricultrices). 83% des agricultrices disposant d'un ordinateur, l'utilisent pour aller sur internet ou pour faire des recherches d'information, en lien ou pas avec leur métier. 53% disposant d'un ordinateur l'utilisent pour travailler sur des programmes informatiques spécifiques pour la gestion de l'exploitation. Les agricultrices ayant affirmé ne pas avoir d'ordinateur et ne pas aller sur internet travaillaient toutes dans des exploitations dont l'activité principale était l'élevage bovin ou mixte. Beaucoup d'agricultrices continuent pourtant à s'informer à travers les journaux agricoles qui restent une des sources favorites d'information. En effet, un nombre important d'agricultrices ont émis le souhait d'être tenues informées à travers des courriers, ou à travers un support papier. D'autres agricultrices ont évoqué le souhait de pouvoir interagir avec d'autres agricultrices à travers un blog qui comporterait un forum. Les thèmes à propos desquels elles souhaiteraient pouvoir échanger à travers un blog sont tant professionnels que personnels.

23% des agricultrices possèdent une tablette, 23% possèdent un smartphone. Seulement 8% des agricultrices possèdent à la fois une tablette et un smartphone. 20% (soit 20 agricultrices) des agricultrices ne possèdent aucun outil informatique, soit 31% des femmes travaillant dans une exploitation « mixte » et 22% des femmes travaillant sur des exploitations spécialisées en élevage bovin. Les agricultrices travaillant sur des exploitations spécialisées en grandes cultures, autres élevages et autres activités possèdent toutes au moins un outil informatique.

En ce qui concerne les sites webs d'ordre professionnel consultés, ceux qui sont principalement cités sont :

Le site web de l'AFSCA, des sites webs divers pour la recherche d'informations techniques (cultureaux et relatifs à l'élevage), le site web de l'Arsia/Cerise, des sites webs pour consulter la météo et des sites webs pour consulter le cours des productions agricoles. Les agricultrices consultent également la toile pour obtenir des informations concernant les normes et les aides disponibles.

En dehors de la sphère professionnelle, la majorité des agricultrices utilisent également l'outil informatique pour effectuer des recherches à titre personnel.



Dans l'étude de 2004, les agricultrices semblaient déjà fortement intéressées par les cours d'informatique, même si les ordinateurs étaient rarement présents au sein de la maison. Cet intérêt se développe, car un grand nombre d'agricultrices ont émis le souhait de pouvoir se perfectionner dans l'utilisation de l'outil informatique et beaucoup d'agricultrices ont suivi une formation dont l'objet était l'ordinateur et l'utilisation d'internet. La principale différence réside dans la présence quasi systématique, actuellement, d'un outil informatique sur l'exploitation. Dans l'étude de 2004 il a été relevé que la majorité de la gestion des papiers se faisait à la main, l'ordinateur étant réservé quelques fois comme seconde mémoire.

Actuellement, comme cela a déjà été cité précédemment, 43% des agricultrices utilisent des programmes informatiques destinés à la gestion de l'exploitation.

5 PISTES D'ACTION ET RECOMMANDATIONS

Quelques recommandations et pistes d'actions ont pu être mises en évidence à l'issue de cette étude. Celles-ci ont parfois été formulées directement par les agricultrices et d'autres découlent d'une réflexion basée sur les résultats de l'étude.

5.1 LE BESOIN D'INFORMATIONS

Le premier besoin cité par les agricultrices est de pouvoir disposer d'une information fiable et bien vulgarisée. Un des thèmes prioritaires qui devrait être revu concerne leurs différents statuts légaux et leurs implications. Cette information devrait également atteindre les agricultrices exerçant une profession en dehors de l'exploitation.

D'autres thèmes où un effort particulier de vulgarisation devrait être fait sont les modifications de législations et réglementations (délais, notification contrôle...), mais aussi les différentes formes juridiques d'exploitations agricoles, les différentes manières de déclarer son revenu fiscalement, le fonctionnement du service de remplacement, le cadre institutionnel en général, etc.

Par ailleurs, les agricultrices sont demandeuses de pouvoir disposer d'une base de données centralisée, reprenant les différents organismes en lien avec l'agriculture, leurs fonctions et les moyens de les contacter.

5.2 AJUSTEMENT DES CANAUX D'INFORMATION

Les différents canaux qui devraient être utilisés pour relayer cette information sont les réunions d'information, le web et les journaux agricoles. En effet, un nombre important d'agricultrices continue à s'informer à travers les journaux agricoles qui restent une des sources favorites d'information. L'important, disent-elles, est que les informations essentielles soient particulièrement bien mises en évidence et de manière synthétique.

Certaines agricultrices s'identifient comme étant des introverties et ne cherchent pas, de ce fait, à se rendre à des réunions. D'autres sont éloignées géographiquement et éprouvent des difficultés à se rendre jusqu'aux lieux de réunion. C'est pourquoi un canal d'information tel que le web pourrait constituer une bonne alternative pour ces agricultrices, étant donné que 80% d'entre elles (dans l'échantillon) disposent d'un ordinateur.

Les agricultrices sont généralement disposées à se rendre aux réunions à condition que celles-ci aient lieu à un horaire qui leur convient (c'est-à-dire généralement, en dehors des heures habituelles de traite et en dehors des moments où il faut conduire et rechercher les enfants à l'école) et qu'elles soient organisées à une distance acceptable (dans leur Province). Afin de répondre à cette demande, une systématisation des réunions « tournantes » pourrait être envisagée.

Les agricultrices interrogées ont également émis le besoin de se retrouver régulièrement avec d'autres femmes, agricultrices ou non-agricultrices afin de pouvoir échanger et partager leurs expériences. Les réunions d'informations pourraient être un bon moyen pour elles de créer une occasion de se retrouver. Des rencontres pourraient être organisées à la suite de celles-ci sur un thème plus général où elles auraient la possibilité de s'exprimer, sans multiplier les déplacements. Une autre solution qui a été évoquée à plusieurs reprises serait de s'exprimer sur un forum, où l'occasion serait donnée aux agricultrices d'échanger sur des thèmes variés (trucs et astuces, conseils, expériences...).

En ce qui concerne la base de données dont il a été fait mention dans le point précédent, des agricultrices ont suggéré de la présenter sous forme de bottin. Ce bottin gagnerait à être mis à disposition sous forme papier étant donné le grand nombre d'agricultrices ayant présenté une préférence pour ce support.

Ceci étant, un projet de recherche participative sur les voies d'ajustement des canaux d'information pourrait vraisemblablement être initié notamment en s'inscrivant dans la logique de l'EIP-agri dédié au partage de connaissances et à la mise en réseau des personnes, suscitant l'innovation pour relever les défis du secteur agricole.

5.3 LES FORMATIONS

Les deux formations ayant suscité le plus d'intérêt auprès des agricultrices sont : les formations destinées à développer une activité de diversification (principalement transformation et vente directe) et les formations destinées à se former à la gestion de la ferme dans sa globalité (aspects comptables, administratifs, gestion du temps...).

Étant donné que des formations de ce type existent déjà, il serait intéressant de pouvoir confronter les besoins des agricultrices avec les formations disponibles. La création d'un groupe de travail, par exemple, pourrait être utile pour recenser toutes les initiatives proposant des formations de ce type et déterminer dans quelle mesure celles-ci répondent bien aux attentes des agricultrices.

5.4 CHANGER LES MENTALITÉS

La division du travail

Au cours de cette étude, il est apparu que certains clichés liés au genre et à la division classique du travail persistent. Certaines agricultrices échappent toutefois à cette répartition classique des tâches et semblent tout à fait satisfaites de leur métier. Elles pourraient être invitées à témoigner de leur expérience, dans des articles ou dans des campagnes de sensibilisation. Dans le même ordre d'idées, une réflexion pourrait être engagée sur le salaire en agriculture et plus particulièrement sur l'octroi d'un revenu aux agricultrices. Ainsi, des groupes de discussion pourraient être organisés où des agricultrices percevant un revenu pour les tâches qu'elles effectuent au sein de l'exploitation seraient invitées à témoigner de leur parcours. Les avantages et les inconvénients de percevoir un salaire propre pourraient alors ensuite être discutés entre les différentes participantes.

La reconnaissance auprès du grand public

D'autre part un nombre important d'agricultrices ressentent un manque de reconnaissance auprès du grand public pour le travail qu'elles réalisent. Pour cela, des campagnes de sensibilisation pourraient être engagées afin d'augmenter la visibilité du métier d'agricultrice mais aussi afin de conscientiser les consommateurs sur l'implication en amont de personnes ayant contribué à la production des marchandises qu'ils achètent et cela, dans des conditions de production respectueuses du bien-être animal et de l'environnement.

Enfin, et dans le souci de préserver la profession, des campagnes de sensibilisation pourraient être organisées pour démontrer que l'agriculture reste un métier d'avenir et que les femmes y ont certainement leur place.

Les relations intergénérationnelles

Un autre thème qui touche beaucoup d'agricultrices est celui des relations intergénérationnelles parfois conflictuelles. Ce thème pourrait en partie être démystifié par la compréhension que ce genre de problème survient aussi dans d'autres familles. Pour cela, des agriculteurs s'étant retrouvés dans des situations compliquées, et pour qui la suite s'est bien déroulée, pourraient être invités pour témoigner de leur expérience (lors de réunions d'échanges entre pairs ou dans un article).

La question du genre dans les modes de communication et d'interpellation des agriculteurs

Souvent, ce sont encore les hommes qui sont contactés, reçoivent les courriers, participent aux réunions... Les structures et fédérations agricoles devraient mettre en place un plan d'actions pour toucher d'avantage les agricultrices présentes sur les exploitations. Parallèlement, les agricultrices devraient être sensibilisées au fait que leur rôle dans l'exploitation est tout aussi important que celui de l'homme.

La profession d'agriculteur et l'entrepreneuriat

La charge administrative ainsi que les aspects fiscaux et la gestion des ressources humaines sont omniprésents dans l'exercice du métier d'agriculteur et il est fort probable que ces aspects continueront à se renforcer dans le futur. L'exploitation agricole partage de ce fait beaucoup de points communs avec le monde de l'entreprise en général.

Actuellement, bon nombre d'initiatives visant à soutenir l'innovation dans l'entrepreneuriat existent, l'innovation constituant une des clés pour rester compétitif dans cette période de récession économique. De la même manière l'innovation et la créativité pourrait être soutenues de manière plus importante en agriculture, comme moyen, entre autres, pour limiter l'exposition au coût du foncier. La sensibilisation à l'innovation en agriculture pourrait par exemple particulièrement se centrer sur les femmes, ce qui contribuerait par ailleurs à renforcer leur place au sein de l'exploitation.

Pour stimuler les projets d'innovation en agriculture, il pourrait être intéressant d'inclure de manière plus marquée le secteur agricole dans le reste du monde de l'entreprise, afin de profiter de ses outils et de ses dispositifs (concours, bourses, coaching, couveuses d'entreprises...). Par ailleurs, l'innovation étant d'abord un état d'esprit et une culture, il faudrait pouvoir envisager la création d'une campagne de sensibilisation centrée sur la femme entrepreneuse agricultrice.

La transmission

Dans la présente étude il est apparu que le premier interlocuteur lors d'une transmission est le notaire et l'avocat. Or, la transmission ne se limite pas à seulement à des actes notariaux. En ce sens, il serait également intéressant d'orienter les agriculteurs vers des structures de médiation spécialisées dans la transmission d'entreprises agricoles, pour rendre cette étape plus encadrée et moins inquiétante. Ceci passe entre autres par une meilleure information auprès des agriculteurs concernant les organismes et mécanismes disponibles. Par ailleurs les cédants devraient préparer leur transmission de manière plus précoce.

Pour ce faire, des formations ou des cycles de conférences, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour réfléchir au thème de la transmission pourraient être lancés, en insistant sur le fait qu'une bonne transmission se prépare bien à l'avance.

Une étude portée par le RwDR et l'ULg, réalisée en 2014, traitait du repreneuriat wallon en milieu rural, celle-ci visait à déterminer les besoins des entrepreneurs ruraux en termes de pérennisation de leur entreprise. Même si on ne peut pas toujours comparer la transmission d'exploitations agricoles avec la transmission d'entreprises, certaines recommandations, cette étude présente un certain nombre de recommandations intéressantes qui pourraient également s'appliquer à l'exploitation agricole. Nous invitons donc le lecteur à se reporter à cette étude pour de plus amples détails sur cette thématique et sur les recommandations et pistes d'actions ayant été mises en évidence.

5.5 ORGANES DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT À RENFORCER

Les agricultrices se sont montrées demandeuses de pouvoir compter sur l'écoute d'une personne extérieure dans la gestion de leurs problèmes personnels et la gestion des conflits familiaux. Or, peu de femmes interrogées font appel aux dispositifs d'écoute disponibles. Elles expliquent cette réticence par quatre raisons

principales : l'aspect froid et impersonnel de certains dispositifs d'écoute, le manque de confiance qu'elles leur accordent, la croyance que ceux-ci sont destinés aux personnes n'ayant plus aucun autre recours et parfois tout simplement par la méconnaissance des organismes existants. Pour pallier à ces problèmes il serait donc intéressant d'améliorer l'image des organismes existants afin de leur donner un aspect plus humain et plus personnel, en insistant sur le fait que les informations resteront anonymes. Pour mieux définir les aspects à améliorer et la manière à adopter pour les améliorer, des groupes de travail sur cette thématique pourraient être organisés avec les parties prenantes.

Un certain nombre d'agricultrices entretiennent une relation privilégiée avec un conseiller choisi (expert-comptable, conseiller agricole, etc.) pour ses connaissances. Cette personne connaît en général bien l'exploitation et son historique, se tient disponible pour toute demande d'information et connaît les dernières nouveautés et changements en matière administrative. Il peut s'agir d'un conseiller technico-économique, d'un comptable... Ces agricultrices se sont dites très satisfaites et rassurées de pouvoir compter sur le soutien et l'aide de cette personne. En ce sens, il serait intéressant de préserver, de reproduire et de renforcer des postes similaires avec un personnel disposé à travailler sur du long-terme en servant d'interlocuteur auprès d'un nombre restreint d'agriculteurs.

Finalement, étant donné le peu d'agricultrices affirmant faire appel aux services de remplacement, ce dernier devrait être adapté pour être rendu plus attractif. Pour engager une réflexion sur l'amélioration des services de remplacement afin qu'ils répondent aux attentes des agriculteurs et agricultrices, des groupes de travail devraient être engagés entre les différentes parties prenantes.

5.6 CRÉATION D'UN OUTIL D'INFORMATION CENTRALISÉ

Un organisme neutre et indépendant pourrait se charger de créer un site web, mis à jour régulièrement, destiné à centraliser toute l'information et les propositions précédemment citées. Ce site comprendrait les volets suivants :

- Un agenda reprenant les prochaines formations/réunions/conférences (avec à chaque fois une brève description, ainsi que le lieu, la date, le prix, le lien vers le site de l'organisme organisateur...),
- Des articles vulgarisant des thèmes importants (statuts, nouveautés en ce qui concerne les contrôles et les nouvelles législations, le fonctionnement du système de remplacement, à quoi sert AgriCall...)
- Des interviews d'agriculteurs et d'agricultrices sur des thèmes d'actualité (transmission, femmes occupant des « tâches d'hommes »...)
- Un forum par exemple, ou une partie du site que les agriculteurs et agricultrices puissent s'approprier afin d'échanger sur des thèmes qu'ils choisissent. Ce forum devrait pouvoir laisser l'opportunité aux agriculteurs et agricultrices de s'exprimer sur des thèmes de société, sur des trucs et astuces, sur des thèmes plus techniques... L'intervention d'un webmaster capable de répondre à certaines interrogations ou de renvoyer vers un autre organisme pourrait être envisagée,
- Base de données des organismes et la fonction détaillée de ces différents organismes,
- Liens vers d'autres sites pour des compléments d'information.

Pour alimenter ce site, un travail de renseignement constant, auprès des différents organismes en lien avec l'agriculture devrait être effectué. Une attention particulière devrait être portée à l'aspect visuel de l'interface, qui devrait contribuer à rendre l'outil attrayant et interactif, ainsi qu'à la clarté de l'information et la manière dont elle est structurée.

6 CONCLUSION

Pour rappel l'objectif global de cette étude était de comprendre les préoccupations actuelles des agricultrices afin de leur apporter un soutien adapté.

Par rapport aux résultats attendus, les activités réalisées ont permis de poser un diagnostic sur une thématique peu abordée à ce jour, dans sa dimension globale. Cet état des lieux a permis de mettre en évidence certains besoins émanant des agricultrices, notamment un besoin en information facilement accessible et bien vulgarisée. Par ailleurs diverses observations découlent de l'analyse des résultats de l'enquête, tels que l'existence d'une division des tâches assez classique selon le genre mais aussi d'une évolution dans la forme de transmission.

Suivant les enseignements de l'étude il est apparu que certains organismes ou initiatives devraient être renforcés. Pour cela, des recommandations et des pistes d'action ont été proposées. Celles-ci abordent notamment la nécessité de constituer des groupes de travail réunissant les différentes parties autour d'un thème défini afin de réaliser un recensement et une évaluation des initiatives existantes. Une autre recommandation concernait la nécessité d'ajuster les moyens de communication de l'information pour que celle-ci soit efficace et permette l'échange de connaissances.

7 LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS – BIBLIOGRAPHIE

- Action Chrétienne Rurale des Femmes. (2010). *Les femmes et l'agriculture, l'union vitale?* Assesse: ACRF asbl.
- Action Chrétienne Rurale des Femmes. (2012). *L'agriculture se décline, aussi, au féminin!* Assesse: ACRF asbl.
- Barthez, A. (2005). Devenir agricultrice: à la frontière de la vie domestique et de la profession. *Les mutations de la famille agricole*, 289-290.
- Bernardi, V., & Defalvard, H. (2006). *Les conceptions du temps de travail des agriculteurs aujourd'hui*. Dijon: CNASEA - Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.
- Bessièrè, C., & Gollac, S. (2007, novembre). Le silence des pratiques. La question des rapports de genre dans les familles "d'indépendants". *Sociétés et Représentations*, pp. 43-58.
- Biche, B., de Gouville, M., & Le Monnier, J. (2003). *Obstacles au travail des femmes dans le secteur agricole - freins et difficultés rencontrés par les femmes dans l'exercice de leurs activités professionnelles*. Saint Martin d'Hères (France): Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire (CERAT).
- Bontron, J.-C. (2014, février). *Les statistiques pour une approche des genres dans la population agricole française*. Consulté le janvier 2015, sur www.cairn.info: www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-63.htm.
- BVA. (2013). *Les agricultrices - Portrait*. Paris: Crédit Agricole.
- Cazaux, G. (2011). *Boerin/boer. Een venster op de vrouw in de Vlaamse land- en tuinbouw*. Brussel: Vlaamse Overheid - Departement Landbouw en Visserij, afdeling Monitoring en Studie.
- Centre d'études et de prospective français. (2012). *Les femmes dans le monde agricole*. Montreuil sous bois (Paris): Ministère de l'Agriculture français - Service de la statistique et de la prospective.

- CERAT. (2004). *Parcours professionnels et besoins de qualification des femmes salariées et non salariées du milieu rural*. Saint Martin d'Hères (France): Ministère de l'Agriculture, de la pêche et des affaires rurales français.
- Cinçon, X., & Terrieux, A. (2014, avril). Remplacer les agricultrices: une histoire du congé de maternité en agriculture. *Travail, genre et sociétés*(31), pp. 123-140.
- Commission de l'agriculture et du développement rural. (2011). *Sur le rôle des femmes dans l'agriculture et dans les zones rurales (2010/20545INI) - document de séance*. Bruxelles: Parlement européen.
- Commission européenne. (2002). *L'agriculture au féminin*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- CRELAN. (2014). *L'indice de confiance des agriculteurs et horticulteurs CRELAN, 2014*. Bruxelles: Crelan.
- Dahache, S. (2013). *L'évolution de la place des femmes en agriculture, point de départ de nouvelles dynamiques professionnelles?* Toulouse: Dynamiques Rurales et pôle SAGESSE du CERTOP, Université de Toulouse II - Le Mirail.
- Daune-Richard, A.-M. (1998, juin). Femmes et travail, l'enjeu des qualifications. *Pour, Femmes en milieu Rural*(158).
- DGO3. (2014). *Évolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2012-2013*. Liège: Direction Générale Opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Service public de Wallonie.
- DGO3. (2014). *L'agriculture wallonne en chiffres - mise à jour : février 2014*. Liège: Direction générale Opérationnelle de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement - Service public de Wallonie.
- Dufour, A., & Dedieu, B. (2010, septembre - octobre). Rapports au temps de travail et modes d'organisation en élevage laitier. (I. e. Lyon, Éd.) *Cah Agric*, 19(5).
- Dufour, A., & Giraud, C. (2012). Le travail dans les exploitations d'élevage bovin laitier est-il toujours conjugal? *Productions Animales - INRA - Numéro spécial, travail en élevage*(25), pp. 169-180.
- European Commission. (2012). *EU agricultural Economic Briefs - Women in EU Agriculture and rural areas: Hard work, Low profile*. Brussels: DG Agriculture & Rural Development: Economic analysis of EU agriculture unit.
- FAO. (2011). *Le fossé hommes-femmes dans le secteur agricole : faits et chiffres*. Rome: FAO.
- Giraud, C., & Rémy, J. (2008). Le choix des conjoints en agriculture. *Revue d'Études en Agriculture et environnement*(88), 21-46.
- Giraud, C., & Rémy, J. (2013, novembre). Division conjugale du travail et légitimité professionnelle, le cas des activités de diversification agricole en France. *Travail, genre et sociétés*, pp. 155-172.
- Groupe de Recherche pour l'éducation et la prospective (GREP). (2002). *Créer et conduire une entreprise en couple - État des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales*. Paris: Secrétariat d'État au Tourisme - Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques.

- Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID). (2014). *Genre, générations et égalité en agriculture: transformations des configurations familiales et des représentations de la masculinité et de la féminité en Suisse*. Genf (Suisse): Fonds national suisse de la recherche scientifique.
- Nicourt, C. (1992, Juillet - Août). Contribution à l'étude du temps de travail. Cohérence et durée dans le travail des agricultrices. *Économie rurale*(210), pp. 44-50.
- Nicourt, C. (2013). *Être agriculteur aujourd'hui: L'individualisation du travail des agriculteurs*. Versailles: Quae, Coll. Nature et Société.
- Nicourt, C. (2014, mai). Le lent dévoilement du travail des agricultrices. *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14(1).
- Rieu, A. (2004, Octobre). Agriculture et rapport sociaux de sexe. La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture. *Cahiers du genre*(37), pp. 115-130.
- Rieu, N., & Dahache, S. (2007). Profession agricultrice: l'invention du management agricole et domestique singulier. (P. d. Po, Éd.) *Sociologies pratiques*, pp. 45-47.
- Tchékémian, A. (2014, janvier-juin). Être agricultrice en France au XXIe siècle - La reconnaissance du statut d'exploitante agricole. *Études rurales*(193), pp. 61-78.
- Turlot, A. (2010). Bilan de travail - méthodologie et enquête. Gembloux: Centre wallon de Recherches agronomiques - Département Production et Filières Unité Modes d'Élevage, Bien-être et Qualité.
- Turlot, A., & Duquesne, B. (2006). Contribution des agricultrices au développement rural et à une agriculture durable. *Workshop, Luxembourg, le 01 décembre 2006* (p. 41). Luxembourg: Gembloux Faculté universitaire de sciences agronomiques.
- UAW & UEDR - Gx ABT. (2004). *Étude sur le profil des agricultrices et leur implication dans les exploitations agricoles en Région wallonne*. Gembloux: Ministère de la Région wallonne.
- Vandormael, J. (2013). Persbericht: Voorstel van KVLV tot verbetering statuut meewerkende echtgenoten op de politieke agenda! *Groep KVLV*.
- Widagri Consultants Ltd. (1999). Promotion des activités génératrices de revenus. *Le rôle économique des femmes dans le développement agricole et rural* (p. 64). Athènes: Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA).
- Wiedemar, M., & Helfenberger, R. (2011, juin). Recherche et conseil pour les femmes dans l'agriculture. (Agroscope, Éd.) *Recherche Agronomique*, pp. 284-287.

8 ANNEXES

8.1 ANNEXE 1 : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE LA CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

PROBLÈME LINGUISTIQUE

Un problème linguistique ayant été rencontré dans la commune de Bullange, une aide a été sollicitée auprès de l'organisme Agra-Ost³. Cet organisme a également éprouvé des difficultés à établir un premier contact téléphonique avec les agricultrices.

En accord avec le comité de pilotage, l'enquête a été administrée à huit (8) agricultrices lors d'une réunion d'agricultrices sur la thématique du désherbage des parcelles agricoles destinées à des agricultrices de Bullange et de Bütgenbach. À cette occasion, les questionnaires ont été traduits en allemand par Agra-Ost. Ces enquêtes ont été remplies par écrit, par les agricultrices elles-mêmes. Afin d'assurer la bonne compréhension du questionnaire, l'objectif de l'étude a d'abord été expliqué, ensuite des consignes ont été données et enfin deux personnes se tenaient à disposition des agricultrices afin de répondre à leurs questions (une personne de l'UEDR et un traducteur de chez Agra-Ost).

Le nombre objectif d'agricultrices (12) lors de cette réunion n'ayant pas été atteint, des questionnaires ont été remis à une responsable d'un groupe d'agricultrices, présente ce jour-là, pour les remettre à d'autres agricultrices de la commune de Bullange et Bütgenbach non présentes ce jour-là. Ainsi, trois agricultrices ont rempli le questionnaire d'enquête, à leur domicile, totalisant le nombre de questionnaires remplis dans la région de Bullange à 11.

L'organisme Agra-Ost s'est chargé de traduire les réponses des agricultrices aux questions ouvertes de l'allemand vers le français et a ensuite renvoyé les questionnaires par voie postale à l'UEDR.

RÉSEAUX SPÉCIFIQUES

L'échantillon aura en partie été influencé par l'appartenance à des réseaux spécifiques, étant donné qu'au départ, l'étude devait s'appuyer sur des listes d'exploitations mises à disposition par l'administration (DGO3). Cette liste n'ayant pas été consultable au moment des enquêtes, une liste a été établie sur base de recherches internet. Dans cette liste 11 adresses sur 75, dont 5 pour la commune de Hamois (hautement représentée par des exploitations spécialisées en élevage de bovins) proviennent du site de l'Arsia (Association Régionale de Santé et d'Identification Animales). Les autres sources utilisées sont consultables en annexe. Par ailleurs, la réunion au cours de laquelle les questionnaires d'enquête ont été administrés aux agricultrices de Bullange et Bütgenbach, réunissait des agricultrices connaissant toutes l'organisme Agra-Ost.

SURREPRÉSENTATION DES MOINS DE 35 ANS

L'objectif de 30% de moins de 35 ans n'a pas pu être rempli. La proportion d'agricultrices interrogées de moins de 35 ans s'élève à 11% dans les 10 communes. Les agricultrices les plus jeunes, avec qui un contact a pu être établi, ont systématiquement été interrogées, cependant, l'objectif d'interroger une proportion de 30% d'agricultrices de moins de 35 ans n'a pu être atteint. Il est important de noter que la proportion de chefs d'exploitation (hommes et femmes confondus) de moins de 35 ans, pour les 10 communes sondées, lors du recensement en 2010, s'élevait à 3%. En Wallonie ce chiffre s'élevait à 5%.

³ **Agra-Ost** est un centre de recherche et de formation agricole situé à l'Est de la Belgique. Le champ d'activité d'Agra-Ost s'étend à des essais culturaux, mesures agri-environnementales, énergies renouvelables, sauvegarde de la biodiversité et formation et la vulgarisation des domaines précités.

CONCENTRATION DES ENQUÊTES DANS 10 COMMUNES

Les enquêtes ont été concentrées dans 10 communes, à l'exception d'une exploitation à Chapelle-à-Oie (Leuze-en-Hainaut au lieu de Chièvres) et d'une à Ittres (au lieu de Nivelles). D'autres cas seront peut-être à relever dans le cas de la commune de Bullange, étant donné que la réunion durant laquelle ont été administrés les questionnaires était destinée à des agricultrices de la commune de Bullange et de Bütgenbach.

SURREPRÉSENTATION DES EXPLOITATIONS « MIXTES » ET SOUS-REPRÉSENTATION DES EXPLOITATIONS « GRANDES CULTURES »

L'échantillon comprend un nombre important d'exploitations dont l'OTE déclarative est une combinaison culture-élevage. Cette surreprésentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Nous en avons identifié trois.

Premièrement, il convient de souligner que les OTE déclaratives représentent les activités principales de l'exploitation perçues par les agricultrices. Pour rappel, **l'Union Européenne classe les différentes OTE selon une typologie** décrite dans le Règlement (EC) No 1242/2008 (cette typologie définit les principales orientations technico-économiques et la manière dont elles sont déterminées). Les OTE sont définies en fonction de l'importance relative des différentes productions de l'exploitation agricole. Cette importance relative est évaluée quantitativement comme la part représentée par chaque production dans la production brute standard totale.

Il est important de préciser que le questionnaire n'a pas été conçu pour permettre d'identifier l'OTE de l'exploitation au sens de la CE. Ainsi, il se peut que la **perception de l'agricultrice concernant les activités principales menées au sein de l'exploitation**, ne corresponde pas à l'OTE telle qu'elle pourrait être calculée selon les critères de la commission européenne. Par exemple, des exploitations dont l'activité principale aurait été perçue par l'agricultrice comme une combinaison culture-élevage, pourraient très bien en fait être considérées, selon la typologie définie par l'Union Européenne, comme des exploitations spécialisées à grandes cultures ou comme des exploitations spécialisées en herbivores.

Toutefois, sur base de la surface de l'exploitation et du nombre d'animaux relevés dans le questionnaire, la charge approximative d'UGB par hectare a été calculée. L'analyse de la charge de gros bétail par unité de surface déclarée, a attiré l'attention sur 12 exploitations identifiées comme « mixtes » par les agricultrices. Des appels pour solliciter un complément d'information ont été effectués auprès de ces 12 agricultrices. À l'issue de ces appels, l'orientation de sept exploitations a été modifiée. Le tableau suivant expose ces compléments d'information.

TABLEAU 19: COMPLÉMENTS D'INFORMATION SOLLICITÉS AUPRÈS DE 12 AGRICULTRICES CONCERNANT LES ACTIVITÉS PRINCIPALES DE LEUR EXPLOITATION. (GC : GRANDES CULTURES)

N° de l'agricultrice	Orientation initiale	Nouvelle orientation	Raisons invoquées
214	MIXTE	GC	ce qui rapporte le plus ce sont les cultures et son travail à l'extérieur
172	MIXTE	GC	les cultures constituent la plus grande partie des revenus de l'exploitation
227	MIXTE	GC	ce sont nettement les cultures qui rapportent le plus
238	MIXTE	GC	ce sont nettement les cultures qui rapportent le plus
218	MIXTE	ÉLEVAGE	l'élevage constitue la plus grande part du revenu, leurs terres servent à produire du foin
53	MIXTE	ÉLEVAGE	possèdent très peu de cultures, la majorité du revenu provient de l'élevage
164	MIXTE	ÉLEVAGE	le revenu principal provient de l'élevage, mais une grande partie de leur troupeau a été décimée
220	MIXTE	ÉLEVAGE	Plus de trois quart du revenu provient de l'élevage
173	MIXTE	Mixte/ Ne sait pas	Il lui semble que pour l'instant les cultures rapportent le plus mais les deux se valent
243	MIXTE	Mixte / Ne sait pas	Ne sait pas répondre, seul son mari pourrait répondre
29	MIXTE	Mixte/ Ne sait pas	Il lui semble que les deux se valent
239	MIXTE	AUTRE	Cette exploitation produit des cochons et est en grandes cultures

(Source : enquête Panorama des agricultrices, 2014)

Deuxièmement, la composition théorique de l'échantillon est liée, d'une part, à la méthode utilisée pour déterminer le taux de sondage dans chaque commune et, d'autre part, au choix des communes. Concernant le taux de sondage, l'option retenue d'un échantillonnage à proportions constantes, à savoir 20%, entraîne, par construction, une surreprésentation des effectifs issus des communes comportant un nombre élevé de femmes exploitantes ou conjointes aidantes. Ainsi, la contribution des communes de Vaux-sur-Sûre et Bullange dans la formation de l'échantillon global représente un tiers des individus sondés or il se trouve que ces deux communes sont fortement représentées par des exploitations spécialisées en élevage bovin.

Grâce aux données communiquées par la DAEA en janvier-décembre 2014/2015 (SPF Économie, Enquête agricole 2013), il a été possible de déterminer la répartition des exploitations selon leur OTE pour chaque commune où a été menée l'enquête. Ces proportions ont été pondérées par le nombre d'entretiens effectués dans chaque commune afin de donner un nombre théorique d'entretiens à effectuer par commune. Si ce nombre théorique correspond au nombre d'entretiens effectivement réalisés, cela signifie que la représentativité des OTE des exploitations a été respectée, pour autant que les OTE déclaratives correspondent aux OTE telles que définies par l'Union Européenne.

La Figure 2 met en regard ce nombre théorique d'exploitations à sonder de telle manière à respecter la représentativité des différentes OTE (bâtonnets verts), avec le nombre d'entretiens effectivement menés dans chaque commune, selon l'activité principale des exploitations, telles que déclarées par les agricultrices (bâtonnets bleus).

Ceci montre que globalement, les exploitations spécialisées en élevage bovin et les exploitations spécialisées en activités qualifiées d'autres types d'OTE sont bien représentées, que les exploitations en grandes cultures sont sous-représentées et que les exploitations mixtes cultures-élevage sont sur-représentées, si l'on se réfère à la répartition des exploitations selon les OTE des communes sondées.

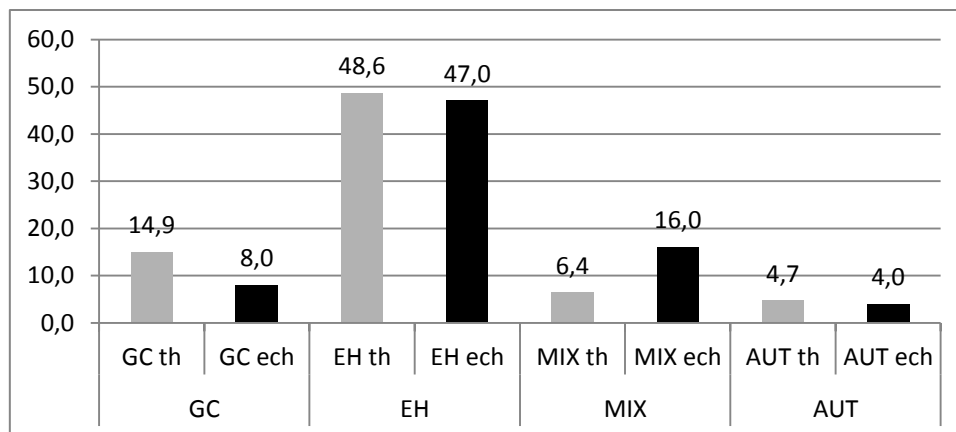


FIGURE 44 : NOMBRE THÉORIQUE D'EXPLOITATIONS À SONDER PAR OTE (BATONNÉTS VERTS) ET NOMBRE EFFECTIF D'ENTRETIENS PAR OTE DÉCLARATIVE. (GC : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES À GRANDES CULTURES, EH : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES ÉLEVAGE BOVIN, MIX : EXPLOITATIONS MIXTES CULTURES-ÉLEVAGE, AUT : AUTRES TYPES D'ORIENTATIONS-TECHNICO-ÉCONOMIQUES, TH : THÉORIQUE, ECH : EFFECTIF)

(Source : enquête Panorama des agricultrices, 2014 et SPF Économie, enquête agricole 2013)

TABLEAU 20: DÉTAIL DU NOMBRE THÉORIQUE D'EXPLOITATIONS À SONDER PAR OTE ET NOMBRE EFFECTIF D'ENTRETIENS PAR OTE DÉCLARATIVE, PAR COMMUNE. (GC : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES À GRANDES CULTURES, EH : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES ÉLEVAGE BOVIN, MIX : EXPLOITATIONS MIXTES CULTURES-ÉLEVAGE, AUT : AUTRES TYPES D'ORIENTATIONS-TECHNICO-ÉCONOMIQUES, TH : THÉORIQUE, ECH : EFFECTIF)

	GC		EH		MIX		AUT	
	GC th	GC ech	EH th	EH ech	MIX th	MIX ech	AUT th	AUT ech
Bullange	0,60	0	10,00	11	0,00	0	0,20	0
Philippeville	0,77	0	6,46	8	0,31	0	0,46	0
Virton	0,13	0	4,49	2	0,13	3	0,26	0
Vaux-sur-Sure	0,33	0	13,34	12	0,11	2	0,22	0
Nivelles	3,18	1	1,48	3	1,48	1	0,85	2
Hannut	2,33	1	0,38	1	0,52	2	0,77	0
Hamois	0,77	1	4,11	2	0,77	2	0,34	1
Sprimont	0,32	0	5,29	6	0,00	0	0,39	0
Jodoigne	4,65	2	0,93	0	1,49	5	0,93	1
Chièvres	2,00	3	2,11	2	1,58	1	0,32	0
TOTAL	15,08	8	48,59	47	6,39	16	4,74	4

(Source : enquête Panorama des agricultrices, 2014 et SPF Économie, enquête agricole 2013)

Par ailleurs, si l'on compare la répartition des exploitations selon les principales OTE en Wallonie et dans les 10 communes sélectionnées (cf Figure 3), on remarque que les exploitations spécialisées en élevage bovin sont plus représentées dans les 10 communes sélectionnées que dans l'ensemble de la Wallonie. Les grandes cultures, à l'inverse, sont moins représentées dans les dix communes sélectionnées que dans l'ensemble de la Wallonie. La Figure 4 représente la composition de l'échantillon selon les OTE déclaratives telles que perçues par les agricultrices.

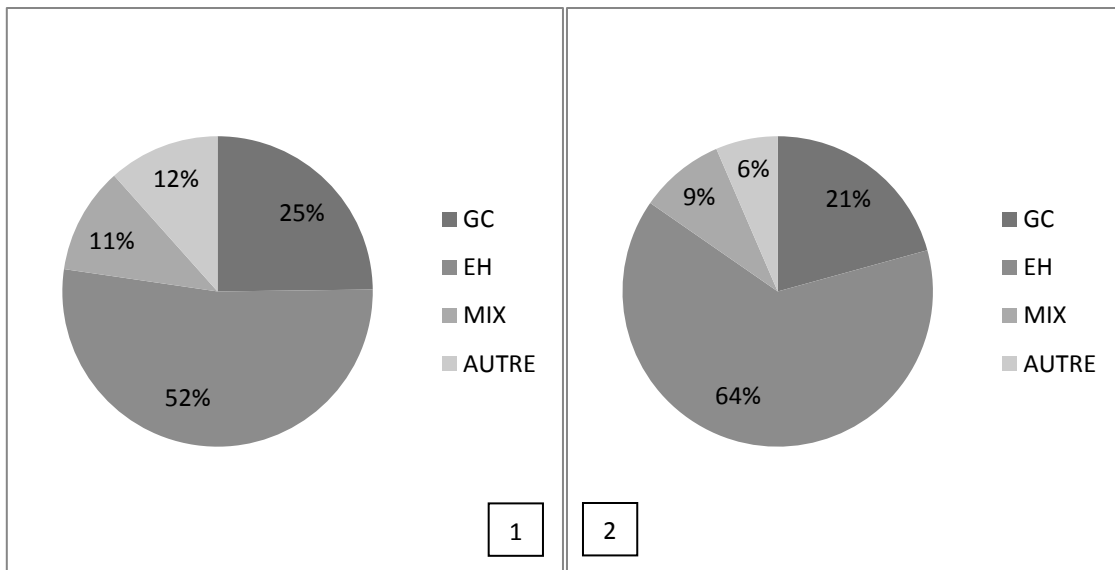


FIGURE 45: RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LES PRINCIPALES OTE EN WALLONIE (1) (%) ET DANS LES 10 COMMUNES SÉLECTIONNÉES (2) (%) (GC : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES À GRANDES CULTURES, EH : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES ÉLEVAGE HERBIVORE, MIX : EXPLOITATIONS MIXTES CULTURES-ÉLEVAGE, AUTRE : AUTRES TYPES D'ÉLEVAGE ET AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS)
 (Source : DGSIE (INS) – Recensements et enquêtes agricoles, 2012 et SPF Économie, enquête agricole 2013)

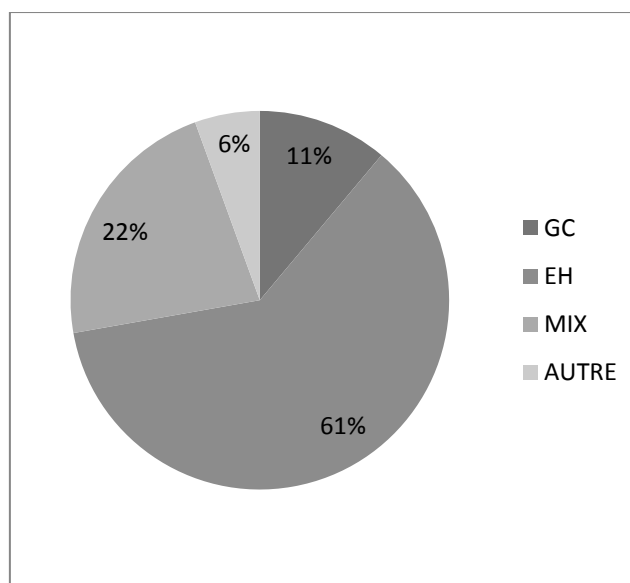


FIGURE 46: RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LES OTE DÉCLARATIVES DANS LES 10 COMMUNES SÉLECTIONNÉES (%) (GC : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES À GRANDES CULTURES, EH : EXPLOITATIONS SPÉCIALISÉES ÉLEVAGE BOVIN, MIX : EXPLOITATIONS MIXTES CULTURES-ÉLEVAGE, AUTRE : AUTRES TYPES D'ÉLEVAGE ET AUTRES TYPES D'ACTIVITÉS)
 (Source : enquête Panorama des agricultrices, 2014)

Troisièmement, comme le soulève l'étude de 2012 réalisée par le Ministère de l'Agriculture Français sur les femmes dans le monde agricole : « Près de trois quarts des jeunes épouses ne travaillent pas sur l'exploitation de leur mari agriculteur. Les conjointes travaillent plus souvent sur les exploitations les plus polyvalentes (du type polyculture élevage) ou dans le cadre de la multifonctionnalité. Elles sont beaucoup moins présentes dans les secteurs plus spécialisés (céréales, grandes cultures) et exercent d'autant plus fréquemment leurs activités professionnelles en dehors de l'exploitation qu'elles disposent d'un diplôme élevé à valoriser sur le marché du travail. » (Centre d'études et de prospective français, 2012)

Et déjà lors de l'étude réalisée en 2004, il avait été relevé que : « *Le degré d'implication professionnel dans l'exploitation agricole varie fortement d'une agricultrice à l'autre. Néanmoins, une corrélation importante apparaît entre le type d'exploitation et le degré d'implication des agricultrices. Elles sont fortement impliquées au niveau des exploitations qui détiennent des animaux de tout genre. Dès qu'il y a du bétail et du bétail laitier en particulier, 60% des femmes travaillent plus de 6h par jour. Viennent ensuite les exploitations spécialisées en bovins à viande ou encore les exploitations mixtes culture-élevage où environ 30% des agricultrices travaillent plus de 6h par jour et près de 40% estiment travailler entre 4h-6h par jour. Par contre, lorsque les cultures agricoles sont dominantes, 60% des agricultrices travaillent moins de 4h par jour sur l'exploitation, 30% travaillent de 4h-6h par jour et 10-20% travaillent plus de 6h par jour, avec un travail très irrégulier selon les saisons.* » (UAW & UEDR - Gx ABT, 2004)

Ces dernières considérations, pourraient en partie également expliquer la sous-représentation des exploitations spécialisées en grandes cultures et la surreprésentation des exploitations mixtes cultures-élevage.

Toutefois, pour tenter de redresser l'échantillon afin de mieux représenter les exploitations spécialisées en grandes cultures par rapport à la composition de l'échantillon théorique selon l'OTE des exploitations et selon les communes sondées, le choix a été fait d'augmenter la taille de l'échantillon en y ajoutant cinq exploitations spécialisées en grandes cultures. Pour cela de nouvelles listes d'exploitations susceptibles d'être spécialisées en grandes cultures ont été constituées. Sur base de ces listes des contacts téléphoniques ont été réalisés pour déterminer si le profil des femmes correspondait. À l'issue de ces contacts, une seule agricultrice correspondant au profil a pu être identifiée. Le choix a alors été fait de ne pas réaliser cet entretien supplémentaire compte tenu des contraintes de temps et des moyens disponibles.

Compte tenu de toutes les considérations exposées précédemment, il n'est pas étonnant dès lors, d'observer :

- Un nombre important d'exploitations dont l'activité dominante est l'élevage de bovins, par rapport à la moyenne wallonne,
- Une sous-représentation des exploitations spécialisées en grandes cultures, par rapport à l'échantillon théorique et par rapport à la moyenne wallonne,
- Une surreprésentation des exploitations mixtes, par rapport à l'échantillon théorique et par rapport à la moyenne wallonne.

8.2 ANNEXE 2 : LISTE DES SITES WEB CONSULTÉS PAR COMMUNE POUR ÉTABLIR LA LISTE D'EXPLOITATIONS

Liste des sites webs consulté et ayant effectivement mené à une enquête, dans les communes détaillées.

Communes	Site web
Philippeville	www.philippeville.be
	Échantillonnage « boule de neige »
	www.arsia.be
Vaux sur sùre	www.annuairepro-bastogne.be
	www.google.com
	www.infobel.com
Hannut	www.annuairepro-waremme.be/
Hamois	www.arsia.be/
	www.google.com
	www.valleesdesaveurs.be
Jodoigne	economie.fgov.be/fr/entreprises/bce/
	www.belpa.be
	www.walloniebienvenue.be/
	www.google.com
	www.infobel.com
Échantillonnage « boule de neige »	
Sprimont	www.belpa.be
	www.arsia.be
	www.bizbook.be
Virton	www.annuairepro-virton.be/
	Échantillonnage « boule de neige »
Nivelles	www.annuairepro-nivelles.be/
	Échantillonnage « boule de neige »
	www.arsia.be
	www.google.com
	www.apaqw.be
www.lespaniersverts.be/	
Chièvres	www.arsia.be
	www.infobel.com
	www.saveurspaysannes.be/
	Échantillonnage « boule de neige »

8.3 ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE

1	Quelles sont les activités dominantes?	EXPL_SPEC	Grandes cultures		
			Élevage bovin (lait, viande, mixte)		
			Mixte		
			Autres élevages (caprins, ovins avicoles)		
			Autres activités (maraîchage, fruits, fleurs)		
			Nombre		
2	Quel type d'élevage? + nombre de têtes	EXPL_ELEV	Bovins lait		
			Bovins viande		
			Ovins, caprins,		
			Volailles, lapins, canards		
			Porcins		
			Autres		
			Pas d'élevage		
3	Quelle est la superficie de l'exploitation?	EXPL_SURF	moins de 30		
			entre 30 et 50ha		
			entre 51ha et 100 ha		
			entre 101ha et 200 ha		
			Plus de 201 ha		
4	Quelle est la forme juridique de l'exploitation? (Au niveau de l'exploitation, vous êtes en personne physique ou en personne morale?) Puis continuer avec le sous-groupe des statuts correspondants	EXPL_STATUT	Personne physique		
			Individuel		
			Groupement ou association		
			APL		
			GPL		
			autre		
			Personne morale		
			Société agricole		
			société coopérative (srl ou scri)		
			spri ou sprlu		
			société anonyme		
			autre		
Je ne sais pas					
5	Quel est votre lien de parenté avec l'exploitant?	LIEN_PAR	Je suis l'exploitante		
			Épouse & cohabitante		
			Mère		
			Fille		
			Sœur		
6	Comment êtes-vous entré en lien avec le monde agricole?	CHOIX_METIER	Je suis issue d'une famille d'agriculteurs		
			Mon conjoint est issu d'une famille d'agriculteurs		
			Mon conjoint était agriculteur (mais pas sa famille)		
			Il s'agit d'une création d'exploitation		
			Autre		

7	Quel est votre état civil	STATUT_CIV	célibataire		
			mariée		
			divorcée		
			veuve		
			en couple		
8	Quel est votre statut? (par rapport à l'exploitation)	STATUT_FEM	Indépendante à titre principal		
			Conjointe aidant		
			Indépendante à titre complémentaire		
			aidante		
			employée		
			je ne sais pas		
9	Quel est le statut de votre conjoint (si elle en a un)	STATUT_CONJOINT	Je n'ai pas de conjoint		
			ne travaille pas sur l'exploitation		
			Indépendant à titre principal		
			Indépendant à titre complémentaire		
			Conjoint aidant		
			Aidant		
10	Depuis combien d'années êtes-vous installée?	INSTALL_AN	5 ans et moins		
			6 à 10 ans		
			11 à 15 ans		
			16 à 20 ans		
			plus de 20 ans		
11	Avez-vous des enfants?	ENFANT	oui		
			non		
12	Combien d'enfants avez-vous?	ENFANT_NBRE	Enfant 1		
13	Fille / garçon?	ENFANT_SEXE_F ENFANT_SEXE_G	Enfant 2		
			Enfant 3		
			Enfant 4		
			Enfant 5		
			Enfant 6		
14	Quel est votre âge	AGE	Moins de 25		
			de 26 à 30		
			de 31 à 35		
			de 36 à 45		
			de 46 à 55		
			de 56 à 65		
			66 et plus		
15	Avez-vous un emploi en dehors de l'exploitation?	MET_EX_EMPL	oui		
			non		
16	Si oui, à temps plein?	MET_EX_TEMPS	oui		
			non		

8.4 ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE APPROFONDI

1	Pour quelles raisons êtes-vous devenue agricultrice? (pour être avec son conjoint, par passion pour l'agriculture, pour être autonome, pour vivre à la campagne, ...)	(réponses spontanées)	
2	Qu'est-ce qui vous plaît le plus aujourd'hui dans votre métier? (être son propre chef, s'occuper des animaux, la vie à la campagne, ...)		
3	Selon vous, l'activité de la femme sur les exploitations agricoles est-elle reconnue à sa juste valeur? (Entourer)		
3.1	par vos homologues masculins (sous-entendu agriculteurs)?	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	
3.2	par les organisations professionnelles agricoles?	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	
3.4	par le grand public, les consommateurs?	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	
3.5	Par la famille?	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	
4	Selon vous, quels sont les défis des agricultrices de demain?	(réponse spontanée)	
5	Avez-vous un emploi en dehors de l'exploitation? Si non, poursuivre le questionnaire à la question n°10	oui	
		non	
6	Si oui, à temps plein?	oui	
		non	
7	Pour quelles raisons exercez-vous cet autre métier? (si problème pour répondre, citer: revenu, image, contact, pas assez de travail sur l'exploitation, envie de valoriser un diplôme...)	(réponse spontanée)	

8	Le revenu dégagé par cette activité est-il essentiel pour subvenir aux besoins de la famille? (Entourer la réponse)	oui / non / je vis seule
9	Si vous aviez le choix, préféreriez-vous travailler à temps plein sur l'exploitation? (Entourer la réponse)	oui / non

10	Avez-vous travaillé à l'extérieur avant de travailler dans l'exploitation? (Entourer la réponse)	oui / non
----	---	-----------

11	Si oui, combien d'années	nombre d'années	
12	Si oui, dans quel secteur	question ouverte (à reclasser après)	

13	Quel enseignement avez-vous suivi?	sans diplôme		SD
		humanité inférieur		HI
		humanité supérieur		HS
		supérieur graduat		SG
		supérieur universitaire		SU

14	Votre diplôme est-il en lien avec l'agriculture? (Entourer la réponse)	oui / non
----	---	-----------

15	Quel était votre domaine d'étude? (p.ex.: administration publique, enseignement, santé, ...)	question ouverte (à reclasser après)	
----	---	--------------------------------------	--

16	Au cours des cinq dernières années avez-vous suivi une formation?	oui / non
----	---	-----------

17	Si non, pourquoi? (Cocher)	Situation familiale		SF
		Pas le temps d'apprendre de nouvelles choses		PLT
		Pas intéressée		PI
		Pas nécessaire		PN
		Autre		AU
	La question ne correspond pas au contexte			X

18	Si oui, Quel était l'objectif de cette/ces formations	(réponses spontanées) X si La question ne correspond pas au contexte	
19	Quel genre de formation pourrait vous intéresser? / Quel domaine		

20	Pratiquez-vous, une ou des activités qui ne sont pas en lien avec votre métier? (sport, art, activité culturelle, bénévolat...) (Entourer la réponse)	oui / non
21	À quelle fréquence? (1X tous les combien?)	X si la question ne correspond pas au contexte
22	Partez-vous en vacances?	oui / non
23	Si oui, comment organisez-vous votre travail pendant ce temps-là?	(réponse spontanée) X si la question ne correspond pas au contexte
24	Trouvez-vous que vous avez suffisamment de temps pour vous? (Entourer la réponse)	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse

25	Est-ce que un ou des homme(s) travaille(nt) sur l'exploitation? Si non, passer à la question 34 (Entourer la réponse)	oui / non
----	--	-----------

26	Trouvez-vous votre mari assez impliqué dans la vie de famille? Si pas de mari, entourer la réponse pas de mari (Entourer la réponse)	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout Pas de mari - conjoint / Sans réponse
27	Pensez-vous assurer la majorité des tâches domestiques? (Entourer la réponse)	oui / non / Je vis seule

28	Qui s'occupe en général... (cocher)	Un Homme (H)	Une femme (F)	Les 2 (2)	Sans réponse (SR)	Cette tâche n'est pas effectuée sur l'expl (X)
28.1	Des papiers (compta, classement, opérations bancaires, formalités administratives, fiscalité...)					
28.2	des négociations bancaires					
28.3	des relations avec le comptable					
28.4	des relations avec les fournisseurs et les clients					
28.5	de la gestion du personnel (donner consignes, surveillance...)					
28.6	de traire					
28.7	de nettoyer les étables					
28.8	de soigner les nouveau-nés					
28.9	d'alimenter le bétail					

28.1 0	travaux en champs en général				
28.1 1	labour				
28.1 2	semis				
28.1 3	pulvérisation				
28.1 4	utilisation de machines agricoles				

28.1 5	de s'impliquer dans les réseaux professionnels (syndicats, coopérative, groupement de producteurs...)				
-----------	---	--	--	--	--

29	Qui prend les décisions relatives à l'exploitation, à court-moyen et long terme				
30	Qui met en œuvre les décisions, qui les prend en charge?				

31	Voyez-vous d'autres tâches dont vous vous occupez exclusivement?	(réponse spontanée)			
----	--	---------------------	--	--	--

32	Trouvez-vous la répartition des tâches au sein de l'exploitation bien équilibrée? (Entourer la réponse)	oui / non
32.1	Si non, pourquoi?	ouvert court

33	Avez-vous le permis G pour conduire un tracteur? (Entourer la réponse)	oui	non
----	--	-----	-----

33.1	Aimez-vous conduire un tracteur?	ouvert court
------	----------------------------------	--------------

34	Y a-t-il des tâches que vous effectuez qui sont plus pénibles que d'autres, qui vous posent plus de souci ou de problèmes que d'autres? (Entourer la réponse)	Oui et Si oui, quelles sont-elles? (remplir ci-dessous)	non
34.1	travaux de saison (travail périodique: cultures: de l'implantation à la récolte, troupeau: prophylaxie, tonte...)	(réponses spontanées)	

34.2	tâches routinières (régler les outils, gérer les problèmes, traite, soigner, s'occuper des animaux,	
34.3	travail administratif (gestion administrative, les déclarations, gestion financière, prévoir les cours...)	
34.4	tâches ménagères	

35	Y a-t-il des tâches que vous effectuez pour lesquelles vous ne vous sentez particulièrement pas assez reconnue?	(réponse spontanée)
----	---	---------------------

36	Je vais vous citer plusieurs activités. Pour chacune, dites-moi si elle est déjà pratiquée ou envisagée sur l'exploitation, et si oui, êtes-vous à l'initiative de cette diversification? Qui prend en charge cette activité? (remplir avec une des propositions)	Pratiqué: Oui (O) / Non (N)	Envisagé ? Oui (O) / NON (N)	Il s'agit de mon initiative Oui (O) / non (N)	Qui? Homme (H) / Femme (F) / Les 2 (2)
36.1	cahiers de charges spécifiques, production sous label (GPL, APL,...)				
36.2	Vente directe au consommateur (paniers, marchés, livraisons...)				
36.3	Production d'NRJ renouvelable (panneaux solaires, méthanisation...)				
36.4	Activités de tourisme rural, gîtes, hébergement, restauration, etc.)				
36.5	Activités pédagogiques et accueil scolaire				
36.6	Boucherie à la ferme (découpe)				
36.7	Autres activités de transformation à la ferme (préciser)				

37	Je vais vous citer plusieurs types de production. Pour chacune, dites-moi si elle est déjà pratiquée ou envisagée sur l'exploitation, et si oui, êtes-vous à l'initiative de cette diversification? Qui prend en charge ce mode de prod? (remplir avec une des propositions)	Pratiqué: Oui (O) / Non (N)	Envisagé ? Oui (O) / NON (N)	Il s'agit de mon initiative Oui (O) / non (N)	Qui? Homme (H) / Femme (F) / Les 2 (2)
37.1	Production en A.B.				
37.2	lutte intégrée				
37.3	agroforesterie				
37.4	Autre (préciser)				

38	Souhaitez-vous introduire d'autres changements (en terme de mode de production, organisation, spéculation,...) dans l'exploitation dans les années à venir? (Entourer la réponse)	oui / non / je ne sais pas
39	Si oui, quel type de changement souhaiteriez vous intégrer?	(réponse spontanée)
40	pourquoi?	(réponse spontanée)

Oui (O) / Non (N)

41	Êtes vous impliquée dans l'une des structures suivantes? (cocher)	Coopérative de transformation et de commercialisation (ex: SCTC)	
		CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun)	
		Un groupement ou une coopérative d'achats et/ou de services (aliments, engrais, insémination)	
		autre (ex: Groupement de producteur laitiers (GPL))	
42	Êtes-vous cotitulaire des droits de production?	oui	
		non	
		je ne sais pas	
43	Votre exploitation a-t-elle été reprise ou créée? (cocher)	reprise	
		créée	
44	Si elle a été reprise: A-t-elle été reprise de la famille de l'homme ou de la femme? (cocher)	Homme	
		Femme	
		d'un tiers	

			cocher
45	Combien de générations travaillent sur l'exploitation? Si 1, passer à la question 50	1	
		2	
		3	

46	Vivent-elles toutes sous le même toit? (Entourer la réponse)	oui / non	
----	---	-----------	--

47	Si oui, quels sont les avantages et les désavantages d'avoir plusieurs générations sous le même toit	(Désavantages) - X si pas le cas	(Avantages) X si pas le cas
----	--	----------------------------------	-----------------------------

48	Si oui, Trouvez-vous que les tâches sont bien réparties entre les différentes générations? (Entourer la réponse)	oui / non / X	
----	---	---------------	--

49	Si non, pourquoi?	(réponses spontanées) - X si pas le cas	
----	-------------------	---	--

50	Y a-t-il de la main d'œuvre non rémunérée? (beaux-parents par ex.)	oui / non / je ne sais pas	
----	--	----------------------------	--

51	Si oui, combien sont-ils?	Nombre / X si pas le cas	
----	---------------------------	--------------------------	--

52	Comment votre revenu est-il fiscalement déclaré?	réel	
		forfait	
		Je ne sais pas	

53	Un revenu vous est-il attribué pour vos tâches effectuées au sein de l'exploitation? (Entourer la réponse)	oui / non / sans réponse	
----	---	--------------------------	--

54	Trouvez-vous le niveau d'endettement actuel de l'exploitation surmontable? (Entourer la réponse)	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse / Je ne sais pas	
----	---	---	--

55	Trouvez-vous que les revenus tirés de l'exploitation sont suffisants pour couvrir les besoins de la famille? (Entourer la réponse)	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	
----	---	--	--

56	Trouvez-vous que les revenus tirés de l'exploitation sont suffisants pour assurer le développement de l'exploitation agricole?	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	
----	--	--	--

	commentaires relatifs aux questions 52-57	COMM_ARGENT
57.1	ouvert	

	(Entourer la réponse)		
57	Parvenez-vous à mettre de côté? (Entourer la réponse)	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse	

58	Au-delà des considérations économiques, quels autres facteurs influencent vos prises de décisions?	Demande citoyenne/société/consommateurs	
	Choisissez 3 de ces propositions et classez-les par ordre d'importance 3 points = le plus important 1 point = moins important	Pour améliorer votre qualité de vie	
		La PAC	
		pour préserver l'environnement	
	produit de qualité		

58.1	Commentaires liés à la question 58?	
------	-------------------------------------	--

59	En matière de à qui faites-vous appel si vous avez besoin d'aide? (pour des conseils, pour une aide concrète, pour obtenir des informations...)	gestion admin (AIDE_ADM) (59.1)	statut social et droits sociaux (AIDE_ST AT) (59.2)	transmission (AIDE_TRAN SM) (59.3)	problèmes personnels (AIDE_PRO B) (60.4)	gestion du personnel (AIDE_GP) (59.5)
	bureau spécialisé, conseiller financier/service de gestion, comptable, conseiller en culture/élevage, comices/CETA, secrétaire syndical, consultant d'un service extérieur, banque, administration régionale, notaire, ami, agriculteur, AgriCall, Cap Installation,...	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
	Veuillez préciser s'il s'agit de votre mari ou d'une autre personne qui effectue ces recherches					

60	Vous sentez-vous suffisamment soutenue/accompagnée en matière de...	(ENTOURER LA RÉPONSE)
60.1	Gestion administrative de l'exploitation	Oui tout à fait / Oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse
60.1.1	Si non, pourquoi? (ou commentaire)	ouvert
60.2	Statuts social et droits sociaux	Oui tout à fait / Oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse
60.2.1	Si non, pourquoi? (ou commentaire)	ouvert
60.3	Gestion de vos problèmes personnels	Oui tout à fait / Oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse
60.3.1	Si non, pourquoi? (ou commentaire)	ouvert
60.4	Transmission	Oui tout à fait / Oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse
60.4.1	Si non, pourquoi? (ou commentaire)	ouvert
60.5	Gestion du personnel	Oui tout à fait / Oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse
60.5.1	Si non, pourquoi? (ou commentaire)	ouvert

61	Vous sentez-vous stressée	Oui tout à fait / oui plutôt / Non plutôt pas / Non pas du tout / Sans réponse
62	Quelle vous semble la cause principale?	(réponse spontanée courte)

63	Quels sont vos besoins, vos attentes, vos manques en matière d'accompagnement?	(réponse spontanée)
----	--	---------------------

64	Est-ce que vous utilisez un ordinateur?	oui / non
65	Est-ce que vous utilisez internet?	oui / non
66	Est-ce que vous utilisez une tablette?	oui / non
67	Est-ce que vous utilisez un smartphone?	oui / non
68	Utilisez-vous des programmes spécifiques pour la gestion de l'exploitation?	oui / non

69	Pour quel type d'info, en lien avec votre métier, consultez-vous internet?	(réponse spontanée)	
----	--	---------------------	--

70	Trouvez-vous facilement l'info que vous cherchez?	oui / non
----	---	-----------

71	Connaissez-vous la différence entre la statut de conjoint aidant et la cotitularité des droits de production?	oui / non
----	---	-----------

72	Une reprise de l'exploitation est-elle prévue? (cocher)	oui (1)	
		non, la question n'est pas d'actualité (2)	
		non, je ne cherche pas de successeur (3)	
		non, mais je chercher un successeur (4)	
		je ne sais pas (5)	

73	Si a des enfants : Souhaitez-vous que l'un de vos enfants reprenne l'exploitation? Si pas d'enfants passer à la question 78, ou si non souhait de reprise par un des enfants passer à la question 74, (cocher)	oui	
		non	
		je ne sais pas (JNSP)	
		je n'ai pas d'enfants (X)	

74	Si non, pourquoi?	(réponse spontanée)	
----	-------------------	---------------------	--

75	Si oui, s'agit-il d'une fille? (cocher)	oui	
		non	
		je n'ai que des garçons (X)	

76	Si oui, participez ou participerez-vous au processus de transmission? (cocher)	oui	
		non	
		je ne sais pas	
		la question ne convient pas au contexte (X)	

77	Si oui, Comment participez ou participerez-vous?	(réponse spontanée) X si la question ne convient pas au contexte	
----	--	--	--

78	Si pas d'enfants : Souhaitez-vous que quelqu'un reprenne l'exploitation? (cocher) , Si enfants, fin du questionnaire		
		oui	
		non	
		je ne sais pas (JNSP)	
		la question ne convient pas au contexte (X)	

79	Avez-vous identifié un repreneur?	oui	
		non	
		la question ne convient pas au contexte (X)	